Sciences Humaines

# SCIENCES HUMAINES

# Apprendre à COOPÉRER

**PSYCHOLOGIE**

POURQUOI **RIONS-NOUS ?**

**RÉFÉRENCE**

**CARL SCHMITT,**
LA NATURE DU POUVOIR

**EMPLOI**

LES MARCHÉS
**DU TRAVAIL EN EUROPE**



**ENTRETIEN**

MARIE ROSE MORO
**RÉPARER LES ADOLESCENTS**



BEL/LUX 6,20 € - SUISSE 10,50 CHF - CANADA 9,95 $CAN - ESP / GR / ITA / PORT (CONT) 7,40 € - ALL 7,80 € - DOM / A 7,50 € - DOM / S 6,20 € - TOM / S 900 F CFP
WWW.SCIENCESHUMAINES.COM - MENSUEL N° 282 - JUIN 2016 - 5,50 €
M 01866 - 282 - F: 5,50 € - RD

**A l'Institut du monde arabe**

**du 20 au 22 mai 2016**

Les Rendez-vous de l'Histoire du monde arabe

Deuxième édition

# RELIGIONS ET POUVOIRS

**Un temps de découverte unique pour saisir et appréhender le monde arabe et son histoire, pour comprendre ses enjeux actuels.**

- **3 jours de «grande université populaire»**
- **plus de 60 rencontres exceptionnelles**
- **150 spécialistes du monde arabe et de son histoire**

Historiens, écrivains, personnalités politiques, journalistes participeront à des débats d'actualité, tables rondes, émissions de France Culture en public, présentations d'ouvrages, conférences, expositions, animations, ateliers pédagogiques et séances de dédicaces.

Accès libre dans la limite des places disponibles → Tous les jours de 10h à 21h
**Informations complètes au 01 40 51 38 38**
et sur **www.imarabe.org**

**Institut du monde arabe**
1, rue des Fossés-Saint-Bernard 75005 – Paris

INSTITUT DU MONDE ARABE
معهد العالم العربي

L'OBS · Le Monde · LA CROIX · L'Histoire · Le Monde DES RELIGIONS · SCIENCES HUMAINES · TV5MONDE · france culture

SCIENCES HUMAINES
38, rue Rantheaume, BP 256
89004 Auxerre Cedex
Télécopieur : 03 86 52 53 26
www.scienceshumaines.com

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**
Jean-François Dortier

**SERVICE CLIENTS**
**VENTES ET ABONNEMENTS**
03 86 72 07 00
Estelle Dieux - Magaly El Mehdi -
Mélina El Mehdi - Sylvie Rilliot

**RÉDACTION**
**RÉDACTRICE EN CHEF**
Héloïse Lhérété - 03 86 72 17 20

**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT**
Christophe Rymarski - 03 86 72 07 10

**CONSEILLÈRE DE LA RÉDACTION**
Martine Fournier

**RÉDACTEURS**
Nicolas Journet - 03 86 72 07 03
(chef de rubrique Lire)
Jean-François Marmion - 03 86 72 07 09
Maud Navarre - 03 86 72 07 16
Chloé Rébillard - 03 86 72 17 29
Louisa Yousfi - 03 86 72 03 05

**CORRESPONDANTE SCIENTIFIQUE**
Martha Zuber

**SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET RÉVISION**
Renaud Beauval - 03 86 72 17 27
Brigitte Ourlin

**DIRECTION ARTISTIQUE**
Brigitte Devaux - 03 86 72 07 05

**ICONOGRAPHIE**
Laure Teisseyre - 03 86 72 07 12

**DOCUMENTATION**
Alexandre Lepême - 03 86 72 17 23

**SITE INTERNET**
Éditorial : Héloïse Lhérété
heloise.lherete@scienceshumaines.com
Clément Quintard
clement.quintard@scienceshumaines.com
Webmestre : Steve Chevillard
steve.chevillard@scienceshumaines.com

**MARKETING - COMMUNICATION**
**DIRECTRICE COMMERCIALE ET MARKETING**
Nadia Latreche - 03 86 72 07 08
**PROMOTION - DIFFUSION**
Patricia Ballon - 03 86 72 17 28

**PUBLICITÉ**
L'Autre Régie 28, rue du Sentier - 75002 Paris
Tél. : 01 44 88 28 90

**DIFFUSION**
• En kiosque : Presstalis
Contact diffuseurs : À juste titres
Benjamin Boutonnet - 04 88 15 12 40
• En librairie : Pollen/Dif'pop - 01 40 24 21 31

**ÉDITIONS SCIENCES HUMAINES**
Véronique Bedin - 03 86 72 17 34
Patricia Ballon - 03 86 72 17 28

**SERVICES ADMINISTRATIFS**
**RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
Annick Total - 03 86 72 17 21

**COMPTABILITÉ**
Jocelyne Scotti - 03 86 72 07 02
Sandra Millet - 03 86 72 17 38

**FABRICATION - PHOTOGRAVURE - PRÉPRESSE**
Natacha Reverre - 06 01 70 10 76
natacha.reverre@scienceshumaines.fr

**IMPRESSION**
Corelio PRINTING

**CONCEPTION GRAPHIQUE ET CONCEPTION DE LA COUVERTURE**
Isabelle Mouton
Couverture : Gary Waters/Ikon/Corbis

Titres et chapôs sont de la rédaction.
Commission paritaire : 0517 K 81596
ISSN : 0996-6994

Un encart «Cerveau & Psycho» est posé sur une partie des abonnés France.

# Sommaire

Mensuel – N° 282 – Juin 2016 – 5,50 €

**8 à 17 ACTUALITÉ**
**Démographie** - Migrants : quel sera leur sort ?
**Sociologie** - Le mariage homosexuel se banalise

**18 à 21 POINT SUR**
Pourquoi rions-nous ?

**18 à 21 ENTRETIEN AVEC...**
**Marie Rose Moro**
Réparer les adolescents



Didier Goupy/Signatures

**26 à 47 DOSSIER**
Apprendre à coopérer
COORDONNÉ PAR NICOLAS JOURNET

28 Qu'est-ce que coopérer ?
BENOÎT DUBREUIL

32 Les chantiers de l'amour conjugal
JEAN-CLAUDE KAUFMANN

34 Comment apprendre en groupe ?
DIANE GALBAUD

38 L'économie coopérative, succès et échecs
JEAN-FRANÇOIS DORTIER

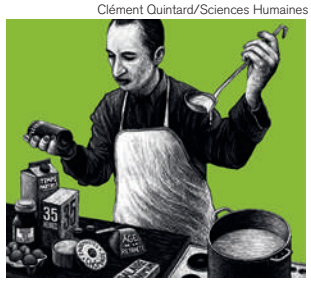
42 Soigner ensemble, tant bien que mal
FREDERIK MISPELBLOM BEYER

44 Wikipédia : comment ils ont réussi
DOMINIQUE CARDON

46 Vers un monde plus coopératif ?
GUILLAUME DEVIN

**Au sommaire du prochain numéro (en kiosques le 15 juin)**
**Les nouvelles psychothérapies**

Clément Quintard/Sciences Humaines



**48 à 53 RÉFÉRENCE**
Carl Schmitt (1888-1985), la nature du pouvoir

**54 à 57 CHANGER LE TRAVAIL**
Les marchés du travail en Europe

**58 à 69 LIRE** Livre du mois, livres, revues

**70 AGENDA**

UN ÉVÉNEMENT Solidarité SIDA
DES JEUNES CONTRE LE SIDA



# SOLIDAYS
## Love

80 CONCERTS CONTRE LE SIDA

Louise Attaque ✗ Cypress Hill ✗ Flume ✗ The Avener ✗ Selah Sue ✗ DJ Snake
Ibrahim Maalouf ✗ Bloc Party ✗ M83 ✗ Deluxe ✗ Feu! Chatterton ✗ St Germain
Keziah Jones ✗ Synapson ✗ Jeanne Added ✗ Flatbush Zombies ✗ Jain
The Shoes ✗ General Elektriks ✗ Oxmo Puccino ✗ Rover ✗ Odesza ✗ Mr Oizo
Patrice ✗ Angelique Kidjo ✗ Talisco ✗ Broken Back ✗ Boys Noize ✗ Naâman
Tiken Jah Fakoly ✗ Pfel & Greem ✗ Flavia Coelho ✗ Bagarre ✗ Biga*Ranx
The Qemists ✗ We Are Match ✗ Yanis ✗ Las Aves ✗ Naive New Beaters
Nathaniel Rateliff & The Night Sweats ✗ Bigflo & Oli et beaucoup d'autres

24 ▸ 26 juin 2016 PARIS-LONGCHAMP

INFO/RÉSA › SOLIDAYS.COM

LA BANQUE POSTALE · RATP · Spotify · îledeFrance

POINTS DE VENTE : solidays.com, fnacspectacles.com, digitick.com, ticketmaster.fr et autres points de vente habituels. Revente légale de billets sur zePass.com

fnac

CRÉA_Anthony Bornachot // PHOTO_©Gael Hamon // VECTO_freepik.com // Espace offert par Sciences Humaines

MAIRIE DE PARIS · nova LE GRAND MIX · FG. · oüi FM · W9 · M6 · 20 minutes

Avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, du Ministère en charge de la Jeunesse, de la SACEM, de l'ADAMI et de France Galop.

ÉDITORIAL

# La magie de la coopération

**C'est l'histoire d'une protéine appelée Leafy.** Sans elle, la nature n'aurait pas de fleurs. En effet, pour que les plantes puissent développer le bouton floral, pour que se déploient les pétales, sépales, pistil et étamines, il faut que cette protéine entre en action et active les gènes de la plante responsable de l'éclosion florale. Cette action relève de l'épigénétique dont nous parlions dans le dernier numéro de *Sciences Humaines*, (vous vous souvenez ?). Rappel : l'épigenèse désigne les facteurs extérieurs aux gènes et qui déclenchent ou inhibent leur expression.
Des chercheurs viennent de découvrir que cette protéine ne peut agir seule. Pour faire son effet, la protéine Leafy doit s'associer à ses semblables. Toute seule, elle ne parvient à rien. À plusieurs, elles déclenchent la fabrication d'une fleur. D'où le titre du communiqué du CNRS qui rapporte la découverte : « L'union fait la fleur ». Cette découverte est aussi le fruit d'une coopération, celle d'équipes de biologistes de Grenoble associées pour l'occasion à des équipes allemandes, suédoises et espagnoles : une forme de coopération scientifique exemplaire.

**Qu'est-ce que coopérer ?** S'associer en vue d'atteindre un but commun. Une fourmilière est une entreprise collective où les fourmis coopèrent pour s'occuper de leur reine, nourrir leurs larves, trouver et transporter la nourriture, etc. Les loups coopèrent lorsqu'ils chassent en meute (pendant que d'autres restent au terrier pour s'occuper des petits). Parfois même, des animaux d'espèces distinctes coopèrent entre elles. Ainsi en Afrique, le ratel (une sorte de blaireau) et « l'oiseau indicateur » (c'est son nom) coopèrent pour s'approvisionner en miel. L'oiseau indicateur est friand de miel mais ne peut s'attaquer seul aux dangereuses abeilles africaines. Quand il a repéré une ruche, il part à la recherche d'un ratel. Il se signale alors au ratel par son chant. L'oiseau vole alors de branche en branche jusqu'à la ruche, suivi par son comparse. Arrivé à destination, le ratel peut dévaster la ruche (sa fourrure épaisse le protège des piqûres). Une fois son travail accompli, quand les abeilles ont déserté la ruche, l'oiseau peut se nourrir à son tour. Comment ces deux animaux en sont arrivés à un tel degré de collaboration ? Cela reste une énigme. Mais la collaboration est très efficace. Certains chercheurs considèrent que la réussite de l'espèce humaine provient d'une capacité inédite à la coopération *(article p. 28)*.

**La coopération serait l'un des ciments du couple** (mais les couples d'oiseaux ne coopèrent-ils pas pour nourrir leurs petits ?). Elle est aussi à la base de toutes les organisations humaines. C'est la coopération de l'équipe de *Sciences Humaines* qui permet la fabrication de ce magazine. Bien sûr, tout n'est pas idyllique dans la coopération. Parfois, elle n'est pas très efficace (on vient d'apprendre que dans une fourmilière, la moitié des fourmis ne font rien d'utile de toute la journée !). Elle n'est pas non plus toujours vertueuse (le crime organisé repose aussi sur la coopération et du point de vue des abeilles, la coopération entre le ratel et l'oiseau indicateur est dévastatrice). Parfois elle tourne à la cacophonie (il suffit d'assister à une réunion de copropriétaires pour s'en rendre compte). D'où l'importance de comprendre les ressorts de la coopération et d'apprendre à en tirer le meilleur parti.
Car quand elle réussit, elle aboutit le plus souvent à des résultats auxquels on ne parviendrait jamais seul : soigner des gens, écrire des journaux, faire de grandes découvertes scientifiques.
Et même inonder le monde de fleurs ! ■



JEAN-FRANÇOIS DORTIER

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



NICOLAS JOURNET

## Quelle place pour la philosophie ?

D'un lecteur récent, mais vite devenu fidèle, nous avons reçu ce message encourageant.

Fraîchement abonné à votre revue, après avoir lu le numéro spécial « 25 ans » recommandé par *Les Échos*, je suis totalement enthousiaste de ce que je lis tous les matins : un ou deux articles avec mon bol de café au lait, de quoi me sentir en forme pour le reste de la journée.




Je constate que le mot « philosophie » est parfois présent dans vos articles. Par exemple, l'article de Martin Gilbert « Les animaux sont-ils bestiaux ? » (n° 279, mars 2016) le cite deux fois. Mais je n'ai pas encore vu de philosophe s'exprimer ou de commentaires sur un livre de philosophie, peut-être parce que je suis nouveau lecteur.

Il me semble que dans votre dossier mensuel, conclure par un article d'un philosophe apporterait une vision différente, et peut-être plus globale que celle des spécialistes qui écrivent dans ce dossier.

Ainsi, Roger-Pol Droit écrit tous les vendredis un article (« L'œil du philosophe ») dans *Les Échos*, prenant un recul historique sur les événements de la semaine. Pourquoi pas dans vos dossiers, lui ou un autre philosophe ?

Très cordialement. ■ **BRUNO AUPÉRIN**

**Cher Bruno,**

Tout en vous félicitant du plaisir que vous prenez à nous lire, je vous donne mon sentiment sur deux points de votre sympathique message.

D'abord, je n'ai pas l'impression que la philosophie soit absente des colonnes de *Sciences Humaines*. Que ce soit sous la forme de *Grands Dossiers*, de numéros spéciaux, de hors-séries, de dossiers mensuels, ou d'insertions plus limitées, le nombre de textes traitant de philosophie (et souvent rédigés par des philosophes) que nous avons publiés dépasse largement ma capacité de mémoire. Une recherche sur notre site (www.scienceshumaines.com) révèle… quelque 12 800 occurrences du mot « philosophie ». D'accord, c'est un peu « à la louche », mais le nom de Platon apparaît 334 fois, celui de René Descartes 134 fois, et celui de Jean-Paul Sartre 162 fois. Les expressions « philosophie aujourd'hui » et « philosophie contemporaine » totalisent 80 occurrences. « Philosophie morale » apparaît 94 fois.

Jusqu'il y a une vingtaine d'années, les sciences de l'homme et la philosophie ne s'aimaient pas beaucoup, et une longue adversité a opposé les sociologues aux philosophes. Mais la hache de guerre a été enterrée, et des thèmes comme la reconnaissance, l'identité, le *care*, la bioéthique et la justice sociale font qu'aujourd'hui les uns et les autres se rencontrent sur le même terrain.

Votre suggestion soulève une autre question : la philosophie est-elle une discipline parmi d'autres, ou bien celle qui serait chargée de les résumer toutes ? La réponse en acte que vous nous proposez risquerait de déterrer une hache de guerre que nous préférons garder à sa place. **N.J.**

**ÉCRIVEZ-NOUS !**

**Vous souhaitez réagir à ce numéro, contacter un journaliste ou soulever un débat ? Écrivez-nous à l'adresse suivante : nicolas.journet@scienceshumaines.fr**

## Pas si gratuites que ça…

À propos de l'article « La *success story* des universités populaires » (*GDSH*, n° 41, décembre 2015), nous avons reçu d'une lectrice d'Agen la remarque suivante :

Je me permets de réagir à l'article dans lequel vous écrivez *« Les cours sont gratuits ou accessibles moyennant une cotisation symbolique »*, ce qui m'a incitée à aller voir ce que ma ville proposait.

Après ma reconversion professionnelle, je suis en fin de droits, je ne perçois donc plus que les ASS, en d'autres termes je suis pauvre, mais riche de ma soif d'apprendre. Je vous transmets la fiche des tarifs de l'université du Temps libre afin que vous constatiez par vous-même que la gratuité n'est pas de mise. Pour m'inscrire, il me faudrait débourser 30 euros de cotisation, plus 6,66 euros par cours de philo (1 h 30), par exemple. Total : 9,16 euros par séance. Pour comparer, si je voulais faire de la salsa dans un club ça me coûterait 10 euros de l'heure. Je sais ce qu'est le bénévolat puisque je donne des cours de FLE vraiment gratuits ! Le concept de gratuité serait-il désormais soumis à l'effeuillage des marguerites ? Un peu, beaucoup, passionnément… Je profite de ce courriel pour vous féliciter pour votre magazine. Il m'a été d'un grand secours lors de ma reprise d'études, il est toujours une source appréciable d'informations, d'idées, de lectures, c'est le cadeau de Noël que je me fais depuis trois ans (il n'est pas gratuit mais ne s'annonce pas comme tel !) et j'en fais la publicité dès que j'en ai l'occasion… gratuitement cela va sans dire ! Cordialement. ■ **FRÉDÉRIQUE GHROUM**

**Réponse**

Une rapide recherche en ligne nous a permis de voir que le cas cité par Frédérique n'est pas une exception. Certaines de ces universités sont gratuites après cotisation annuelle (10 à 30 euros annuels), mais la majorité pratique des tarifs à l'heure de cours allant de 3,50 à 12 euros, selon les matières. Toutes ne s'intitulent pas « université populaire », mais université du temps libre, université pour tous, etc. Toutefois elles sont affiliées à l'Association des universités populaires de France. Cela mériterait une petite enquête complémentaire… **N.J.**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

MASTER CFT



Créez

L'ÉDUCATION & LA FORMATION de demain !

# MASTER CFT

CONCEPTION, FORMATION, TECHNOLOGIE

Devenez des spécialistes de l'ingénierie de formation grâce à un programme unique fondé sur une démarche d'apprentissage transformationnel !

## CANDIDATURES OUVERTES

Du 11 avril au 15 juin 2016

Pour plus d'informations :

www.sc-educ.unistra.fr | mastercft2@gmail.com

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

FACULTÉ DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

DÉMOGRAPHIE

# Migrants : quel sera leur sort ?

Des centaines de milliers de personnes se pressent, sans visa, aux portes de l'Europe. Un démographe analyse les différentes stratégies dont disposent les migrants pour obtenir l'asile. Quel avenir l'Union européenne leur réserve-t-elle ?



Sergey Ponomarev/The New York Times/Redux/Réa

Au cours de l'année 2015, le nombre de migrants arrivant sans visa aux portes de l'Europe a atteint un niveau record (plus d'un million de personnes) par rapport aux années précédentes. Parmi eux, le nombre de réfugiés a explosé. Ils représentent aujourd'hui près de 80 % des migrants, là où traditionnellement les migrants économiques étaient majoritaires : en effet, ce sont pour la plupart des personnes fuyant des dictatures ou des zones de guerre, en provenance principalement de Syrie, mais aussi d'Afghanistan, d'Irak, d'Érythrée ou de Somalie.

## La faiblesse des accords de Dublin

En conséquence, la répartition des migrants irréguliers par nationalité est passée d'une majorité de personnes ayant peu de chances d'obtenir le statut de réfugié à une majorité de personnes ayant une forte probabilité de l'obtenir. En toute logique, la convention de Genève (28 juillet 1951), à laquelle adhèrent les pays de l'Union européenne (UE), confère le droit d'asile à toute personne qui a dû quitter son pays par crainte d'être persécutée pour ses opinions, qu'elles soient religieuses ou politiques… et donc 80 % des demandes d'asile devraient être acceptées. Mais ce n'est pas le cas. Pourquoi ?

Philippe Fargues, directeur du Centre d'études des politiques migratoires (Institut universitaire européen de Florence), pointe un défaut dans les accords de Dublin. Selon ces accords, la demande d'asile doit absolument être déposée dans le premier pays européen atteint par le demandeur d'asile. Or, massivement, les migrants sans visa atteignent en premier la Grèce ou l'Italie : comment la Grèce pourrait-elle donc traiter autant de demandes d'asile, alors qu'il faut en moyenne au moins six mois pour traiter chaque demande ? Devant le trop grand nombre de demandes, de nombreuses personnes quittent la Grèce sans avoir formulé de demande d'asile, et essaient de la déposer dans des pays où ils escomptent trouver un travail. Pour P. Fargues, le principe des accords de Dublin est donc caduc de fait et il faut l'abandonner : il vaudrait mieux que le réfugié puisse formuler sa demande d'asile dans le pays européen de son choix.

Plus encore, ce goulot d'étrangement aux frontières de la Grèce pousse à remettre en cause la logique des « *hot spots* » : ces centres d'enregistrement servent à départager, de façon un peu binaire, les réfugiés (dont on examinera la demande d'asile) des migrants économiques, que l'on renverra à leur point de départ en les priant de se munir d'un visa s'ils veulent immigrer. Pour P. Fargues, la vraie question est de savoir où placer ces *hot spots* : actuellement, ils sont disposés à l'arrivée des bateaux, en Grèce et en Italie. Pourquoi ne pas faire un tel « filtrage » avant le trajet long et pénible des migrants, c'est-à-dire non dans les pays d'origine, mais dans les pays dits « de premier asile », comme la Turquie, la Jordanie ou le Liban ? Le problème est toutefois que les ambassades des pays européens situées dans ces pays n'ont pas les moyens, aujourd'hui, de faire ce travail de filtrage. Pourtant, ajoute le démographe, augmenter les possibilités logistiques dans les ambassades serait autrement moins coûteux que la débauche actuelle en termes de contrôle des frontières…

## Les migrants ne sont pas le problème

L'accueil de ces personnes est par ailleurs bridé par un phénomène nouveau : le basculement très net des politiques et de l'opinion publique en Europe qui, après une

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



*Réfugiés et migrants bloqués à la frontière entre la Grèce et la Macédoine en mars 2016.*

période de relative ouverture aux migrants (dans certains pays comme l'Allemagne ou la Grèce), sont passées brutalement à une phase de rejet complet. L'accord passé en mars 2016 entre l'UE et la Turquie en est symptomatique : moyennant finances, la Turquie accepte dorénavant que l'on redirige vers elle tous les réfugiés aux portes de l'Europe. Comment comprendre un tel rejet ? *« Les raisons invoquées par l'Europe, à savoir que les migrants sont trop nombreux pour que l'on puisse les accueillir, ne tiennent pas »*, affirme P. Fargues. Un million de personnes sont certes arrivées en Europe sans visa en 2015, mais il faut savoir que chaque année, deux millions y arrivent dotées d'un visa. Cette augmentation exceptionnelle d'un million de personnes aurait pu, du reste, être facilement absorbée, note P. Fargues, mais cela n'a pas été fait pour des raisons idéologiques. En effet, alors que la crise économique sévit et que les dirigeants semblent de moins en moins de susciter la confiance de leurs électeurs, les pays européens sont en proie à des partis populistes qui distillent la peur de l'étranger. Boucs émissaires bien commodes, les migrants sont parfois perçus comme un problème (ils viennent concurrencer les natifs pour de maigres emplois disponibles), ou une menace. Or, souligne le démographe, les migrants ne sont pas le problème, ils pourraient même représenter une partie de la solution : non seulement la concurrence entre réfugiés et nationaux sur le marché du travail n'existe quasiment pas, mais encore, le marché du travail a plutôt tendance à s'adapter au nombre de personnes en recherche d'emploi – ce n'est donc pas l'augmentation du nombre de migrants qui freine le développement de l'emploi. Enfin, la crise démographique dans de nombreux pays européens fait que ceux-ci ont de plus en plus besoin de migrants. Comme le rappelle P. Fargues, les migrants ne sont aucunement responsables d'une crise économique qui touche particulièrement les primoarrivants (20 % de chômage en moyenne). ■

**Régis Meyran**

**Philippe Fargues,** « Un million de migrants arrivés sans visa en Europe en 2015 : qui sont-ils ? », *Population & Sociétés*, n° 532, avril 2016.

## Morts en Méditerranée : un triste record

**Depuis l'an 2000, la Méditerranée est devenue la route migratoire la plus létale au monde, empruntée par des réfugiés espérant trouver asile en Europe. Entre 2000 et 2015, plus de 26 000 décès (sur un total de 1 664 211 personnes ayant traversé) ont été enregistrés, soit un risque de décès pendant le voyage de 15 ‰ en moyenne (avec un pic à 83 ‰ en 2009). Si l'année 2015 vient en second par le nombre absolu de décès (3 416), le risque de décès y est moindre (3,7 ‰). Le démographe Philippe Fargues analyse la situation : les décès sont nombreux, mais cela tient au grand nombre de migrants car *« si l'on considère le taux de mortalité, c'est le plus faible depuis les premiers enregistrements que l'on a pu faire de la mortalité en Méditerranée »*. La raison en est que les vieilles routes, très dangereuses, ont été massivement remplacées par la route de l'Est, bien plus courte et sûre, qui va de la côte turque aux îles grecques. Mais si la mortalité a diminué drastiquement, c'est aussi en raison de l'augmentation importante des opérations de recherche et de sauvetage par la marine italienne et par des ONG comme Médecins du monde et SOS Méditerranée. ■ R.M.**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

PSYCHOLOGIE

# Le *burnout* en voie de reconnaissance



iStock/Getty

Le 23 février dernier, l'Académie de médecine rendait public son rapport sur le *burnout*. Le champ de la recherche médicale est ouvert !

« *Ce rapport est le premier publié par une grande institution médicale publique pour progresser vers la reconnaissance du* burnout », annonce le psychiatre Patrick Légeron, l'un de ses rapporteurs. Étonnant, alors que le terme est tombé dans le langage courant et que les centres de consultation sur la souffrance au travail se multiplient pour traiter cette pathologie. Pourtant, il n'existe pas à ce jour de définition scientifique du *burnout*, grand absent des classifications médicales et des nomenclatures internationales. Cet objet médical non identifié reste à explorer.

Et il y a urgence pour dépasser un paradoxe très français : alors que le pays est mal classé en Europe pour la prise en charge du stress au travail, ce serait dans l'Hexagone que l'on parlerait le plus du *burnout*, mais sans déployer les moyens juridiques suffisants pour y remédier. Un projet de loi a bien failli l'imposer comme maladie professionnelle au printemps 2015 mais l'idée a été écartée. Logique, on ne peut légiférer sur un vide médical.

Toutefois, le vide n'est pas sidéral. Le rapport recense les découvertes de Claude Veil dès 1959 sur l'épuisement professionnel, le lancement de l'expression consacrée par le psychanalyste new-yorkais Herbert Freudenberger en 1971, l'échelle d'évaluation de la psychologue Christina Maslach mise au point dans les années 1980 ou des investigations en biologie. « *Vrai, mais il a fallu du temps pour que les sciences dures se penchent sur les explorations des sciences humaines et la frontière entre l'infraclinique et la pathologie reste à cerner scientifiquement* », prévient P. Légeron. Si l'Académie de médecine se garde donc d'officialiser une définition à ce stade, elle propose finalement un portrait précis, avec des symptômes clairs (épuisement émotionnel, dépersonnalisation et réduction de l'accomplissement personnel…) et des facteurs déclenchants identifiés (contextes professionnels toxiques, fragilités personnelles).

De quoi responsabiliser les chercheurs, les formateurs des futurs médecins, les managers des entreprises appelés à avancer avec les médecins du travail, le ministère de la Santé incité à coopérer avec celui du Travail… Tout un programme annoncé dans les recommandations du rapport. Le jour même de sa publication, la ministre de la Santé annonçait la création d'un groupe de travail pour proposer, enfin, une définition médicale du *burnout*. ■

**Sophie Viguier-Vinson**

**Enquête ESENER 2015,** https://osha.europa.eu/

## Les enfants craquent aussi

Après le *burnout* des professionnels, le *burnout* des parents, voici les derniers arrivés dans la liste des « épuisés » : les enfants. Après tout, pourquoi seraient-ils les seuls à échapper à la règle ? Dans son ouvrage *Le Burnout chez les enfants*, la psychothérapeute Béatrice Millêtre constate l'augmentation des jeunes patients nerveusement épuisés. Elle retrouve chez ces enfants les mêmes symptômes qui caractérisent le *burnout* des adultes : fatigue chronique, sentiment d'échec, désinvestissement de toutes les activités. Pour l'auteure, c'est parce que les enfants sont soumis à une pression croissante. Ils doivent réussir à tout prix à l'école, mais aussi dans leurs activités extrascolaires dont la quantité semble augmenter plus fortement que l'inflation. Et, comble de tout, leurs parents leur demandent d'être autonomes de plus en plus tôt. Trop d'exigences qu'ils ne peuvent assumer et qui risquent de les faire craquer. Il faut considérer les enfants comme des êtres en devenir et non des adultes en miniature, lance-t-elle. Mais dans ce cas, ne faudrait-il pas aussi éviter d'utiliser des termes initialement réservés aux grands ? Car à trop étendre les symptômes, le risque existe d'en voir galvauder le sens… ■

**Marc Olano**

**Béatrice Millêtre,** *Le Burnout chez les enfants*, Payot, 2016.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Le doute existe chez les bébés

Dans le jeu *Qui veut gagner des millions ?*, le joueur a la possibilité d'appeler à l'aide un « ami » lorsqu'il coince sur une question. Cela suppose qu'il soit capable de mesurer son incertitude quant à la véracité de la réponse qu'il a en tête. Cette faculté de recul sur ses propres pensées n'apparaît que progressivement au cours du développement de l'enfant. On a longtemps estimé que, jusqu'aux alentours de 6/7 ans, les enfants avaient du mal à évaluer objectivement leurs compétences. Récemment, une équipe de chercheurs du CNRS a remis en cause cette conception, estimant que les enfants auraient surtout du mal à verbaliser leur incertitude, mais en seraient conscients bien plus tôt que cela. Ils ont imaginé un dispositif expérimental pour tester si des bébés de 20 mois étaient capables de demander de façon non verbale de l'aide à un adulte.

L'expérimentateur présentait deux cubes à l'enfant. Il cachait un jouet sous l'un des cubes, puis les occultait par un rideau pour une durée allant de 3 à 12 secondes. Une fois le rideau levé, l'enfant devait se rappeler où était caché le jouet.

Dans une autre série, les jouets étaient cachés en dehors du champ de vision de l'enfant rendant cette tâche impossible à résoudre. Les chercheurs s'aperçoivent alors que les bébés sollicitent bien l'aide de l'adulte en le regardant, plus particulièrement lorsque les cubes sont occultés longtemps ou bien pour les tâches insolubles.

Ils semblent donc conscients de leurs limites et capables de faire appel à quelqu'un de mieux placé pour les aider. Toutefois, 35 % des enfants ne profitent pas de cette option. Peut-être font-ils partie de ceux qui pensent systématiquement avoir la bonne réponse, caractéristique que l'on retrouve chez beaucoup d'enfants, mais pas seulement… ■ M.O.

**Louise Goupil, Margaux Romand-Monnier et Sid Kouider,** « Infants ask for help when they know they don't know », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. CXIII, n° 13, 29 mars 2016.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

SCIENCES HUMAINES

Comprendre *l'humain* et *la société*




ABONNEZ-VOUS

Choisissez votre formule

| ABONNEMENT 1 an<br>Cochez la case correspondante | SIMPLE<br>11 mensuels | COMPLET<br>11 mensuels + 4 GDSH |
|---|---|---|
| PARTICULIER FRANCE | 48 € | 65 € |
| ÉTUDIANT FRANCE<br>sur justificatif de la carte d'étudiant en cours de validité. | 41 € | 55 € |
| INSTITUTION ET PAYS ÉTRANGERS<br>(Entreprise,administration, association, bibliothèque). | 58 € | 82 € |

OPTION HORS-SÉRIE 9,90 € SEULEMENT* !

PRIX UNIQUE TOUTES DESTINATIONS




PAR AVION ajouter :
7 € pour un abonnement simple
10 € pour un complet

2 numéros hors-série/an

* Cette option est strictement réservée aux abonnés.

Cochez les cases correspondantes :

☐ **OUI,** je m'abonne à Sciences Humaines au prix de _____ €
☐ **OUI,** j'ajoute l'option Hors-Série au prix de _____ €
☐ **OUI,** je choisis l'acheminement par avion au prix de _____ €
☐ **Je règle aujourd'hui la somme de** _____ €

☐ Par chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de Sciences Humaines
☐ Par Carte bancaire
Expire le
Cryptogramme (3 derniers chiffres CB)

Date et signature obligatoires :

Bulletin à compléter et à retourner avec votre règlement dans une enveloppe NON AFFRANCHIE à l'adresse :
Sciences Humaines - Libre Réponse 60 546 - 89 019 AUXERRE CEDEX

Nom Prénom
Société
Adresse
CP Ville
Pays Courriel
Cycle et filière Profession

Abonnez-vous par téléphone au 03 86 72 07 00 - Code PROMO 282

Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant. Vous pouvez vous opposer à leur transmission éventuelle à d'autres sociétés en nous écrivant

# ÉDUCATION

## Programmes **de réussite éducative :** un échec ?

Lancés en 2005, les programmes de réussite éducative (PRE) proposent aux enfants les plus fragiles, repérés à l'école, une prise en charge globale et individualisée : il peut s'agir de suivi social, médical, d'activités culturelles ou sportives, d'ateliers d'expression et/ou de soutien scolaire. L'équipe de l'Institut des politiques publiques (IPP) vient d'évaluer les effets de ces parcours, en menant deux enquêtes dans une centaine d'écoles et en analysant un grand nombre de dimensions : qualité de vie ressentie, estime de soi, motivation scolaire et mesures de compétences cognitives (mathématiques et français). Enseignants et parents ont également été interrogés. Le dispositif permet de comparer l'évolution d'enfants bénéficiaires d'un parcours PRE entre l'automne 2012 et le printemps 2014 à celle d'enfants de caractéristiques comparables, mais n'ayant pas bénéficié pas d'un tel parcours.




Lydie Lecarpentier/Réa

*Toulouse, juillet 2012, opération École ouverte au collège Bellefontaine.*

Et, selon les chercheurs, les résultats sont sans appel : ni le bien-être, ni le comportement, ni les compétences académiques des élèves bénéficiaires de PRE ne se sont améliorés par rapport à la situation des autres élèves, et il n'existe aucun élément factuel permettant de démontrer l'efficacité de ces programmes. Certes, ces résultats dérangeants sont contestés. D'abord, par les acteurs de terrain, dont on imagine aisément la déception : l'Anare (Association nationale des acteurs de la réussite éducative) remet en question notamment la méthodologie de l'étude et son caractère réducteur. Le Commissariat général à l'égalité des territoires tempère également ces résultats, sur la base d'une enquête plus qualitative réalisée par la suite et fondée sur le ressenti des acteurs de terrain.

Cela dit, les explications de ces résultats pour le moins décevants sont assez consensuelles. Le manque de moyens est une première piste. En comparaison, les programmes américains qui obtiennent de bons résultats coûtent dix fois plus cher. Ensuite, il est possible que les PRE souffrent d'un manque de coordination (avec l'Éducation nationale en particulier), et que les modalités de prise en charge des enfants ne soient pas suffisamment anticipées. Enfin, les effets de stigmatisation sont évoqués, qui peuvent entraîner une dégradation des perceptions à la fois des enseignants et des élèves eux-mêmes. Les PRE, qui touchent plus de 100 000 jeunes de 2 à 16 ans, doivent donc être repensés : interventions plus précoces, actions plus ciblées, plus intensives et surtout des programmes davantage en adéquation avec les difficultés des enfants. ■

**Christine Leroy**

**Pascal Bressoux, Marc Gurgand, Nina Guyon, Marion Monnet, François Keslair et Julie Pernaudet,** « Évaluation des programmes de réussite éducative (PRE) », rapport IPP, n° 13, mars 2016.

## **Des manuels scolaires** pour tous

Alarmée par la question récurrente des difficultés d'accès aux manuels scolaires, notamment dans les pays les plus pauvres, l'Unesco propose dans son dernier rapport toute une série de mesures pour y remédier. Dans bien des pays en effet, et à tous les niveaux scolaires, les élèves manquent totalement de livres ou doivent en partager l'usage avec d'autres. Or disposer d'un manuel est indispensable à la réussite scolaire, estime l'Unesco. Les enfants qui ne disposent pas de manuels peuvent passer une grande partie de leurs heures de classe à copier les contenus écrits au tableau, ce qui limite gravement le temps consacré à l'apprentissage. En développant un tout nouveau modèle de financement (basé sur la centralisation des achats et la création d'un Fonds mondial du livre), le nombre de manuels scolaires pourrait être triplé et les niveaux d'alphabétisme nettement améliorés : d'après une estimation, ils pourraient s'accroître de 5 à 20 % si chaque élève disposait d'un manuel scolaire. ■ **C.L.**

**Unesco,** « Every child should have a textbook », rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM), janvier 2016. Disponible sur en.unesco.org/

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Gérer sa consommation d'alcool, ça s'apprend

Perçue comme problématique, voire dangereuse, la consommation d'alcool chez les jeunes est un sujet préoccupant pour les instances publiques. L'apparition récente du *binge drinking*, pratique consistant à absorber dans un temps très court des quantités importantes d'alcools variés, a renforcé les préjugés sur une prise de risque dite délibérée et inconsciente.
À rebours de ces stéréotypes, le sociologue Yannick Le Hénaff montre comment les jeunes veillent à contrôler leur consommation. Son enquête par entretien porte sur 30 étudiants de Staps et de médecine, âgés de 19 à 25 ans, dans deux universités de l'Ouest de la France. Selon le chercheur, tous les jeunes se fixent des limites. Tête qui tourne, perte de repères… pour jauger de son état, chacun prend en compte divers indicateurs. Cela n'empêche pas des «dérapages» occasionnels, mais ces derniers constituent souvent une source d'apprentissage sur ce qui ne doit pas être réitéré : boire trop vite, à jeun, mélanger des alcools etc.
Bien sûr, ces jeunes subissent un encouragement à l'alcoolisation explicite (incitations verbales, bravades, jeux d'alcools…) et implicite (pratiques de sociabilité). Pourtant, le contrôle de soi devient un véritable enjeu pour éviter de perdre la face. L'injonction «savoir s'arrêter» fait écho à la dénonciation de ceux qui «vont trop loin» et qui «ne gèrent pas».
Ce modèle d'apprentissage est donc ambivalent : il valorise les conduites d'excès mais condamne l'absence de maîtrise. Les manières de consommer se présentent alors sous la forme d'une équation dans laquelle il faut prendre en compte ce que l'on est capable de boire, les effets du produit sur le temps long de la soirée et les échéances calendaires plus lointaines (concours, partiels…). Gérer sa conso, c'est finalement un *«hédonisme contrôlé»*. ■

JULIA BIHL

Yannick Le Hénaff, «Apprendre à "gérer" sa consommation : une approche biographique de l'alcoolisation chez les étudiants», *Agora débats/jeunesses*, n° 72, 2016/1.

Enseignement A Distance, pour vous former à votre rythme

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

L'Enseignement à Distance à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Licence - Master de Philosophie
Licence de Psychologie



Des modalités de formation souples et adaptées aux contraintes de chacun

sé service d'éducation permanente & à distance pad

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

03 26 91 86 66
sepad@univ-reims.fr

*Demandez votre dossier d'inscription en complétant le formulaire sur www.univ-reims.fr - Rubrique formation puis enseignement à distance*

SOCIOLOGIE

# Le mariage homosexuel se banalise



Sylvain Thomas/Réa

*Montpellier, 29 mai 2013. L'union de Vincent Autin et Bruno Boileau, premier mariage homosexuel en France.*

Selon l'Insee, 241 292 mariages ont été célébrés en France en 2014, dont 4 % de mariages célébrés entre personnes de même sexe. L'augmentation globale du nombre de mariages entre 2013 et 2014 provient ainsi uniquement de cette seconde catégorie. Dans le même temps, le nombre de mariages hétérosexuels s'est quasiment stabilisé. L'Insee note que ceux-ci sont en baisse depuis 2000, et de plus en plus tardifs. Ils sont aussi moins fréquents, car les générations récentes se marient moins que les précédentes. La saisonnalité des mariages est fortement marquée avec un pic de mai à septembre, suivi d'une baisse à l'automne. Toutefois, ce phénomène est moins marqué pour les couples homosexuels : relativement à l'ensemble des mariages, ils ont été plus nombreux à se marier durant les mois d'hiver. Leur part a atteint 7,3 % entre janvier et mars 2014 mais était de 3 % au mois d'août 2014. Enfin, des disparités subsistent selon les territoires : plus de 20 % des mariages homosexuels ont été célébrés en 2014 dans des communes de 200 000 habitants ou plus, contre moins de 10 % pour les mariages hétérosexuels. Paris arrive en tête puisque les mariages entre personnes de même sexe ont représenté 13 % de l'ensemble des mariages de 2014. Rennes se place en deuxième position (10 %), puis viennent Bordeaux, Montpellier et Lyon (8 à 9 %). Enfin, si l'on se marie moins dans les petites communes quand les deux conjoints sont de même sexe, cela ne signifie pas que l'on ne s'y marie pas. En effet, plus de 13 % des mariages de couples de même sexe ont été célébrés dans des communes de moins de 1 000 habitants, contre 16 % pour les couples de sexe différent. Au total, sur les 36 700 communes du territoire, 28 200 ont célébré au moins un mariage en 2014, et 4 500 environ ont célébré au moins un mariage entre personnes de même sexe. ■

**Emmanuelle Picaud**

**Vanessa Bellamy,** « Une légère hausse due aux mariages entre personnes de même sexe », *Insee Focus*, n° 55, mars 2016

## CHIFFRES

# Les prisonniers dans le monde

## 10,35 millions

de personnes étaient incarcérées dans le monde en 2015 dans 223 pays recensés, contre 8,66 millions en 2000, soit une augmentation de 19,5 %. Mais, compte tenu de la croissance populationnelle de 18,2 %, le taux moyen d'incarcération n'a que très faiblement cru en quinze ans. Il est actuellement de 144 personnes/100 000 en moyenne dans le monde, avec de fortes variations selon les pays et les régions.

- **Parmi les champions :** les Seychelles (799/100 000), les États-Unis (698), Saint-Kitts-et-Nevis (607), le Turkménistan (583), les îles Vierges U.S. (542), Cuba (510), le Salvador (492), Guam (469), la Thaïlande (461), le Belize (449), la Russie (445), le Rwanda (434), les îles Vierges anglaises (425).
- **Les plus faibles taux** en Afrique de l'Ouest (52), dans le sous-continent indien (74), ou encore en Norvège (71) ou en Suède (55).
- **L'Europe de l'Ouest** (84) est en dessous de la moyenne mondiale, mais a connu une augmentation de quelques points depuis quinze ans.
- **L'Europe de l'Est** conserve des taux assez élevés (193), bien qu'en forte baisse depuis 2000 (- 24 %).
- **La France** (95) se situe au-dessus de la moyenne ouest-européenne, en croissance depuis 2000 (82). Elle reste loin derrière les pays Baltes (241), au-dessous de l'Espagne (136) et du Royaume-Uni (125), mais au-dessus de son voisin allemand (78). ■

**Nicolas Journet**

**Roy Walmsley,** « World prison population list », 11e éd., Institute for Criminal Policy Research, février 2016. www.prisonstudies.org/

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# ANTHROPOLOGIE

## «Vous êtes de quelle origine ?»

**«*De quelle origine êtes-vous ?*» Est-ce là une bonne manière d'entamer la conversation avec une personne qui, par son nom, son vêtement ou son physique, montre quelque signe d'«étrangèreté» ? Eh bien non : les enquêtes montrent que, plus souvent qu'on pense, cette question est perçue comme intrusive et même agressive. Elle est, en tout cas, objectivement discriminante. Les migrants africains et asiatiques, ainsi que leurs descendants, même nés en France, se la voient posée autrement plus fréquemment qu'un présumé «autochtone». Aussi, la politiste Speranta Dumitru s'interroge : comment se fait-il qu'à la différence d'autres questions jugées indiscrètes («quel âge avez-vous ?», «combien gagnez-vous ?», «croyez-vous en Dieu ?»), celle-ci soit si facilement posée, et avec tant d'insistance ? Car, remarque-t-elle, celui qui s'avise de donner une réponse vague ou élusive est aussitôt pressé d'avouer sa «véritable origine». Or, une «véritable origine», c'est, dans 99 % des cas, un nom de pays. La clé de cette curiosité qui fait fi des règles de politesse et de discrétion, c'est le «nationalisme banal» dans lequel, depuis le plus jeune âge, nous sommes habitués à baigner. Et que dit-il, ce nationalisme ? Il dit que *«le monde est découpé en catégories à la manière dont les États-nations l'ont découpé, à savoir en associant des territoires à des groupes humains mutuellement exclusifs et stéréotypés»*. C'est pratique, mais réducteur. *«Le fait que la question des origines nationales soit si fréquemment posée,* conclut la politiste, *souvent en début de conversation, et que l'on insiste pour avoir une réponse indique le niveau d'emprise du système de catégories nationales sur les rapports humains.»* Mais qui pourrait préférer la complexité et l'incertitude à un monde si simple, divisé en stéréotypes ? Malgré cela, tournez donc votre langue sept fois dans votre bouche la prochaine fois… ■ N.J.**

**Speranta Dimitru**, «"De quelle origine êtes-vous ? Banalisation du nationalisme méthodologique», *Terrains/Théories*, 2015/3.



Distribution Sodis – 128, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - B.P. 142 –77403 Lagny Cedex – Tél. 01 60 07 82 99 - www.pub.u-bordeaux3.fr

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# ORGANISATIONS

## Des ordinateurs pour gérer les chômeurs

**Le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 5 766 300 en France (1). Face à l'importance du nombre de dossiers, le suivi équitable de tous les demandeurs d'emploi semble impossible. Pour y remédier, l'informatique vient alors assister le travail des conseillers Pôle emploi. Le logiciel Infocentre opérationnel (IOP) permet de repérer les dossiers qui pourront être traités rapidement, et la productivité de l'agent peut être constatée grâce à l'évaluation concrète et chiffrée que permet l'outil informatique. *«Les chiffres, c'est un peu obligatoire, c'est ça qui donne les moyens à notre agence. Alors si on veut que l'agence ait plus de moyens,* (…) *on fait du chiffre pour la chef. C'est du donnant-donnant»*, explique une conseillère Pôle emploi dans un article du sociologue Jean-Marie Pillon.**

**Mais ce n'est *a priori* pas contradictoire avec un travail de qualité. *«Plus les chiffres sont propres et présentables, plus les conseillers ont des marges de manœuvre pour effectuer, par ailleurs, le travail qu'ils jugent important, nécessaire et gratifiant, la part appréciable de leur activité que certains sociologues du travail nomment le "vrai boulot"»*, écrit J.-M. Pillon. À savoir, pour la plupart des agents, former les chômeurs aux exigences du marché du travail. Attention, cependant, avertit le sociologue : *«En se soumettant toujours plus aux injonctions de la performance, dans le but caché de ménager leur espace d'autonomie,* (les conseillers) *prennent néanmoins le risque de voir celui-ci se réduire à peau de chagrin.»* ■**

**Marie Deshayes**

(1) Ministère du Travail, 24 mars 2016.

Jean-Marie Pillon, «Hiérarchiser les tâches, classer les chômeurs. La gestion du chômage assistée par ordinateur», *Réseaux*, n° 195, 2016/1.



AP

## Mieux vaut paraître virtuose que bosseur

Elon Musk (Space X), Steve Jobs (Apple), Mark Zuckerberg (Facebook)…, ces trois entrepreneurs stars sont devenus milliardaires et sont salués pour leur génie. Une étude récente d'une professeure de psychologie londonienne démontre que, de manière générale, nous sommes plus attirés par les virtuoses que par les personnes laborieuses. Chia-Jung Tsay avait déjà prouvé en 2010 qu'entre deux pianistes, les sujets de son enquête privilégiaient le morceau de celui qualifié de génie à celui dont on soulignait la pratique intensive. Il s'agissait en réalité du même enregistrement. La chercheuse a retrouvé les mêmes conclusions en se penchant sur le milieu de l'entreprenariat. Elle a demandé à des investisseurs expérimentés et amateurs de jauger des projets de *start-up* avec un échantillon de créateurs d'entreprises tantôt décrits comme doués, tantôt comme travailleurs. *«Bien que les entrepreneurs aient obtenu des performances équivalentes, les participants ont jugé les projets des personnes douées meilleurs que ceux présentés par des bosseurs acharnés sur de multiples critères de performance et de succès* (présentation du *pitch*, secteur visé, modèle économique de la société, ndlr), explique-t-elle. *Les gens ont tendance à passer à côté de personnes mieux qualifiées au profit d'entrepreneurs qui semblent avoir des dons innés.»* Les conséquences sont rudes pour les «bosseurs». Selon l'étude, ils ont besoin de 4 à 5 années d'expérience en plus et d'un plus fort capital de départ pour convaincre un investisseur. ■

**Florine Galéron**

Chia-Jung Tsay, «Privileging naturals over strivers. The costs of the naturalness bias», *Social Psychology Bulletin*, 2015.

# Quand la vie ne tient qu'à une LED

En cas d'urgence, sommes-nous enclins à faire confiance aux machines ? Oui, si l'on en croit des chercheurs américains. Ceux-ci ont réalisé un exercice d'évacuation de bâtiment en cas d'incendie, pendant lequel les participants devaient suivre un robot équipé de LED rouges. Lors de l'exercice, les occupants de l'immeuble ont suivi aveuglément le robot, et ce même dans le groupe au sein duquel celui-ci avait été programmé pour ne pas inspirer confiance aux participants. Dans certains cas, le robot a conduit les volontaires dans la mauvaise pièce. Puis il a cessé de bouger, et un expérimentateur a alors expliqué aux participants que celui-ci était cassé. Après avoir constaté que leur guide ne bougeait plus, le hall a été rempli de fumée artificielle et l'alarme incendie a été déclenchée. Le robot a alors été réactivé et ses LED rouges se sont allumées. Celui-ci a dirigé les participants vers une sortie à l'arrière du bâtiment au lieu de les diriger vers la porte – marquée par des signes de sortie – qui avait été utilisée pour entrer dans le bâtiment, ce qui est contraire à toute logique. *«Nous avions espéré que si le robot ne s'était pas montré digne de confiance lorsqu'il a guidé les participants dans la première salle, les gens ne le suivraient pas lors de l'exercice d'évacuation. Au lieu de cela, ceux-ci ont suivi aveuglément les instructions du robot. Nous n'avions pas prévu ce schéma»*, a expliqué Paul Robinette, ingénieur de recherche à l'institut de recherche de Géorgie (GTRI). C'est seulement lorsque le robot a fait des erreurs évidentes que les participants ont commencé à le remettre en question. Par exemple, lorsque celui-ci dirigeait les participants vers une salle non éclairée, ou vers une voie sans issue. ■ E.P.

**Paul Robinette, Wenchen Li, Robert Allen, Ayanna M. Howard et Alan R. Wagner,** «Overtrust of robots in emergency evacuation scenarios», ACM/IEEE International Conference on Human-Robot Interaction, 2016.
http://www.news.gatech.edu/2016/02/29/emergencies-should-you-trust-robot

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



# Pourquoi rions-nous ?




Meyer/Tendance floue

**Jaune, blanc, noir…, notre rire a non seulement différentes couleurs, il change aussi en fonction de l'âge, du sexe et des personnalités.**

Marc Olano

Qu'est-ce qui motive le rire ? Pour Sigmund Freud, c'est le besoin de se libérer de ses tensions et de prendre de la distance par rapport à ses affects. Pour d'autres auteurs, c'est l'envie de dominer les autres en les dénigrant. Enfin, pour les cognitivistes, au départ du rire, il y a toujours une situation incongrue, inattendue, étrange, quelque chose qui sort de l'ordinaire. Plus récemment, des chercheurs américains ont estimé que ces modèles explicatifs étaient insuffisants. Pour preuve la scène suivante évoquée par les auteurs : un homme tue accidentellement sa femme qu'il aime par-dessus tout. Cette situation est incongrue, elle permet à l'homme d'asseoir sa supériorité et de se décharger de pulsions agressives enfouies au plus profond de lui. Elle répond donc aux trois critères cités, mais elle n'est pas drôle pour autant. Les chercheurs suggèrent donc une nouvelle hypothèse qui se résume ainsi : pour qu'une situation fasse rire, une norme communément admise doit être enfreinte, mais cette violation doit pouvoir être immédiatement perçue comme bénigne et sans gravité. Pour tester cette hypothèse, ils ont raconté différentes histoires à des groupes d'étudiants et observé leurs réactions. Dans l'une de ces histoires, un homme va acheter un poulet au supermarché. Il rentre à la maison, viole le poulet, puis le cuisine et le mange. Pour les chercheurs, cette histoire a tous les ingrédients nécessaires pour provoquer un rire franc : la violation d'une norme, même de deux (la zoophilie et la nécrophilie) et le caractère bénin immédiatement perçu par l'auditeur (le poulet est mort). Mais ils s'aperçoivent que plus les gens sont affectés par cette histoire, moins ils la trouvent drôle. La distance psychologique quant aux événements décrits ferait donc varier l'intensité du plaisir éprouvé. Ce modèle n'explique néanmoins pas tous les styles d'humour, comme l'humour raciste ou antisémite *(encadré)*, qui, lui, n'est pas vraiment bénin. ■

**Source**

▪ **«Benign violations. Making immoral behavior funny»**
A. Peter McGraw et Caleb Warren, *Psychological Science*, vol. XXI, n° 8, août 2010.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




*Noisy-le-Sec, 27 mai 2012. Les Rencontres d'ici et d'ailleurs (festival de théâtre de rue).*

# Hommes et femmes rient-ils autant ?

« *Femme qui rit à moitié dans ton lit* », dit un proverbe bien connu. Si les hommes ont plus tendance que les femmes à utiliser l'humour comme arme de séduction massive, serait-ce parce qu'ils sont particulièrement performants dans ce domaine ou plutôt parce que les femmes se laisseraient plus facilement aller à rire ? Le chercheur suisse Pascal Vrticka penche plutôt pour la deuxième hypothèse. Il a projeté des séquences vidéo variées à un groupe d'enfants âgés de 6 à 13 ans et s'est aperçu que les filles réagissaient plus fortement aux extraits drôles de type bêtisier, les garçons davantage aux scènes d'action. Comment expliquer ceci ? Il semblerait que le cerveau des hommes et des femmes réagisse différemment face à l'humour. Des chercheurs allemands ont montré à des personnes adultes des images humoristiques de bandes dessinées en observant en même temps ce qui se passait dans leur cerveau. Chez les femmes, les régions ventrales associées aux émotions et au plaisir, telles que l'amygdale, l'insula ou le cortex cingulaire antérieur réagissaient davantage, alors que pour les hommes, les régions dorsales intervenant dans la régulation des émotions étaient aussi sollicitées. Si les femmes étaient donc plus facilement amusées par des images mêmes banales, les hommes semblaient davantage dans la maîtrise de leurs émotions. En revanche, il semblerait que la réaction des uns et des autres dépende aussi du contenu. Pour des blagues à connotation sexuelle par exemple, la plupart des hommes auraient tendance à relâcher cette mainmise et ce seraient plutôt les femmes qui resteraient de marbre. ■

**Sources**

- **« Sex differences during humor appreciation in child-sibling pairs »** Pascal Vrticka *et al.*, *Social Neuroscience*, vol. VIII, n° 4, 2013.
- **« Gender differences in the neural correlates of humor processing. Implications for different processing modes »** N. Kohn *et al.*, *Neuropsychologia*, vol. XLIX, n° 5, avril 2011.

# À partir de quel âge peut-on faire de l'humour ?

On a longtemps cru que les bébés commençaient à faire de l'humour seulement à partir d'un an et demi. Or, si vous aimez les bêtisiers à la télé ou les vidéos amateur sur YouTube, vous avez pu constater que dès le plus jeune âge, les bébés sont très forts pour nous faire rire. Dans l'une de ces fameuses vidéos par exemple, on voit un petit de quelques mois s'amuser avec son grand frère à peine plus âgé. Le grand met son doigt dans la bouche du petit. Celui-ci le mord. D'abord doucement, puis de plus en plus fort. Son frère se met à pleurer et le petit à rire de bon cœur. Il se fiche de lui ! En se basant sur des observations de ce type, deux psychologues britanniques affirment que le sens de l'humour apparaîtrait beaucoup plus précocement chez l'enfant qu'on le soupçonnait. Pour les chercheurs, faire de l'humour nécessite deux compétences. Tout d'abord avoir la notion de ce qui est potentiellement drôle, soit le caractère incongru d'une situation. Deuxièmement, être en relation avec l'autre. En effet, pour faire rire, il faut savoir ce qui peut amuser son public. Pour les psychologues, très tôt les bébés ont déjà conscience de l'absurde et éprouvent du plaisir à taquiner les adultes. Ils donnent l'exemple d'un petit qui tend un cube à son père… et qui le reprend avec un grand sourire juste au moment où celui-ci veut l'attraper. Une scène classique que l'on peut observer chez des enfants de 9 mois. Mais même avant, à l'âge de 5 mois, les bébés peuvent se mettre spontanément à rire lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un avec un nez rouge. Ils ont donc déjà la notion du détail « incongru » de ce visage. Par ailleurs, ils aiment aussi faire eux-mêmes le clown en faisant des grimaces ou des bruits de bouche qui vont faire rire l'adulte. Nul besoin donc d'élaborer des jeux de mots sophistiqués pour être drôle. Les bébés font avec les moyens du bord, et ce pour le plus grand bonheur des adultes. ■

**Source**

- **« Teasing and clowning in infancy »** Vasudevi Reddy et Gina Mireault, *Current Biology*, vol. XXV, n° 1, janvier 2015.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Pourquoi rire fait-il du bien ?

Dire *« un bon rire vaut un bon steak »*, c'est dire que l'humour, ça se savoure ! Ce sera un bon steak pour les amateurs de chair fraîche, un bon poireau pour les végétariens, un pancake au sirop d'érable pour les Québécois, etc. Quoi qu'il en soit, les vertus thérapeutiques de l'humour ne sont plus à démontrer. Le rire détend, il calme les angoisses, permet de sortir des pensées sombres et même d'augmenter notre seuil de douleur. Mais comment l'expliquer ? Tout d'abord, l'humour distrait et permet de fixer notre pensée sur autre chose qu'une situation problématique. Pour preuve, cette expérience : des chercheurs néerlandais ont présenté à un groupe de personnes des images violentes d'accidents de voitures ou d'agressions physiques entrecoupées soit d'images paisibles, comme celle d'un père qui tient son bébé, soit de dessins humoristiques. Résultat : ceux qui avaient vu des images drôles étaient beaucoup moins affectés par les scènes violentes que les autres. Les chercheurs l'expliquent ainsi : les images humoristiques sollicitent davantage de ressources attentionnelles. Une image drôle nécessite une interprétation. Il faut d'abord détecter son caractère incongru avant de pouvoir en rire. Plus l'humour est subtil, plus il demande d'efforts cognitifs et plus il détourne donc la personne de ses autres préoccupations. Mais cette distraction est seulement de courte durée. Des chercheurs norvégiens ont voulu savoir si l'humour avait aussi des implications sur un plus long terme. Ils ont suivi pendant quinze ans un groupe de plus de 50 000 Norvégiens à qui ils avaient fait passer des tests pour connaître leur profil d'humour. Ils ont regardé à la loupe les profils des personnes qui avaient perdu la vie au cours de ces quinze ans. Les chercheurs s'aperçoivent alors encore une fois que ce sont bien les aspects cognitifs de l'humour qui déterminent ses bienfaits pour la santé. Plus que le fait de rire facilement ou d'apprécier la compagnie de personnes drôles, ce qui compterait avant tout serait les capacités à détecter et comprendre une situation potentiellement drôle. Pour ceux qui sont à l'aise dans ce domaine, les chercheurs trouvent un plus faible taux de mortalité et cela semble plus particulièrement vrai pour les femmes que pour les hommes. Pour les chercheurs, le fait d'être à l'affût de ce que la vie peut nous amener de divertissant diminuerait l'impact des facteurs de stress et favoriserait ainsi notre longévité. ■




José Otx/BSIP

***Les Clowns stéthoscopes à l'hôpital des enfants du CHU-Bordeaux.***

**Sources**

- **« Finding comfort in a joke. Consolatory effects of humor through cognitive distraction »** Madelijn Strick *et al.*, *Emotion*, vol. IX, n° 4, août 2009.
- **« A 15-year follow-up study of sense of humor and causes of mortality. The Nord-Trøndelag health study »** Solfrid Romundstad *et al.*, *Psychosomatic Medicine*, 13 novembre 2015.

# Peut-on mourir de rire ?

S'il vous est déjà arrivé de prendre un fou rire, vous vous en souvenez sans doute comme d'un moment d'intense plaisir et de communion avec d'autres. Mais peut-être aussi, lors de ce moment d'hilarité, avez-vous eu cette impression un peu angoissante de ne plus pouvoir vous arrêter. Si le rire a essentiellement des effets bénéfiques sur la santé, il peut aussi provoquer dans quelques rares cas de réels ennuis allant de la perte de connaissance jusqu'à l'arrêt cardiaque. Deux chercheurs britanniques ont épluché les archives des articles scientifiques publiés entre 1946 et 2013 contenant le mot-clé « rire ». Sur 785 articles recensés, 114 abordaient des effets nocifs du rire, plus particulièrement pour ce qui concerne les rires incontrôlés. Et ceux-ci sont plus nombreux qu'on pourrait le supposer. Un rire trop exubérant peut non seulement provoquer un malaise dû à une chute de tension brutale, mais aussi des maladies pulmonaires (emphysème, pneumothorax), des crises d'asthme, des maux de têtes, un syndrome de Boerhaave (perforation de l'œsophage), une luxation de la mâchoire, ou encore des problèmes d'incontinence, d'où l'expression « pisser de rire ». Mais certaines études rapportent des cas encore plus graves, comme celui de cette femme qui au bout d'un fou rire de trois minutes a subi un arrêt cardiaque. Morte de rire… pour de vrai ! Mais rassurez-vous, ces cas sont rares et concernent en général des personnes à la santé fragile ou ayant des malformations, comme c'était le cas pour cette femme. Si cette revue complète de littérature témoigne donc de tout un éventail de conséquences fâcheuses d'un rire trop appuyé, les auteurs nous rappellent qu'elle ne permet pas d'établir si les mauvaises blagues rendaient réellement malades, ni si les blagues de mauvais goût provoquaient une altération de la perception des saveurs. On aura reconnu le fameux humour anglais… ■

**Source**

- **« Laughter and MIRTH (methodical investigation of risibility, therapeutic and harmful). Narrative synthesis »** Robin Ferner et Jeffrey Aronson, *BMJ*, n° 347, 12 décembre 2013.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

## Quel est votre **style d'humour ?**




Le Magazine de la santé

*Marina Carrère d'Encausse et Michel Cymès animent* Le Magazine de la santé.

**Attention de ne jamais plaisanter avec un psy,** car celui-ci pourrait en déduire bien plus de choses sur vous que vous avez envie de lui révéler. Le psychologue américain Rod Martin a étudié l'humour sous toutes ses formes. Il distingue quatre profils de rieurs, certains ayant des formes d'humour qu'il qualifie de saines et d'autres d'inadaptées. Dans tous les cas, votre style d'humour en dit long sur vous… Si vous adorez faire rire les gens en racontant des blagues ou si vous aimez tout simplement dire ou faire des bêtises dès que vous êtes entourés, vous pratiquez **« l'humour associatif »**. C'est un humour tourné vers les autres qui se savoure de préférence à plusieurs.

Si vous êtes plutôt du genre à toujours rechercher le petit détail qui pourrait vous aider à vous détendre, même quand votre moral est au plus bas et même quand vous êtes seul, vous pratiquez l'**« humour autogratifiant »**. Cette forme d'humour est en effet bien souvent utilisée comme un mécanisme de défense pour faire face à l'adversité. Pour le psychologue, ce sont deux styles d'humour positifs qui vont renforcer le bien-être de l'individu. Ils sont le fait de gens qui se caractérisent en général par une bonne estime de soi, un bon équilibre psychologique, des personnalités extraverties et une certaine ouverture d'esprit.

À l'inverse, deux autres formes d'humour traduiraient davantage une forme de mal-être psychique. D'un côté, **« l'humour agressif »**, sarcastique, moqueur, qui vise les faiblesses des autres, comme par exemple les blagues sexistes ou racistes. Les rieurs agressifs se préoccupent peu de ce que leurs cibles peuvent ressentir et utilisent facilement l'humour pour asseoir leur domination. Des sentiments hostiles, le cynisme ou l'arrogance en sont en général à l'origine. Enfin, il y a aussi ceux qui se prennent eux-mêmes pour cible. R. Martin parle d'un **« humour autodénigrant »**. C'est une forme d'autodérision poussée à l'extrême où la personne se sacrifie en quelque sorte pour paraître drôle aux yeux des autres. Elle peut aller jusqu'à raconter des détails honteux de sa vie privée dans le seul but de s'attirer les bonnes grâces de son auditoire. Ce type d'humour est souvent lié à un mal-être, une dépression, des troubles anxieux ou un manque d'estime de soi. Selon R. Martin, les hommes utiliseraient davantage ces deux derniers types d'humour que les femmes, peut-être parce qu'ils renvoient à des traits de caractère réputés plus fréquents dans la gent masculine. Enfin, si chacun d'entre nous peut avoir une préférence parmi ces quatre styles, nous utilisons aussi souvent plusieurs palettes en même temps. ■ **M.O.**

**Source**


- **« Individual differences in uses of humor and their relation to psychological well-being. Development of the humor styles questionnaire »**
  Rod Martin *et al.*, *Journal of research in personality*, vol. XXXVII, n° 1, février 2003.


# Un gène de **l'hilarité ?**

À observer attentivement notre entourage, on pourrait se demander s'il n'existe pas parmi nous des « rieurs-nés » et d'autres génétiquement prédestinés à faire la tête ? Eh bien justement, une équipe de chercheurs américains a récemment pu identifier un gène susceptible d'expliquer une plus grande propension à l'hilarité. Il s'agit du gène 5 HTTLPR dont la variante (allèle) courte semble induire une plus grande réactivité émotive. Il semblerait que les personnes possédant un allèle 5 HTTLPR court montrent des réactions physiques et comportementales plus nettes lorsqu'elles sont confrontées à des événements familiaux ou personnels aussi bien douloureux que réjouissants. Pour vérifier cette sensibilité accrue aux situations drôles, les chercheurs ont observé un groupe d'adultes qui visionnaient des séquences vidéo comiques ou des dessins humoristiques. Leur ADN avait été récolté par des tests salivaires. Les résultats de cette étude confirment l'hypothèse de départ : les personnes aux allèles HTTLPR courts montrent plus de réactions spontanées d'amusement que celles aux allèles longs. Mais les auteurs précisent aussi que ce particularisme génétique n'explique que 2 % de la variance des expressions émotives. Elle ne détermine donc pas à elle seule le rire. D'autres facteurs interviennent comme l'âge, le sexe, la culture ou le profil psychologique. Les rieurs-nés tiennent donc plus du mythe que de la réalité qui, comme souvent, est bien plus complexe. ■

**Source**


- **« Short alleles, bigger smiles ? The effect of 5-HTTLPR on positive emotional expressions »**
  Claudia Haase *et al.*, *Emotion*, vol. XV, n° 4, août 2015.


Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

RENCONTRE AVEC MARIE ROSE MORO

# Réparer les adolescents

**Souvent plus sensibles, inventifs et révoltés que les adultes, les adolescents sont aussi plus vulnérables aux troubles psychiques. La psychiatre et psychanalyste Marie Rose Moro fait le pari de leur créativité, puissant levier pour les aider à vivre et à se trouver.**

Enfant, elle se rêvait actrice de théâtre. La coïncidence tombe bien : pour parler de son livre *L'Adolescent créatif face au malaise de la société*, nous lui avons donné rendez-vous sur scène. Dans le théâtre d'Auxerre, où nous animons cette « Scène des idées », la salle se remplit en quelques minutes. Nous observons l'afflux. *« Certains viennent de Lyon »*, s'enthousiasme le directeur des lieux. Les lumières se tamisent. Des coulisses, notre invitée jette un œil vers le public. *« J'aime bien cette salle,* me souffle-t-elle. *On voit les visages des gens… »*

À défaut de jouer la comédie, Marie Rose Moro a choisi de consacrer sa vie à la psychiatrie de l'adolescent. Une spécialité médicale ? Disons un *« art de l'autre »*. Étonnante professeure de psychiatrie, qui se dit rimbaldienne, elle a étudié la médecine en même temps que la philosophie et l'anthropologie.

Sa carrière pourrait se résumer en trois lieux. D'abord, les zones escarpées d'un monde sous tension qu'elle a parcouru adolescente, sac sur le dos, entre deux partiels avant de les redécouvrir plus tard avec Médecins sans frontières. Ensuite, la maison d'adolescents Casita à l'hôpital Avicenne à Bobigny, au cœur d'une banlieue meurtrie, qu'elle a créée en 2004. Elle y a inventé la première consultation transculturelle pour des enfants issus de l'immigration. Enfin, la Maison des adolescents, aussi appelée Maison de Solenn, cette belle bâtisse de verre en plein cœur de Paris, adossée à l'hôpital Cochin.

Sa nomination à la Maison de Solenn, en lieu et place de Marcel Rufo, a surpris. On a parfois craint qu'elle y perde son âme. C'est mal connaître cette passe-muraille, qui ne s'épanouit qu'en construisant des ponts. Chez elle, tout se métisse comme dans cette Andalousie où elle aime se ressourcer : la psychiatrie s'abouche à la philosophie ; psychanalyse et autres thérapies font bon ménage ; les anthropologues et les slameurs s'incrustent à l'hôpital, les infirmiers ont leurs mots à dire. Les patients, tous singuliers, méritent des soins individualisés, sur mesure, délestés des dogmes d'antan.

***Impossible de commencer cet entretien sans vous demander quelle adolescente vous étiez vous-même…***

Difficile question, car on évalue toujours très mal quel adolescent on a été ! J'ai grandi dans les Ardennes, dans un tout petit village, au sein d'une famille nombreuse venue de Castille. J'ai des souvenirs plutôt doux de ma jeunesse, que j'idéalise sans doute. Charleville-Mezières était tout proche, ville d'Arthur Rimbaud, et cette présence poétique me fascinait. Ses textes ont marqué mon adolescence. Moi, la petite Espagnole, je m'imprégnais de ses rêveries et de ses révoltes. Sa poésie a nourri mon goût de l'ailleurs. J'avais l'idée que la vie ne valait rien sans de grands engagements.

***Vous avez mené en parallèle des études de philosophie et de médecine, ce qui est particulièrement exigeant. Qu'est-ce qui vous a motivé dans ce double cursus ?***

Mes parents n'avaient pas de diplôme, ne parlaient même pas français, mais ils nourrissaient une ambition pour moi : il fallait que je devienne « docteure » ! M'engager dans cette voie revenait donc à honorer le mandat paternel. Ce n'était pas non plus une punition : j'étais attirée par l'idée de soigner les gens. Mais j'adorais par ailleurs la philosophie. J'ai donc concilié les deux en poursuivant un double cursus. La philosophie a été une école incroyable, qui m'a conduite à

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



Didier Goupy/Signatures

*Psychiatre et psychanalyste, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris-V, spécialiste d'ethnopsychiatrie, Marie Rose Moro dirige la Maison de Solenn à Paris (hôpital Cochin). Elle a publié, entre autres,* La Violence envers les enfants, approche transculturelle, *Fabert, 2016, et dirigé* L'Adolescent créatif face au malaise de la société, *Armand Colin, 2015.*

interroger mon rapport aux autres. La médecine a un objet passionnant, qui est l'humain. Mais elle reste sèche dès qu'il s'agit d'aborder les grandes questions qui constituent la trame de l'existence : qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la souffrance ? Qu'est-ce qu'un homme ? Par ailleurs, pour moi l'enfant de migrants, la philosophie représentait les grandes valeurs universelles portées par la France. Étudier la philosophie allait donc me permettre de devenir vraiment française. Le paradoxe, c'est que la philosophie m'a justement enseigné le contraire : les valeurs ne se délivrent pas, il faut les construire. Ce qui compte, c'est davantage le lien que nous tissons avec l'autre et les valeurs que nous pouvons construire ensemble.

***Vous avez choisi de consacrer votre carrière à l'adolescence. Pourquoi vous êtes-vous spécifiquement intéressée à cette tranche d'âge ?***

La psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent m'est apparue comme une évidence. Je me suis d'abord intéressée aux bébés, avec mon maître le psychanalyste Serge Lebovici, à une époque où tout restait à comprendre. La psychologie de l'enfant et de l'adolescent reste d'ailleurs encore minée par des préjugés. On croit encore parfois, par exemple, que les enfants n'ont pas de représentations de la mort, ce qui est absolument faux. Les petits sont touchés directement, aussi bien que les adultes, par les épreuves de la vie. Et ils sont touchés doublement, car ils ont besoin d'être protégés pour grandir harmonieusement. Or les adultes s'en occupent moins lorsqu'ils sont eux-mêmes frappés par une épreuve. Aujourd'hui encore, dans la plupart des pays du monde, il est plus difficile de monter un programme d'aide psychologique pour les enfants que pour les adultes, quand bien même les campagnes humanitaires utilisent massivement des photos d'enfants. Enfin, s'occuper des enfants et adolescents consiste bien sûr à les soigner, mais aussi à faire de la prévention pour les adultes de demain. J'étais très sensible à cet aspect dynamique. Faire de la psychiatrie de l'adolescent, c'est à la fois réparer des vivants et préparer des adultes heureux, prêts à agir pour un monde meilleur.

***Qu'est-ce que l'adolescence ? Se définit-elle par l'âge, par des événements physiologiques, psychiques ?***

La question semble simple, mais la réponse ne fait l'objet d'aucun consensus. Dans certaines langues, l'adolescence n'existe pas. Il existe ainsi en Afrique plusieurs sociétés où l'on considère les individus soit comme des enfants, soit comme des adultes. Un rituel ▶

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

*Les psychothérapeutes sont des artisans : ils bricolent.*

de passage signifie à l'enfant qu'il a grandi et est désormais adulte. C'est nous, Occidentaux, qui avons créé cette catégorie en lui donnant sa cohérence. Physiologiquement, elle est traversée par la puberté, mais ne saurait s'y réduire. D'un point de vue psychologique, elle se caractérise par un processus de séparation et d'individuation. L'enfant se sépare de ses parents et commence à construire son identité en intégrant des modèles nouveaux, autres que parentaux : profs, copains, responsables associatifs, stars, etc. Cette période s'achève quand l'autonomie est conquise, à la fois sur les plans psychologique, moral et financier. Cette sortie de l'adolescence a lieu aujourd'hui tardivement, autour de 25 ans.

***Pourquoi les adolescents sont-ils si prompts à se révolter ?***

L'adolescence est par excellence l'âge de la révolte et de la radicalité, tout simplement parce que les passions y sont plus intenses. Dans toutes les sphères de sa vie, privée ou publique, l'adolescent éprouve d'immenses élans d'affection, d'amour et de solidarité, comme des mouvements de colère ou de refus violents. Ces passions constituent un carburant puissant d'individuation, à un moment où il doit trouver seul ses raisons de vivre. Elles représentent aussi une forme de consolation quand l'ado perd l'idéalisation de ses parents. Le danger guette plutôt les ados qui ne parviennent pas à exprimer leur révolte intérieure : ils peuvent avoir tendance à la retourner contre eux-mêmes, par exemple par l'automutilation ou l'anorexie. C'est pourquoi je pense essentiel de multiplier les espaces d'expression pour tous les adolescents, où ils puissent extérioriser leurs désirs et leurs colères.

***Certaines pathologies psychiques, comme l'anorexie, semblent littéralement exploser chez les adolescents ? Comment l'expliquer ?***

C'est tout à fait juste, notamment en ce qui concerne l'anorexie, qui se développe de plus en plus jeune et touche aussi désormais beaucoup de garçons. Je crois simplement que chaque époque génère sa propre façon d'exprimer la souffrance. L'anorexie est aujourd'hui « à la mode ». Non pas qu'il s'agisse d'un comportement superficiel, bien au contraire, mais parce que c'est une façon contemporaine d'investir sa souffrance psychique, de lui donner « corps », dans une période qui survalorise l'apparence physique. Il en va de même de la phobie scolaire, qui se développe massivement depuis quelques années, dans un contexte de crise et donc de crispation parentale sur les performances à l'école. C'est pourquoi le diagnostic ne suffit en aucun cas à déterminer le traitement. L'anorexie ou la phobie scolaire ne sont que des symptômes d'un mal-être qui reste à comprendre.

***Certains milieux sociaux prédisposent-ils au développement de troubles psychiques ?***

Parmi les 3 000 adolescents que nous recevons à la Maison de Solenn figurent toutes les classes sociales, de l'enfant mineur isolé à l'enfant d'un ministre. Personne n'est épargné, mais on constate qu'il existe des pathologies associées à certains milieux sociaux : par exemple, les anorexies restent un peu plus fréquentes dans les catégories intellectuelles et supérieures, tandis que l'hyperphagie et l'obésité morbide sont souvent associées à des classes sociales défavorisées, et touchent notamment des adolescents placés par l'Aide sociale à l'enfance ou la PJJ. Il existe donc un important marquage social du corps adolescent. Mais les pathologies psychiatriques peuvent transiter d'un milieu à un autre. Par exemple, lorsque j'ai débuté ma carrière, il y a trente ans, l'anorexie n'existait pas chez les adolescents issus de l'immigration africaine et maghrébine. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai. Les adolescents sont poreux : d'où qu'ils viennent, ils intègrent très vite les éléments de la société d'accueil, pour le meilleur et pour le pire.

***Vous avez œuvré pour la mise en place de thérapies familiales pour soigner l'anorexie, rompant ainsi avec la tradition d'isolement du malade qui prévalait pour cette maladie… Avec quelle efficacité ?***

Il existe en effet en France deux traditions pour soigner l'anorexie. La première consiste à séparer le patient de ses parents pendant une période plus ou moins longue, pour évaluer son trouble et moduler les relations avec son entourage. J'ai tendance au contraire à privilégier un travail sur les interactions avec la famille sans séparation, en réunissant tout le monde autour de la table. Nous disposons à ce jour de suffisamment d'études internationales pour évaluer l'efficacité de ces thérapies familiales : elles marchent beaucoup mieux que les thérapies individuelles, en tête à tête avec l'adolescent(e). Les parents doivent pouvoir exprimer, par exemple, ce qu'ils ressentent quand ils voient leur fille refuser de se nourrir ; c'est d'un grand secours pour la mettre sur la voie de la guérison. Ce type de thérapie suppose un grand courage des familles, mais elles portent leurs fruits.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

Cependant, il faut se préserver de l'idée qu'il existerait une méthode infaillible qui soignerait magiquement telle ou telle maladie. Le progrès de la psychologie passe par l'individuation du parcours de soin. On ne soigne jamais que des êtres singuliers. Il faut donc éviter les dogmes et observer chaque patient, chaque contexte pour trouver la réponse la mieux adaptée. La psychothérapie est un art de l'autre, plus qu'une science. Et les psychothérapeutes sont des artisans : ils bricolent.

***Votre avant-dernier livre s'intitule* L'Adolescent créatif face aux malaises de la société. *Quelle place réservez-vous à la créativité dans le soin ?***

Les adolescents, la plupart du temps, ont à cœur d'embellir le monde. Leur créativité est une ressource thérapeutique précieuse. À la Maison de Solenn, Alice Titia Rizzi et Claire Viardot animent par exemple un groupe d'écriture, où ils incitent les jeunes fragilisés à mettre en forme, « en style » leurs émotions, leurs rêves et leurs meurtrissures. Ce travail les aide à reconstruire une estime d'eux-mêmes, préalable indispensable pour retrouver le goût de vivre, de manger, d'aller à l'école… Nous utilisons aussi le théâtre, la danse, le slam, la radio au sein d'ateliers culturels coanimés par un binôme artiste/soignant. L'idée est d'autoriser l'adolescent à utiliser ses compétences et ses idéaux, de sorte à transformer sa souffrance en beauté. La beauté ne guérit ni ne résout tout, mais elle représente une puissante consolation.

***Vous avez aussi été la première à mettre en place des consultations transculturelles, à Bobigny puis à l'hôpital Cochin. Les enfants de migrants ont-ils des vulnérabilités spécifiques ?***

Leur vulnérabilité tient au fait qu'ils doivent jongler avec plusieurs systèmes de références anthropologiques et linguistiques, à la maison et à l'extérieur. Ils sont aussi confrontés à des discriminations. Ce sont parfois des petites remarques apparemment anodines mais qui soulignent leur différence et provoquent des blessures narcissiques. C'est la raison pour laquelle j'ai développé les consultations transculturelles, pour que la migration soit perçue comme une richesse et non un handicap. Nous travaillons beaucoup avec les parents, parfois avec des traducteurs, afin de les aider à transmettre leurs références à leurs enfants. C'est l'une des grandes causes de ma vie.

***Vous avez écrit un livre manifeste,* L'Immigration, une chance pour l'école *pour inciter l'Éducation nationale à mieux valoriser la diversité au sein de l'école. Quatre ans après cette publication, avez-vous l'impression d'avoir été entendue ?***

L'école française bouge, mais plus lentement qu'au Canada par exemple. Par tradition républicaine, notre école a tendance à ériger un mur entre le monde de l'école et le monde de la maison. Or, le monde de la maison constitue le socle d'attachements sans lequel les connaissances scolaires ne peuvent s'imprimer efficacement. Sur le plan cognitif, le reconnaître et le valoriser au sein de l'école me paraît donc important pour les enfants de migrants.

L'autre enjeu est linguistique : les psycholinguistes nous apprennent que le bilinguisme non seulement n'est pas un obstacle au développement de l'enfant, mais qu'il est un facteur protecteur de l'estime de soi et des apprentissages. Nous avons intérêt à développer, par exemple, la lecture de contes en langues arabe, swahili ou chinoise au sein des écoles. D'autant qu'un enjeu affectif se greffe sur l'enjeu de connaissance : pour les enfants de migrants, valoriser la langue de leurs parents, la langue de la transmission, revient d'une certaine manière à reconnaître la richesse de leur famille et la légitimité de leur histoire. Si les enfants ne possèdent pas la langue pour faire ce lien avec le monde de leurs parents, d'autres fétiches peuvent venir se substituer à la langue : des objets simplifiés, transnationaux, qu'ils peuvent attraper sans la langue, comme certaines idéologies dévoyées. Ces questions commencent à être posées, mais les préjugés freinent encore le processus d'ouverture…

***Livre après livre, vous ne cessez de célébrer la débrouillardise des adolescents. Quelle place accordez-vous aux parents et plus largement à l'éducation dans cette période ?***

Ce qui me frappe chez les parents d'ados, c'est leur promptitude à être déçus. La société idéalise cet âge autant qu'elle le redoute, ce qui n'est pas sans répercussion sur nos comportements, souvent crispés. Donald Winnicott donnait souvent deux conseils aux parents. Le premier était celui-ci : *« N'oubliez pas, l'adolescence est une maladie qui passe spontanément. »* Et il ajoutait : *« Soyez authentique. »* Les adolescents ont cette acuité très forte : ils perçoivent très bien lorsqu'on est dans le faire, et non dans l'être. Enfin, pour ma part, j'inciterais les adultes à laisser davantage leurs ados expérimenter leurs rêves, aussi absurdes nous paraissent-ils. Les ados ont l'enthousiasme du possible. Ils se rêvent acteurs, ils veulent faire le tour du monde, s'engager, tenter des choses. Il est normal qu'ils fassent des écarts ; cela ne les empêchera pas de rentrer, plus tard, dans un compromis plus rassurant. Cet enthousiasme est fondateur. Ne le cassons pas, nous fabriquerions des adultes malheureux. ■

**Propos recueillis par Héloïse Lhérété**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

DOSSIER

# Apprendre à coopérer



DOSSIER COORDONNÉ PAR NICOLAS JOURNET

**L'espèce humaine est sans doute la plus coopérative de toutes. Mais diriez-vous d'un esclave qu'il coopère avec son maître ? Sans doute pas. Il travaille pour lui dans les strictes limites de ses obligations. Coopérer, ce n'est pas seulement se soumettre aux ordres, échanger des services ou partager des tâches : c'est le faire librement et avoir un but commun. « Coopérer, souligne Benoît Dubreuil (p. 28) suppose que l'on aurait**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@...c.org) - 20-07-2016



iStock/Getty

**aussi de bonnes raisons de ne pas le faire. » C'est sans doute pourquoi il n'est pas si facile d'y arriver. La poursuite des intérêts légitimes de chacun est aussi la plus ordinaire des libertés. Dans le couple comme entre internautes, à l'école comme au travail, entre personnes comme entre pays, instaurer la coopération est un problème. Y parvient-on mieux avec l'aide d'un idéal commun, d'un bénéfice collectif ou d'un surcroît de règles ?** ■

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cab

# Qu'est-ce que coopérer ?

**C'est un fait : l'homme a développé des aptitudes affectives et cognitives qui le portent à coopérer, plus que toute autre espèce vivante, avec ses congénères. Y a-t-il une explication à cela ?**

**Benoît Dubreuil**

Docteur en philosophie, il est l'auteur de *Human Evolution and the Origins of Hierarchies*, Cambridge University Press, 2010.

Il est difficile de ne pas être frappé par l'égoïsme et la duplicité de l'être humain. À plusieurs égards, le mensonge et l'exploitation semblent former la toile de fond de notre histoire commune. Tout est cependant une question de perspective. Lorsque l'on compare l'espèce humaine aux autres animaux, on découvre en elle la championne de la coopération. Il suffit de penser à de simples actions de la vie quotidienne : nous déposons notre enfant à l'école, confiant d'y trouver quelqu'un qui en prendra soin. Nous achetons du lait au supermarché sans craindre de nous empoisonner. Nous travaillons plusieurs semaines persuadés que nous serons payés en échange.

## Agir ensemble pour un objectif commun

La tromperie et la duplicité nous déçoivent, mais l'écrasante majorité de nos interactions demeurent marquées par la confiance et la coopération.

Qu'est-ce exactement que la coopération ? Dans son sens le plus immédiat, c'est simplement le fait d'agir ensemble en vue d'un objectif commun. Certaines précisions sont cependant nécessaires. D'abord, la coopération ne se confond pas avec l'altruisme. Ce dernier désigne un comportement bénéficiant à autrui, alors que la coopération implique qu'un but commun soit partagé par les acteurs. Si vous donnez cent euros à une œuvre de bienfaisance, vous faites preuve d'altruisme et non de coopération. Cette distinction conceptuelle est souvent négligée, ce qui peut s'expliquer par le fait que la coopération et l'altruisme reposent en bonne partie sur les mêmes bases psychologiques et sont tous deux étroitement reliés à la moralité.

Une autre distinction doit être faite entre la coopération et ce que les biologistes appellent le mutualisme. Pensez par exemple à la relation qui existe entre vous et les milliards de bactéries qui se trouvent dans votre intestin. En un sens, vous entretenez avec elles une relation mutuellement avantageuse : vous leur fournissez un environnement parfait pour se développer et, en échange, elles vous aident à digérer. Pourtant, cette relation ne peut pas être appelée coopération. Pour ce faire, deux conditions supplémentaires devraient être réunies. La première est l'existence d'une forme d'intention partagée. Les acteurs qui coopèrent doivent être mutuellement conscients de l'objectif commun poursuivi et chercher à ajuster leur comportement l'un à l'autre. Pour déplacer un meuble lourd avec un ami, vous serez à l'affût des signaux qu'il vous envoie et vous ajusterez vos mouvements aux siens. Mais lorsque deux personnes travaillent sans le savoir à la réalisation d'un même objectif, on ne dira pas qu'elles coopèrent.

Une deuxième condition veut que la coopération repose sur ce que l'on appelle des « motivations mixtes », c'est-à-dire que les gens doivent avoir une raison de coopérer, mais aussi une raison de ne pas le faire. Ce n'est pas le cas avec ma flore intestinale : je n'ai aucune raison de ne plus l'accueillir dans mon intestin et elle n'a aucune raison de cesser de m'aider à digérer. Cette condition est en revanche satisfaite lorsque j'aide un ami à déplacer un meuble lourd : je suis heureux de l'aider parce que je tire profit de notre amitié, mais le déplacement requiert un effort de ma part que je pourrais préférer m'épargner. Pour parler de coopération, il faut donc qu'il y ait au moins des circonstances où les coopérateurs pourraient préférer faire cavalier seul.

Ces distinctions sont simples à comprendre, bien qu'il puisse être difficile en pratique de déterminer où la coopération commence et où elle finit. Distinguer la coopération de l'altruisme, par exemple, est souvent compliqué par le fait que les humains nouent entre eux des relations à long terme. Ainsi, ce qui apparaît aujourd'hui comme un geste désintéressé peut être motivé par le désir d'un retour ultérieur. Par exemple, en aidant mon ami à déménager, je crée une attente à ce qu'il m'aide en retour, rendant difficile de distinguer l'altruisme de la collaboration.

## La coopération est-elle propre à l'homme ?

La coopération est si centrale à la condition humaine qu'il est difficile de parler de l'une sans parler de l'autre. Les nombreuses disciplines qui s'y intéressent couvrent tout le spectre des sciences biologiques, de la psychologie et des sciences humaines et sociales. Il existe par exemple une longue tradition de

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



Albert Gea/Reuters

*Tarragone (Catalogne), 3 octobre 2010. Une tour humaine formée par le groupe Castellers de Vilafranca lors d'une compétition traditionnelle.*

recherche en biologie sur la coopération animale et son évolution, bien que l'on n'y distingue pas toujours clairement l'altruisme, le mutualisme et la coopération. On parle parfois de « comportements prosociaux » pour désigner tous ces comportements susceptibles de profiter à autrui. L'altruisme et le mutualisme sont en effet largement présents dans le règne animal, ce qui s'explique par la théorie de l'évolution. L'altruisme se manifeste, par exemple, dans le sacrifice des parents pour leurs enfants. En risquant sa vie pour nourrir ou protéger ses petits, l'animal fait preuve d'altruisme, mais il travaille aussi à répandre ses gènes. Ce mécanisme est connu sous le nom de « sélection de parentèle ». Généralement, ce type d'altruisme se limite à quelques individus, mais il peut prendre des proportions impressionnantes dans les colonies d'insectes eusociaux (fourmis, termites, etc.) où des milliers d'individus apparentés collaborent à des ouvrages communs.

Le mutualisme s'explique encore plus aisément par le fait qu'il accroît la probabilité de survie des individus. L'une de ses formes les plus communes se manifeste dans les comportements grégaires de nombreuses espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères : en se joignant au troupeau les individus diminuent les risques de prédation. Certains prédateurs, eux, se livrent à des chasses collectives qui rapportent davantage à chacun d'entre eux que le ferait une chasse individuelle.

*Ce qui apparaît aujourd'hui désintéressé peut être motivé par le désir d'un retour ultérieur.*

Dans le règne animal, les exemples de coopération véritable, c'est-à-dire où les participants ont au moins une raison de faire cavalier seul, sont cependant plus rares (1). On évoque souvent le comportement des singes vervets, qui émettent des cris spécifiques à la vue de différents prédateurs et permettent ainsi à leurs congénères de se mettre à l'abri, ▶

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

de même que celui des chauves-souris vampires, qui pratiquent une forme de réciprocité en échangeant du sang entre individus non apparentés. Mais le meilleur exemple est celui du toilettage social présent chez plusieurs espèces, notamment de primates, où des individus non apparentés tissent des alliances en s'épouillant tour à tour.

## Le propre de la coopération humaine

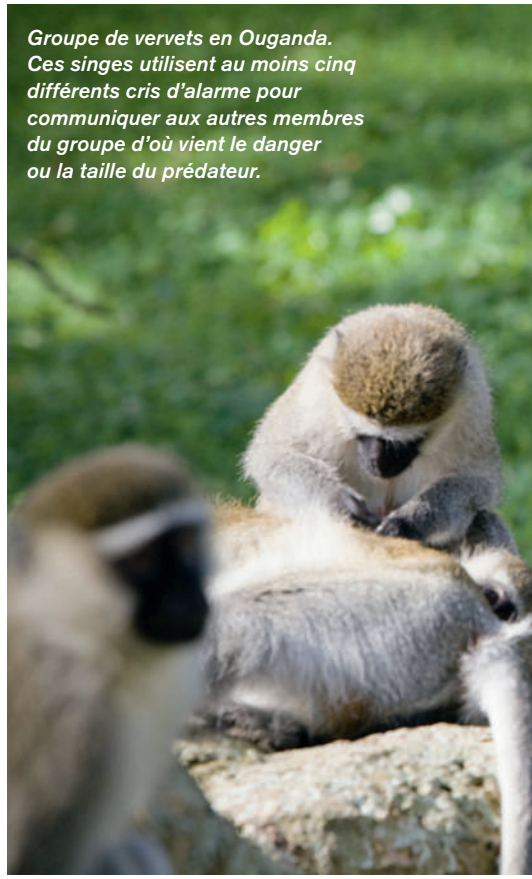
La coopération animale paraît cependant bien limitée lorsqu'on la compare avec celle que l'on observe dans l'espèce humaine. À quoi doit-elle cette particularité ? Il est avéré qu'à un moment de leur histoire évolutive, nos ancêtres se sont déplacés vers une nouvelle niche écologique, où leurs comportements sociaux se sont peu à peu transformés dans le sens d'une plus grande coopération.

Il est difficile d'en déterminer avec précision le moment, mais il semble que ce changement était bien enclenché chez les premiers représentants du genre humain – *Homo habilis* et *Homo ergaster* –, qui ont vécu entre 2,5 et 1,5 millions d'années en arrière. Cette époque est marquée par l'arrivée de groupes d'hominidés plus mobiles, adoptant une diète plus variée (notamment grâce au charognage) et utilisant couramment des outils. Avec *Homo ergaster* puis *Homo erectus*, ces groupes deviennent bien adaptés aux déplacements sur de longues distances et beaucoup moins aptes à grimper dans les arbres, où les australopithèques trouvaient un refuge pendant la nuit, comme le font encore les grands singes aujourd'hui.

Tout indique que ce nouveau contexte écologique a exercé une pression en faveur des aptitudes qui sont au fondement de la sociabilité humaine (2). Dans la savane, les individus les plus altruistes et coopératifs procuraient des avantages aux autres membres de leur groupe et étaient plus susceptibles d'être choisis comme partenaires (3). Il y a quelques centaines de milliers d'années, chez *Homo heidelbergensis* puis chez Neanderthal, cette dynamique avait déjà mené à l'apparition de niveaux de coopération sans précédent : de petits groupes d'hominidés colonisaient les environnements les plus diversifiés, prenant soins des plus petits et des malades, affrontaient de grands mammifères et partageaient les fruits de leur chasse et de leur cueillette. Avec l'arrivée d'*Homo sapiens*, c'est la culture humaine telle que nous la connaissons qui prend son envol définitif avec l'apparition d'une vie symbolique riche (4).

Certaines particularités de l'esprit humain ont rendu possible le développement de la coopération, et elles sont de deux genres : affectives et cognitives (5). Commençons par l'affectif : dès sa naissance, l'humain montre une sensibilité à l'état émotionnel d'autrui. Les psychologues appellent « contagion émotionnelle » cette disposition des très jeunes bébés à pleurer lorsqu'ils entendent pleurer ou à répondre à un sourire par un sourire. L'esprit humain est programmé pour le partage des émotions. Chez le jeune enfant, cela se manifeste par une tendance à assister autrui et à compatir à sa douleur. Cela prend également la forme du désir spontané à partager son attention qui apparaît chez l'enfant entre 9 et 12 mois et représente la pierre d'assise du développement du langage et de la coopération.

À ces dispositions affectives s'ajoutent des aptitudes proprement cognitives permettant de naviguer dans un environnement social complexe. La plus importante est ce que l'on appelle la « théorie de l'esprit », c'est-à-dire la capacité à comprendre et interpréter les états psychologiques d'autrui. Cette aptitude est déjà présente d'une certaine manière chez des animaux comme les grands singes, qui sont capables d'anticiper les intentions de leurs pairs. Elle atteint cependant chez l'humain des sommets inégalés, lui permettant de se mettre à la place d'autrui, de voir le monde de son point de vue. Cette aptitude, de pair avec la tendance au partage des émotions, permet le développement de formes plus complexes d'empathie, d'altruisme et de coopération.



*Groupe de vervets en Ouganda. Ces singes utilisent au moins cinq différents cris d'alarme pour communiquer aux autres membres du groupe d'où vient le danger ou la taille du prédateur.*

## De la coopération aux institutions

On mesure mal à quel point ces aptitudes affectives et cognitives structurent notre vie en société. D'un côté, elles font naître un ensemble d'émotions étroitement liées au domaine social : la honte et la fierté sont deux émotions qui n'existeraient pas sans l'intérêt que nous portons au point de vue d'autrui. La générosité et la cupidité sont étroitement liées à l'altruisme, de même que la culpabilité et l'indignation structurent notre rapport à la moralité.

Par ailleurs, la psychologie singulière de l'humain a conduit au développement d'attentes tout à fait particulières entre les individus (6). Nous nous attendons à ce qu'autrui nous vienne en aide lorsque nous sommes dans le besoin et à ce qu'il assume sa part de la tâche lorsque nous nous engageons dans un projet commun. On appelle ces attentes des « normes », et elles guident puissamment nos relations mutuelles. Il suffit souvent de peu pour en créer de nouvelles. Par exemple, le simple fait de prendre l'habitude de boire un pot chaque semaine avec un

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



Jake Lyell/Alamy

ami peut créer l'attente qu'il en sera de même la semaine suivante et l'amener à formuler un reproche si ce n'est pas le cas. Lorsqu'elles prennent un aspect plus formel et définissent des rôles sociaux et des responsabilités explicites, ces normes sociales prennent alors la forme d'« institutions » comme le mariage, la monnaie, le code de la route ou les règles d'une profession, par exemple.

Comme la coopération, les normes et les institutions impliquent des motivations mixtes. Nous avons intérêt à les respecter, mais nous pouvons aussi nous en servir pour tirer profit d'autrui. C'est pourquoi elles sont soutenues par des sanctions formelles ou informelles. Les infractions au code de la route et la contrefaçon de monnaie sont punies formellement par des contraventions ou par l'emprisonnement, mais la transgression des normes sociales est plutôt sanctionnée de façon informelle. Nos amis nous signalent leur mécontentement si nous arrivons en retard à un rendez-vous, ou encore nous retirent leur amitié si nous leur manquons d'égard ou de loyauté.

## La confiance dans le respect des règles

La nécessité d'assurer le respect des normes détermine de façon importante la façon dont nous structurons les relations sociales. La coopération à large échelle n'est ainsi possible que si les participants croient que les règles seront respectées, ce qui est impossible sans une surveillance et une sanction des comportements. C'est ce que visent les organisations hiérarchiques (par exemple les grandes entreprises ou les gouvernements), où les responsables de chaque niveau s'assurent que les gens placés sous leur autorité s'acquittent de leur responsabilité et en témoignent au niveau supérieur. C'est ce que l'on fait également en établissant des contrats définissant des engagements très précis et en les faisant respecter par les tribunaux.

Élargir la coopération à des milliers, voire à des millions d'individus, n'est pourtant pas une tâche facile pour une espèce ayant vécu l'essentiel de son histoire dans de petits groupes de chasseurs-cueilleurs de quelques dizaines d'individus (7). L'anthropologie des peuples sans État montre bien comment l'apparition des hiérarchies sociales, notamment quand elles coïncident avec le développement d'une forme de richesse, s'accompagne plus souvent qu'autrement de relations d'exploitation et d'asservissement. La situation est encore plus claire dans les civilisations anciennes, où une stratification sociale marquée correspond à des rapports de domination entre nobles et roturiers ou entre maîtres et esclaves.

L'histoire des sociétés montre que si la coopération humaine est souvent au service de relations sociales équitables, elle peut aussi se mettre au service de l'oppression, comme lorsque des tyrans utilisent leur richesse pour obtenir la coopération aveugle de ceux qui les suivent, selon une dynamique formidablement décrite par Étienne de La Boétie (8). Le propre des démocraties anciennes et modernes est d'avoir établi des mécanismes permettant de contenir, dans une certaine mesure, cette capacité des puissants à s'attacher la loyauté sans borne de leurs subordonnés. Une compréhension adéquate de la coopération et de ses fondements ne peut qu'aider à mieux comprendre comment se prémunir de ces pathologies de la coopération. ■

(1) **Voir Tim Clutton-Brock,** « Cooperation between non-kin in animal societies », *Nature*, vol. CDLXII, n° 5, 5 novembre 2009.

(2) **Voir Christopher Boehm,** *Moral Origins. The evolution of virtue, altruism, and shame*, Basic Books, 2012.

(3) **Samuel Bowles et Herbert Gintis,** *A Cooperative Species. Human reciprocity and its evolution*, Princeton University Press, 2011, et **Nicolas Baumard,** *Comment nous sommes devenus moraux*, Odile Jacob, 2010.

(4) **Voir Benoît Dubreuil,** *Human Evolution and the Origins of Hierarchies*, Cambridge University Press, 2010.

(5) **Voir Michael Tomasello,** *Why we cooperate*, MIT Press, 2009.

(6) **Voir Michael Tomasello,** *A natural history of human thinking*, Harvard University Press, 2014.

(7) **Benoît Dubreuil,** « Pourquoi la coopération ne fonctionne pas toujours », *Terrain*, n° 58, mars 2012.

(8) **Étienne de La Boétie,** *Discours de la servitude volontaire*, 1576, rééd. Flammarion, coll. « GF », 2015 ; voir aussi **Alain Testart,** *La Servitude volontaire*, t. II, *L'Origine de l'État*, Errance, 2004.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Les chantiers de l'amour conjugal

**Et si la coopération était le secret des couples durables ? Elle peut se mettre en œuvre à trois niveaux : parental, domestique et amoureux.**

JEAN-CLAUDE KAUFMANN
Sociologue, auteur, entre autres, de *Un lit pour deux. La tendre guerre*, Lattès, 2015, et *Piégée dans son couple*, Les liens qui libèrent, 2016.

Parler de coopération pour désigner les échanges qui régissent le couple peut paraître étrange dans la mesure où l'engagement a ici une base sentimentale ; c'est l'amour qui, en théorie du moins, dirige nos conduites en couple, ou le désamour quand la relation se casse.

L'amour cependant, dont nous parlons volontiers au singulier, n'est ni homogène, ni invariable : il présente plusieurs composantes (émotionnelles, sentimentales et mentales) intimement enchevêtrées et bien différentes. L'amour-passion, par exemple, est à l'opposé de l'amour universel et inconditionnel de la tradition chrétienne, le désir physique n'exprime pas les mêmes attentes que la tendresse complice, etc. Or, à l'intérieur de cette diversité, certaines séquences des relations conjugales prennent typiquement la forme de chantiers coopératifs, pouvant porter sur toute sorte de projet, allant du bricolage domestique à la préparation d'un voyage.

## La coopération parentale

Parmi ces chantiers, il en existe un qui n'est vraiment pas comme les autres, entraînant puissamment le couple, le subordonnant jusqu'à parfois le faire disparaître : le désir d'enfant et la formation du couple parental. Après la première phase conjugale, où chaque jour est une découverte mutuelle, fréquemment s'installe la vague sensation que le couple s'enfonce dans la routine, qu'il a moins de choses à se dire, qu'il s'éteint un peu. C'est alors que les projets coopératifs deviennent encore plus essentiels, et surtout le plus important d'entre eux : avoir un enfant.

Le désir d'enfant délivre du malaise consécutif à l'entrée dans la deuxième phase de la vie conjugale, en propulsant les conjoints dans une coopération dont ils imaginent mal à quel point elle va les entraîner avec force et de façon définitive. Ils vont former une véritable équipe de travail, devenir un couple parental, dès avant la naissance, pour la vie. Organisation matérielle, choix pédagogiques, à chaque alternative qui se présente, face à chaque difficulté à résoudre, l'équipe se mobilise et discute, habituellement autour d'un *leader*, qui est la plupart du temps la femme.

Le couple parental a une telle puissance d'entraînement qu'il relègue le couple conjugal à la portion congrue. Même à la Saint-Valentin, si une table pour deux avec chandelles est réservée, on parlera des enfants, parce que l'amour pour eux est le plus inconditionnel de tous. Mais aussi parce que la forme coopérative, les yeux rivés vers un objectif commun, produit un élan incomparable. Cela, même si les tâches sont rarement interchangeables, les mères assurant plutôt la logistique ménagère et les responsabilités éducatives, les pères une proximité relationnelle et ludique.

Dans l'idéal, le couple parental devrait pouvoir se maintenir et garder le même esprit coopératif quelles que soient les vicissitudes du couple conjugal ; l'équipe parentale autour de l'enfant est formée pour la vie. Mais quand le couple conjugal entre en crise, le conflit rejaillit très souvent sur le couple parental et le contamine, et il arrive que l'enfant soit pris en otage pour régler des comptes.

## La faible coopération ménagère

La coopération ne s'installe pas toujours là où elle semblerait la plus évidente : dans le partage des tâches ménagères, par exemple. L'idée d'égalité entre les hommes et les femmes étant solidement établie désormais, on pourrait penser qu'un chantier équitable se développe facilement, balai et chiffon à la main. Il est d'ailleurs fréquent qu'il en aille ainsi au début du couple. Mais rapidement, les manières de faire de l'un n'étant pas celles de l'autre, le plus agacé des deux prend en charge la tâche ménagère pour résorber son agacement. Massivement, ce sont les femmes qui agissent ainsi, libérant les hommes pas toujours très motivés et qui peuvent dès lors, avec plus ou moins de mauvaise conscience, laisser se réinstaller le partage inégal. Le débat se déroule moins entre l'homme et la femme qu'entre le cerveau conscient de la femme et la force de ses *habitus* incorporés. *« Je me dis que je suis bien bête de ne pas le laisser faire comme il fait,* m'avait dit une femme, *mais c'est plus fort que moi ! »* La force des *habitus* incorporés est souvent plus puissante que les projets conscients, que les idées dans la tête. Il ne suffit pas de décider de partager et que le mari se retrousse les manches,

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



Frank and Helena/Cultura/Photononstop

il faut aussi accepter que ce ne soit pas fait comme on a l'habitude de le faire, et dépasser le sourd malaise que provoque alors la dissonance intérieure. Car toute dissonance cognitive – ici entre un schéma incorporé et une pensée consciente – doit être résorbée. À la fin, c'est souvent le schéma incorporé qui gagne.

La faiblesse décisionnelle du niveau conscient entrave la constitution du partage des tâches ménagères comme chantier coopératif. Contre une illusion très répandue, il faut rappeler leur distribution très inégalitaire et la lenteur de l'évolution. Selon les enquêtes «budget-temps» de l'Insee, les femmes effectuent 4 h 01 de tâches ménagères par jour et les hommes 2 h 13 (1). Par ailleurs, l'essentiel des évolutions vers une répartition moins inégalitaire provient du remplacement d'activités féminines traditionnelles, comme la couture, par de nouveaux produits et services (mouchoirs jetables, plats préparés). En 24 ans, de 1986 à 2010, les hommes ont augmenté leur participation de 6 minutes (2), et cela provient pour l'essentiel du temps passé avec les enfants, car les «nouveaux pères», eux, ne sont pas une légende. L'inégalité de répartition, plus ou moins bien acceptée, est alors intégrée dans un système d'échanges plus vaste et multiforme. Car tout s'échange dans le couple, du travail, de l'argent, des mots, des gestes, l'ensemble de ces flux contribuant à un sentiment global de satisfaction ou d'insatisfaction.

## La coopération amoureuse

Ce sentiment global de satisfaction repose de plus en plus dans le couple contemporain sur une sorte de contrat affectif et psychologique qui prend typiquement une forme coopérative. C'est un engagement de bienveillance mutuelle et de soutien moral du partenaire, de renforcement de l'estime de soi défaillante, par une capacité d'écoute ou des petits gestes attentionnés. Dans une enquête récente sur les couples en crise, j'ai pu constater que c'est bien le défaut de cette coopération très particulière qui faisait sombrer les couples dans une chute pouvant devenir vertigineuse. Les corps s'éloignent et évitent le contact, dans le lit, mais aussi simplement pour se croiser dans la cuisine. Les conversations s'étiolent, laissant la place au silence ou à de petites phrases agressives. Le désir de l'autre diminue mais aussi l'énergie vitale personnelle, comme si tout s'effondrait, le couple dans son fonctionnement intime ainsi que la présence aux choses, la passion pour la vie.

Nous disions plus haut que l'amour peut être analysé dans ses différentes composantes. Le coup de foudre ou la tendresse complice restent des expériences magnifiques, émotionnellement indépassables. Mais la composante la plus fondatrice du couple est désormais celle de la bienveillance partagée, du respect mutuel. Il suffit que cet engagement s'étiole pour que tout l'édifice amoureux et conjugal s'effondre. C'est un engagement coopératif, où chacun doit sentir que l'autre est membre de la même équipe et agit dans la même direction : celle de créer un espace de bien-être partagé. ■

(1) **Layla Ricroch,** «En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit», *in* collectif, *Regards sur la parité*, Insee, 2012.
(2) **Ibid.**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



iStock/Getty

# Comment apprendre en groupe ?

**Les élèves peuvent-ils apprendre ensemble, tout en devenant autonomes et responsables ? C'est ce que visent les pédagogies coopératives qui nécessitent maîtrise et organisation rigoureuse de la part des enseignants.**

Déjà anciennes, les méthodes coopératives sont issues notamment des travaux de pédagogues français comme Célestin et Élise Freinet, Émile Bugnon, Barthélemy Profit, Fernand Oury… Mais leur place dans le système éducatif demeure toujours très minoritaire. Aux yeux de leurs opposants, elles négligeraient l'instruction, mineraient l'autorité du maître, et réduiraient peu les

**Diane Galbaud**

écarts de performance entre élèves. Sur la rive opposée, leurs partisans, eux, y voient un moyen d'autonomiser, de responsabiliser et d'éduquer les enfants à la citoyenneté. L'économiste Yann Algan fait le constat, en France, d'une grande défiance de la population vis-à-vis des institutions et d'une incapacité à coopérer. Principale responsable selon lui : la politique éducative. Il préconise donc d'introduire les méthodes coopératives dès le plus jeune âge. Comme modèle à suivre, il cite les États scandinaves qui ont investi massivement dans les pédagogies coopératives. Seul 15 % du temps y serait consacré à recopier ce qui est écrit au tableau, contre 60 % en France…

*« Les pays nordiques ont beaucoup réfléchi au contenu pédagogique et à une véritable dissociation entre la maternelle*

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

*et l'élémentaire,* précise l'économiste. *Ils ont des diplômes spécifiques de pédagogue pour enseigner au primaire. Ce n'est pas du tout le cas en France : la maternelle est conçue uniquement comme un temps de préparation à l'école élémentaire, plutôt que comme un temps pour développer des pédagogies de travail en groupe* (1). »

## Ne pas laisser un élève seul face au blocage

Concrètement, comment s'amorce la coopération à l'école ? C'est d'abord la rencontre entre un élève en demande et un autre qui lui offre un peu de son temps. Cette entraide peut se traduire par du tutorat ou du travail en équipe. Le principe est de ne pas laisser un élève seul face à un blocage cognitif, et de transformer la classe en réseau d'échange de savoirs. Cependant, l'élève reconnu comme compétent n'est pas là pour dévoiler la solution, mais expliquer, fournir des exemples… *« S'il livre des indices trop avancés, l'élève tutoré est privé de l'activité cognitive et ne peut plus apprendre »,* indique Sylvain Connac, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Montpellier-III (2). Étonnamment, cette entraide profite encore davantage au tuteur : le fait de restituer ses connaissances, en les reformulant, contribuerait à les renforcer.

### Mot-clé

**MESSAGE CLAIR**

Outil qui permet aux enfants de gérer leur conflit entre eux. La jeune victime indique à son « agresseur » qu'elle veut lui faire passer un message clair (étape 1). Elle indique ensuite le caractère du message, par exemple : *« Tu m'as fait du mal »* (étape 2), l'action qui s'est précisément déroulée (étape 3), le sentiment éprouvé suite à cette agression (étape 4). Si cela ne suffit pas, la victime peut déposer une plainte au « conseil coopératif » (étape (5). 75 % des conflits pourraient ainsi être résolus.

Bien entendu, personne n'est en permanence « tutoré » ou « tuteur », les rôles s'inversent fréquemment et évoluent en fonction des progrès. Lorsqu'un enfant peut expliquer à d'autres des connaissances qu'il a acquises, il obtient un « brevet ». *« Par exemple, un élève peut savoir bien organiser son cartable. Un autre peut se faire aider pour les multiplications, mais apporter son soutien pour les leçons de conjugaison »,* souligne Bérengère Zuncheddu Marcy, professeure des écoles à Montagnac (Hérault). Cette jeune enseignante a misé sur les pédagogies coopératives dès ses débuts, il y a trois ans, avec une classe composée de trois niveaux (grande section, CP, CE1). *« Sans cela, j'aurais eu du mal à gérer ces différents niveaux »,* commente-t-elle. Ni recette miracle ni aventure improvisée, ce choix ne peut porter ses fruits sans une organisation rigoureuse. S. Connac souligne : *« Une classe coopérative comprend davantage de règles qu'une classe classique. Par exemple, les élèves ne sont pas autorisés à parler à voix haute, ils peuvent se déplacer mais sans déranger, et ne doivent pas se moquer ou dévaloriser les autres dans les situations tutorielles. »*

## Les élèves moteurs sont les bienvenus

Une fois ce cadre posé, l'enseignant peut faire preuve de créativité : il personnalise ses outils, par exemple, il introduit les « billets » ou « passeports d'aide » que l'élève pose sur son bureau et qui permettent de solliciter un tuteur sans le déranger. Cyril Lascassies, professeur de technologie en collège, utilise un feu tricolore sur une feuille plastifiée, avec un aimant positionné sur une couleur : rouge pour le travail solitaire silencieux, vert pour le travail en équipe (on peut murmurer), orange lorsqu'on écoute et qu'on peut demander la parole. B. Zuncheddu Marcy a démarré, elle, par un incontournable : le « plan de travail ». Sur ce document, l'enfant note ce qu'il a choisi de faire dans la semaine, en fonction des projets de la classe. *« Avec ce système, ceux qui vont plus vite ne s'ennuient pas,* relate-t-elle. *Ensuite, j'ai instauré le tutorat, ce qui m'a libéré du temps pour travailler sur des notions particulières avec certains élèves qui en avaient besoin. Enfin, j'ai créé le conseil coopératif où les enfants ne se jugent* ▶

## Autonomie et autoévaluation

**Enseigner à des adolescents** répartis dans deux salles communicantes équipées d'ordinateurs : c'est le défi auquel est confronté Cyril Lascassies, professeur de technologie dans un collège de Tarbes. Mais pour cet adepte des pédagogies coopératives, cette configuration n'a rien de problématique. Certes, tourner le dos aux élèves comporte des risques. Exemple de situation : *« L'un d'entre eux envoyait des textos, tandis qu'un autre consultait des sites pornographiques sur Internet. »* C. Lascassies a fait de cet incident une opportunité de débat sur l'éducation aux médias, le droit à l'image, les dangers liés à l'utilisation du portable, l'esprit critique, etc. Aujourd'hui, ses élèves respectent les règles et travaillent par groupe de six en s'entraidant. Ils peuvent élaborer ensemble la maquette d'un portail électrique, d'un système d'ascenseur ou d'un robot aspirateur. L'enseignant a remplacé les notes par des niveaux *« pour éviter des comparaisons entre eux »* et ses élèves s'autoévaluent. *« Je m'aperçois que certains se sous-estiment par manque de confiance »,* note C. Lascassies. Ils évaluent aussi le travail du prof : *« Ils m'ont dit que je passais trop de temps à expliquer. Leur avis m'aide à ne pas tomber dans la routine. »* ■ D.G.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

TROIS QUESTIONS À…

# « La pédagogie coopérative c'est une panoplie de techniques »

***Pourquoi faire coopérer les élèves ? Quelle est la finalité des pédagogies coopératives ?***

Dans l'histoire de la pédagogie, la coopération entre élèves prend sa source au sein de plusieurs courants. On la trouve promue, dès les 18e et 19e siècles, par les pédagogues libertaires comme Joseph Jacotot, Sébastien Faure et Paul Robin, par exemple. Pour eux, la coopération est, essentiellement, une subversion des rapports de pouvoir entre le « sujet-supposé-savoir » et les « individus-supposés-apprendre ». Ces rapports hiérarchiques préfigurant les rapports de domination au sein d'une société profondément injuste, il faut les faire disparaître dès l'école : J. Jacotot, S. Faure et P. Robin vont donc proposer de remplacer la classe par un coapprentissage permanent, où chacun et chacune fait profiter les autres de ce qu'il sait, et où tous chercheront ensemble ce que nul ne sait déjà. Mais ce projet va se heurter à deux difficultés majeures : d'une part, il requiert, pour être mis en œuvre, l'autorité d'un chef, chose pour le moins contradictoire avec l'idéal libertaire annoncé. D'autre part, il fait l'impasse sur le caractère essentiel et indépassable de la transmission… Ensuite, on va voir se développer la coopération dans le cadre de l'école républicaine, après la Première Guerre mondiale, sous l'impulsion de Barthélémy Profit : ce dernier promeut les coopératives scolaires, tout à la fois pour contribuer au meilleur fonctionnement matériel des écoles et pour développer l'idéal de solidarité entre les jeunes, mais aussi entre les générations. Petit à petit, il fera même de la coopérative le lieu privilégié de l'apprentissage des exigences de la vie en commun… Mais, le pédagogue qui a le mieux formalisé la pédagogie coopérative en l'associant totalement à la vie de l'école et à l'activité d'apprentissage, c'est évidemment Célestin Freinet. Ce dernier montre remarquablement, avant même que cela soit établi par les travaux de psychologie cognitive, le bénéfice d'apprentissage apporté par l'interaction entre pairs, dès lors qu'elle ne se réduit pas au bavardage ou au bricolage spontané.



Frédéric Lacrabere

**PHILIPPE MEIRIEU**

***Spécialiste des sciences de l'éducation, il a récemment publié* Pédagogie. Des lieux communs aux concepts clés *(ESF, 2013).***

***Justement, dans quel contexte les pédagogies coopératives peuvent-elles être développées ? Quel doit être le positionnement des adultes ?***

La pédagogie coopérative est d'abord un projet que l'on peut considérer comme une définition actualisée de l'école de la République : en classe, l'important n'est pas seulement d'apprendre, mais c'est d'apprendre ensemble. C'est-à-dire apprendre sans s'être choisis, dans un regroupement largement aléatoire, mais qui doit « faire société ». D'où cet outil essentiel de la pédagogie coopérative qu'est le conseil, avec son rituel, ses rôles, ses décisions sous le contrôle du maître qui en tant que responsable du fonctionnement de la classe et de la poursuite de ses objectifs, tient, bien évidemment, une place essentielle. L'idéal coopératif implique que l'autorité soit toujours associée à une responsabilité : nul n'a d'autorité en soi, ni les élèves ni le maître ; nul n'a d'autorité parce qu'il crie plus fort ou a de gros muscles… On n'a de véritable autorité qu'en tant que « responsable de… ».

Et puis, la pédagogie coopérative, c'est une panoplie de techniques : celles du travail en groupe bien sûr, mais aussi celles du travail personnalisé, pour que chacun atteigne le niveau nécessaire dans tous les domaines et puisse participer réellement aux travaux des groupes, technique des « brevets », issue du scoutisme, pour que l'évaluation ne soit pas une confrontation et un objet de concurrence, mais un outil de dépassement de soi ; technique, enfin, de la « pédagogie du chef-d'œuvre » qui permet à chacun et à tous de progresser sans cesse. Dans cet ensemble, l'adulte n'abdique rien, bien

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

au contraire : il organise les situations de travail les plus propices et incarne au quotidien, dans chaque geste, l'exigence de précision, de justesse et de vérité.

***Comment concrètement parvenir à une coopération véritable entre les élèves ? Comment surmonter les obstacles et les freins éventuels ? Et quelles sont les limites de ces pédagogies ?***

La principale dérive des pratiques qui se veulent coopératives et ne sont pas véritablement maîtrisées, c'est la division du travail. Quand vous mettez cinq ou six élèves au travail – c'est vrai aussi pour des adultes, bien sûr – et que vous leur confiez une tâche à réaliser ensemble, ils ont très vite la tentation de s'organiser en concepteurs, exécutants, chômeurs et gêneurs… Ils reproduisent ainsi ce qu'ils savent déjà faire, entérinent les inégalités culturelles ou sociales et n'apprennent pas grand-chose. C'est pourquoi je considère l'apport d'Anton Makarenko à la pédagogie coopérative comme tout à fait décisif : organisant le travail et les apprentissages en petits groupes au sein de sa colonie Gorki, il y a imposé la rotation systématique des rôles et des tâches. Voilà un élément essentiel. C'est même, à mes yeux, la condition première pour qu'une pratique coopérative puisse se dire authentiquement pédagogique, c'est-à-dire contribuant, tout à la fois, au développement de chacun et à la solidarité entre tous. Je reconnais que ce n'est pas simple, mais je peux témoigner, aussi, que ce n'est pas impossible et que c'est terriblement formateur. ■

**Propos recueillis par D.G.**

## Faire coopérer les enseignants

**Pour susciter la coopération entre élèves, la logique voudrait que les adultes montrent l'exemple. Or, rien n'est moins simple ! La tradition pédagogique française, axée sur l'autonomie de l'enseignant, n'incite pas au travail collectif… Cependant, des méthodes existent pour lever les blocages. Première étape : se mettre autour d'une table et lister les attentes, les appréhensions et les compétences de chacun. Dans un second temps, l'objectif est de s'accorder sur des pratiques communes, par exemple l'ouverture des classes et la circulation des élèves, l'organisation des réunions entre adultes, le tutorat entre les enseignants expérimentés et ceux qui viennent d'être nommés… Le processus peut même inclure une direction collégiale de l'école, partagée entre plusieurs enseignants et validée par l'inspecteur de circonscription. L'avantage ? L'engagement de chacun et le climat au sein de l'équipe s'améliorent. *« Cette convivialité dans le partenariat pourrait même être considérée comme un facteur premier de l'efficacité des pratiques enseignantes »*, assure Sylvain Connac.** ■ **D.G.**

*ni ne se critiquent.* » Lieu de débat, le « conseil coopératif » est une réunion qui permet à chaque élève d'apporter des informations, de poser des questions ou d'émettre des propositions. L'enseignant donne son avis, participe éventuellement aux votes et dispose d'un droit de veto, notamment pour faire face au risque de bouc émissaire. Les décisions prises visent à satisfaire toute la classe, sans restreindre les libertés individuelles. Et pour régler les conflits, il existe des garde-fous comme les « messages clairs* » ou les médiations par les pairs.

Mais tous les enfants sont-ils réceptifs à ces pédagogies ? De l'avis de leurs partisans, la réponse est affirmative. C. Lascassies apporte toutefois une nuance : *« Il faut un minimum d'hétérogénéité, avec quelques élèves moteurs au niveau d'une équipe. »* L'enseignant confie peiner avec l'une de ses classes qui concentre des élèves en grande difficulté : *« Ils se chamaillent et ils manquent de confiance en eux. »* Pas toujours de tout repos, l'approche coopérative nécessite donc une forte motivation et une bonne préparation des professeurs. S. Connac prévient : *« S'ils ne sont pas formés de manière solide, s'ils ne sont pas à l'aise avec ce métier ou s'ils adoptent ces pratiques sans associer des précautions pédagogiques, ils peuvent le payer cher. La classe peut connaître beaucoup plus de désordre et c'est difficile à rattraper ensuite. »* Ces pédagogies conviennent donc à tous les enfants, mais pas forcément à tous les enseignants. ■

(1) Citation extraite de « Yann Algan : centrer l'effort sur la pédagogie », vidéo de l'institut Montaigne disponible sur www.youtube.com/watch?v=nXjltfoBi0Q

(2) Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école*, 6e éd., ESF, 2015.

Ce d

# L'économie coopérative, succès et échecs

**Le mouvement coopératif n'a pas alimenté que des rêves : il entretient des pans entiers de l'économie française et s'est développé depuis plus d'un siècle dans le giron du capitalisme.**

Jean-François Dortier

L'économie coopérative a le vent en poupe. Dans l'imagerie courante, elle prend le visage des scop (société coopérative et participative), ces entreprises qui appartiennent à leurs salariés, lesquels élisent leur dirigeant ; l'économie coopérative est associée aussi à ces réseaux de consommateurs et de producteurs qui comme les magasins Biocoop proposent une gamme de produits à la fois bio, éthique (fondée sur le commerce équitable) et écologique (fondée sur les circuits courts). L'économie coopérative, ce sont les sociétés de microcrédit, qui permettent à ceux à qui on ne prête pas, faute de garantie, de mener à bien leur projet. En Catalogne, une « coopérative intégrale » s'est constituée en 2010 (1). Elle fédère tout un réseau de coopératives de production, de logement, de consommation et de banque, rassemblé autour d'un projet commun : bâtir *« une nouvelle économie basée sur la coopération et les relations de proximité* (2) ».

Les coopératives sont l'un des visages de l'économie sociale et solidaire *(encadré p. 34)*. Elles réactivent le vieux rêve du socialisme utopique : celle de l'association fraternelle et solidaire entre producteurs et consommateurs contre les dérives du capitalisme.

Une alternative à l'économie capitaliste ? Cela mérite examen. Car si l'on veut réinventer le monde, il est bon d'étudier la gamme des formules alternatives en se penchant sur l'expérience acquise. Or, il se trouve que l'économie coopérative possède une histoire bien plus longue et couvre un secteur bien plus large qu'on l'imagine.

## Aux origines du mouvement coopératif

Le mouvement coopératif a déjà une longue histoire, qui remonte aux années 1830-1850 en Europe. L'époque est celle de l'industrialisation et du mouvement socialiste naissant. Les idées et projets fleurissent parmi ceux qui rêvent de bâtir une nouvelle société qui mette fin à l'exploitation et à la misère des travailleurs. Tous s'accordent sur l'idée que le peuple doit s'associer pour s'entraider et lutter ensemble pour de meilleures conditions de travail. Mais le terme « association » n'a pas le même sens pour tous. Les uns aspirent à renverser le système existant (abolir la propriété privée et l'État), d'autres voient l'association comme un contre-pouvoir capable de poser les bases d'une nouvelle société. C'est ainsi que naissent les premières expériences coopératives.

Entre 1825 et 1850, plusieurs groupes de socialistes utopiques partent en Amérique pour fonder des communautés nouvelles. Financée par Robert Owen (1771-1856), un patron philanthrope, la communauté de New Harmony est créée en 1825 dans l'Indiana. Les « Icariens », partisans d'Étienne Cabet et de son projet d'une Icarie idéale, essaiment en une trentaine de petites communautés au Texas et dans l'Illinois. Les partisans de Charles Fourier créent quelques phalanstères, dont le plus connu est celui de La Réunion au Texas, dirigé par Victor Considerant. Toutes ces expériences vont tourner à la débâcle : aucune ne résistera plus de quelques années face aux conditions climatiques parfois hostiles, à l'amateurisme des uns et aux conflits internes (3).

Au même moment, sur le sol européen, fleurissent aussi d'autres expériences coopératives moins radicales – il ne s'agit pas de tout mettre en commun – et qui vont connaître, elles, une vraie postérité. Quatre grands types de mouvements coopératifs voient ainsi le jour en parallèle : les coopératives ouvrières, les coopératives agricoles, les coopératives d'achat et les coopératives de crédit et de secours mutuel.

Une première coopérative ouvrière naît en France en 1834, l'Association des bijoutiers en doré. Inspirée des idées de Philippe Buchez (1796-1865), cette coopérative repose sur deux principes fondamentaux : (1) la création et valorisation d'un capital commun (les travailleurs créent donc leur propre entreprise), (2) ils reçoivent à la fois un salaire et une part des bénéfices.

La première coopérative de consommation date, elle, de 1844. En Grande-Bretagne, non loin de Manchester, une qua-

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




Collection Perrin/Kharbine-Tapabor

***Publicité anonyme pour la Mutuelle de France et des Colonies.***

rantaine d'ouvriers tisserands fondent la Société des équitables pionniers de Rochdale. Au départ, c'est un magasin d'épicerie où l'on achète en commun et où l'on revend à prix coûtant aux sociétaires. Ce nouveau système d'achat va connaître un grand succès, puis étendre son champ d'action : achat de terres, d'un moulin, de maisons en copropriété, et enfin une compagnie de crédit et d'assurance. En 1880, la coopérative compte plus de 10 000 souscripteurs.

La première coopérative agricole voit le jour dans le Jura vers la même époque, quand des éleveurs qui traditionnellement partageaient leurs pâturages décident de mettre en commun la fabrication de leur gruyère. Avec les fruitières du Jura, la coopération agricole est en germe.

Autre pilier du mouvement coopératif : le crédit. C'est en Allemagne que les premières initiatives ont vu le jour avec les sociétés de crédit mutuel fondées par Frédéric-Guillaume Raiffeisen, un fonctionnaire prussien. En 1849, une première société de crédit reposant sur l'épargne commune permet aux agriculteurs d'acheter du bétail à des taux très bas. De son côté Hermann Schultze-Delitzsch (1808-1885), autre pionnier des coopératives de crédit, crée un système similaire pour les commerçants.

Mais ce sont les coopératives mutuelles qui connaissent le développement le plus rapide. Dès 1848, il y a en France plus de 2 000 sociétés de secours mutuel regroupant 250 000 familles qui viennent en aide à celles qui sont dans le besoin pour cause de maladies ou de deuil. Le grand mouvement mutualiste est né.

## L'économie coopérative aujourd'hui

Un siècle et demi après les premières expériences pionnières qu'est devenue l'économie coopérative ? Contrairement à une opinion courante, elle est loin de représenter un petit poucet, à l'écart des deux autres mondes : celui de l'économie capitaliste et celui de l'économie administrée par l'État. Elle est beaucoup plus présente, puissante mais aussi beaucoup plus imbriquée que l'on croit dans la sphère marchande et étatique. Il y a toute les chances pour que le lecteur de ces lignes, s'il vit en France, soit affilié d'une manière ou d'une autre à une société coopérative, par le biais de sa banque, de son assurance ou de sa mutuelle. Car le monde coopératif existe d'abord, non pas à travers quelques petites scop de salariés, mais *via* ces mastodontes que sont les banques et les mutuelles.

En France, la banque de détail est très majoritairement coopérative avec les Banques populaires et les Caisses d'épargne : ces deux groupes ont fusionné en 2009, dans un mégagroupe BPCE (qui intègre aussi le Crédit coopératif) auquel il faut ajouter le Crédit agricole et le Crédit mutuel. En quoi ces banques se distinguent-elles des autres ? En principe, elles devraient contribuer à utiliser l'épargne populaire pour un financement fondé sur des critères éthiques et sociaux, comme l'exigent leurs valeurs fondatrices. Mais les banques coopératives ont banalisé leurs offres (4) : elles financent les crédits à la consommation des particuliers sans critères sociaux, elles participent à des placements spéculatifs tels que plans d'épargne et assurances vie, et financent des entreprises capitalistes. En 2008, un événement a sérieusement écorné leur image quand on a découvert que les Banques populaires et Caisses d'épargne avaient spéculé comme d'autres banques ▶

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

## Coopération économique, coopératives, ESS : de quoi parle-t-on ?

**Au sens large, la coopération économique n'est rien d'autre que l'association d'individus ou d'entreprises menant des activités économiques en commun : on peut y intégrer autant un cabinet d'architectes (associés autour de projets de conception) qu'un bâtiment géré en copropriété ou un consortium d'entreprises regroupées en GEI (groupement d'intérêt économique). Dans un sens plus restreint, le mouvement coopératif est né au 19e siècle autour de certaines valeurs fondatrices (démocratie, solidarité, responsabilité, pérennité, transparence, proximité, service (1)). Le mouvement coopératif est regroupé autour de quatre grands pôles que sont les coopératives de salariés, les coopératives agricoles, les coopératives de consommateurs et les mutuelles d'assurance et de crédit. Le mouvement coopératif est, avec les associations et les fondations, l'un des piliers de l'ESS (économie sociale et solidaire).** ■ J.-F.D.

(1) Ce sont les sept principes énoncés par l'Alliance coopérative internationale en 1995.

▶ sur les *subprimes*, et donc perdu beaucoup d'argent *via* leur succursale commune Natixis (5).

L'autre géant de l'économie coopérative est le secteur des assurances. En France, le secteur des mutuelles d'assurance a pour noms la MGEN, la Maif, la Macif, la Maaf, etc. Toutes sont fédérées dans la très puissante Mutualité française animée par un même « code de la mutualité » qui affirme des principes de solidarité. Avec le temps, les sociétés de secours mutuel, sans doute l'une des plus belles inventions de l'humanité, se sont soumises aux lois de la concurrence et proposent des services qui visent moins l'intérêt général que ceux de leur propre développement et de leur chiffre d'affaires. Comme le note Philippe Frémeaux : *« La plupart des mutuelles de santé, à l'exclusion significative de la MGEN, exigent désormais des cotisations qui ne sont plus indexées sur les revenus de leurs adhérents, mais sur le risque, comme le font les assureurs privés. »*

### Un homme, une voix

Enfin, les coopératives agricoles sont un autre poids lourd de l'économie coopérative. Il n'existe pas moins de 3500 coopératives agricoles en France qui dans leur ensemble réalisent 80 % du chiffre d'affaires du secteur. Leurs tailles sont très différentes, certaines rassemblent une poignée de petits agriculteurs, d'autres, comme Limagrain spécialisée dans les semences de grandes cultures, regroupent des milliers de gros exploitants et forment des groupes de taille internationale. Certains se consacrent à la culture bio, d'autres sont des piliers de l'agriculture industrialisée. Tous conservent un mode d'organisation coopératif et les valeurs qui étaient celles des fruitières du Jura. Si chaque agriculteur garde la propriété et les revenus propres de son exploitation, on mutualise des moyens pour acheter des machines, pour stocker le grain en silo ou pour commercialiser les produits. Comme dans toutes les coopératives, les agriculteurs participent à la vie de leur organisation selon le principe « un homme, une voix ». Une part des bénéfices réalisés n'est pas distribuée, mais affectée à des « réserves » qui servent aux projets de long terme.

Les coopératives de consommateurs ont connu leur heure de gloire dans les années 1960. Imaginé dans l'esprit des pionniers de Rochdale et de Charles Gide (théoricien de la coopérative et oncle d'André Gide), le mouvement s'est développé à travers le système des Coop : un tissu de petits magasins de proximité, qui fut un temps le plus puissant réseau de distribution alimentaire français. Mais les Coop n'ont pas su faire face à l'apparition des supermarchés qui, à partir des années 1970, ont proposé un système de vente de masse et en libre-service à bon marché. Parmi ces supermarchés, certains groupes sont des coopératives de commerçants, comme Leclerc et Système U.

Les coopératives de salariés (anciennes coopératives ouvrières rebaptisées sociétés coopératives de production) sont finalement le parent pauvre de




Romain Beurrier/Rea

*Gémenos (Bouches-du-Rhône), 26 mai 2015. Lancement de 1336, marque de thés et d'infusions produite par Scop TI, la coopérative constituée par d'anciens salariés de Fralib.*

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

## La moissonneuse-batteuse est à tout le monde

**Acheter en commun et partager du matériel agricole est une pratique répandue dans le monde paysan. C'est une manière de diminuer efficacement les coûts, mais pas seulement.**

L'entraide n'est pas un phénomène nouveau dans le monde paysan. Aujourd'hui encore, des agriculteurs continuent de s'organiser, notamment afin d'acheter en commun du matériel agricole et de le partager.
C'est le principe des coopératives d'utilisation de matériel agricole (cuma) : elles existent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et un paysan sur trois y adhère en France. C'est en Bretagne que le pourcentage d'agriculteurs en cuma est le plus élevé.
*« On fait des réunions régulièrement pour décider du matériel que l'on va acheter, en fonction des besoins que l'on a sur nos exploitations »*, explique Christian Mogis, éleveur laitier bio dans une ferme aux portes de Rennes, et président de la cuma sur sa commune. Chez lui, il possède bien sûr quelques engins agricoles, notamment du matériel de fenaison, spécifique à ses pratiques en agriculture biologique. À la cuma, il emprunte la faucheuse, la moissonneuse ou l'ensileuse dès qu'il le faut, en s'organisant avec les autres agriculteurs. *« Quand arrive l'époque des foins, c'est très serré. On a des fenêtres climatiques très courtes : quatre jours au maximum. Alors, on doit établir des plannings très précis »*, raconte C. Mogis.
L'avantage principal de ce type de coopération est bien entendu de diminuer les coûts pour le paysan : *« Acheter à plusieurs nous permet d'obtenir du matériel sophistiqué, impossible à acquérir individuellement »*, explique-t-il. Mais l'intérêt n'est pas seulement financier, il est aussi social. Être adhérent d'une cuma, c'est s'engager dans un collectif : chaque agriculteur est responsable d'une machine agricole et de son planning.
Et surtout, souligne C. Mogis, *« quand on se réunit, c'est un moment où l'on réfléchit ensemble, on parle de l'avenir, de la fragilité de notre métier. Et ça aussi, c'est très important ! »* ■

**Anna Quéré**

l'économie coopérative. En France, leur nombre est très réduit (2 700 scop en France sur les 3,2 millions d'entreprises) et compte surtout des entreprises de petite taille (20 salariés en moyenne) ; leur nombre a toutefois presque doublé en 10 ans, passant de 1 500 à 2 700 en 2014. Parmi les plus symboliques, il y a ces sociétés en faillite reprises par leurs salariés, qui ne représentent en fait que 12 % des scop mais ont fait parler d'elles. En Argentine, les « entreprises récupérées (6) » représentent des pans entiers de l'économie. Mais les scop ont aussi leurs échecs. La société Godin ou les verreries ouvrières d'Albi, modèles historiques de la coopérative ouvrière, n'ont pu survivre qu'en abandonnant leur statut de scop. Ce sont aujourd'hui des SA comparables aux autres entreprises capitalistes. En 2014, l'entreprise Fagor d'électroménager, la plus grosse entreprise coopérative au monde, a déposé le bilan… Les raisons de ces échecs restent à analyser.

### Une alternative globale ?

Ce rapide tour d'horizon suffit à montrer que l'économie coopérative n'est ni récente ni marginale et qu'elle est en grande partie intégrée dans l'économie dominante : capitaliste ou étatisée. L'évolution contrastée de ces différents secteurs invite à s'interroger sur leur capacité à fournir une alternative globale au capitalisme, comme en rêvent ses défenseurs (7). Les banques coopératives participent de son financement ; les mutuelles et assurances coopératives assument une fonction essentielle de secours mutuel, mais qui n'a pas pour vocation de produire des biens ; les coopératives agricoles sont parfaitement adaptables à tous les systèmes de production : de la production industrielle intensive internationalisée à la production bio locale en passant par toutes les situations intermédiaires. Les coopératives de consommateurs ont connu un succès à travers le modèle des Coop avant de décliner face aux supermarchés. Les scop sont restées marginales dans le secteur de la production et les raisons de cette marginalité restent à élucider.
Si l'on veut trouver des solutions aux problèmes de notre temps, plutôt que de tracer des plans sur une comète vierge, il est bon de tirer les leçons de l'expérience acquise. Or, l'histoire et la diversité des expériences coopératives offrent déjà un très riche laboratoire qu'il faut examiner lucidement pour comprendre l'étendue des possibles qui s'offre à nous. ■

(1) **Cooperativa Integral Ctalana.** http://cooperativa.cat/
(2) **Voir Emmanuel Daniel,** « Ni capitalisme, ni État. La Coopérative intégrale s'épanouit à Barcelone » et « À Toulouse, une "coopérative intégrale" prépare l'après-capitalisme », *Reporterre*, 18 mai 2015 et 7 octobre 2013. http://reporterre.net.
(3) **Voir Jean-Christian Petitfils,** *Les Communautés utopistes au 19e siècle*, Hachette, 2011, **Michel Cordillot,** *Utopistes et exilés du Nouveau Monde. Des Français aux États-Unis de 1848 à la Commune*, Vendémiaire, 2013, ou **Laurent Vidal,** *Ils ont rêvé d'un autre monde*, Flammarion, 2014.
(4) **Voir Philippe Frémeaux,** *La Nouvelle Alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, 4e éd., Les Petits Matins, 2016.
(5) **Philippe Frémeaux,** « Banques coopératives : qu'allaient-elles faire dans cette galère ? », *Alternatives économiques*, n° 281, juin 2009.
(6) **Maxime Quikoux,** *Néolibéralisme et autogestion. L'expérience argentine*, Iheal, 2011.
(7) **Thierry Jeantet ,** *L'Économie sociale. Une alternative au capitalisme*, Economica, 2008.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Soigner ensemble, tant bien que mal

**L'hôpital est un monde tiraillé entre les différentes revendications professionnelles et l'obligation de faire équipe. Pour faire le lien, les cadres de santé jouent un rôle de plus en plus important.**

**Frederik Mispelblom Beyer**

Professeur de sociologie à l'université d'Évry, il est l'auteur de *Encadrer les parcours de soins. Vers des alliances thérapeutiques élargies ?*, Dunod, 2016.

Coopérer, opérer de concert, ne se résume pas à se coordonner ou travailler ensemble, car on peut travailler côte à côte sans se parler, se concerter, se rencontrer. Coopérer, c'est faire œuvre commune, s'engager dans une même cause et aventure, en s'entraidant et en échangeant ses astuces et ficelles de métier. C'est travailler ensemble en y mettant du sien, en mobilisant sa créativité et son inventivité au service d'un collectif.

Or, cette coopération ne va pas de soi. Au sein d'un hôpital, elle suppose l'existence d'un idéal commun malgré les différentes cultures professionnelles. Les médecins travaillent avec des équipes d'infirmiers dont ils essaient de maintenir la stabilité, car elle est la base de la confiance nécessaire pour faire de la recherche ensemble, pour mieux comprendre les raisons des réussites et échecs de certaines opérations, dont aucune ne se ressemble. Ils coopèrent aussi avec d'autres professionnels qui n'ont pas officiellement de fonctions soignantes (brancardiers, hommes et femmes de ménage, techniciens de maintenance). Au-delà de leurs spécialités, statuts hiérarchiques et salaires différents, ils ont tous intérêt à partager une même conception du service public, de ce que soigner doit être, de la place des malades, d'une vie digne d'être vécue. La coopération se fait sur la base du partage des mêmes orientations, sur la base d'une complicité, parfois contre un adversaire commun.

## Postures de cadres

L'encadrement hospitalier joue un rôle crucial dans cette coopération. Il est assuré pour l'essentiel par les cadres de santé responsables d'équipes de soignants. Anciens soignants, ces cadres sont au croisement de deux logiques, celle du soin et de la clinique, et celle de l'administration et de la gestion. Hiérarchiquement à la tête des équipes d'infirmiers et d'aides-soignants, garants de la « sécurité et de la qualité des soins », légitimes parce qu'infirmiers d'origine pour la plupart, leur autorité sur les équipes est néanmoins fragile car elle peut être concurrencée par celle des médecins.

Bien d'autres aspects qui déterminent la réalité des soins leur échappent. Les formes que prend le binôme cadres-médecins sont un bon baromètre de celles que prend la coopération dans les parcours de soins entre les différentes

## L'histoire de **madame K.**

**Après une intervention** pour un AVC qui lui a paralysé la moitié du corps, Madame K. a été admise dans un service de rééducation où elle arrive en fin de matinée. Grâce à un « combat » mené par une cadre de santé à l'égard de la direction de l'hôpital avec le médecin et l'équipe soignante, tous les lits de ce service sont équipés d'aspirateurs permettant d'agir vite quand un patient avale de travers pour éviter qu'il s'étouffe. La patiente a faim : l'infirmière contacte la cadre de santé car sans l'autorisation du médecin, déjà parti à la cantine, elle ne peut rien lui donner à manger. La cadre appelle le médecin qui accepte de revenir et après un rapide examen, autorise qu'on donne « du broyé » à la patiente. *« L'ambiance du premier jour signe souvent toute la suite »*, affirme l'infirmière : Madame K. entame une longue rééducation, qui la met entre les mains d'une dizaine d'intervenants dans des lieux différents. Un point hebdomadaire sous la direction du neurologue permet d'échanger les nouvelles des progrès des patients et d'harmoniser les interventions. Avec les kinésithérapeutes et la psychologue, Madame K. s'est tracée une série d'étapes à franchir, vers un objectif principal : être capable de boire un verre de champagne sans trembler ou s'étrangler pour le baptême de son petit-fils. Après s'être exercée avec de l'eau gazeuse, le jour J, toute l'équipe, dont le médecin, trinque avec elle, un verre de champagne à la main. ■ F.M.B.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



Dino Fracchia/Rea

*Stage professionnel d'infirmière à l'hôpital San Carlo de Milan.*

parties prenantes. Elles peuvent aller de la guerre ouverte avec une coalition médecins-personnels de soins qui ne laisse guère de place aux cadres, à un respect mutuel des rôles et terrains des uns et des autres. Le positionnement et les postures de ces cadres jouent ici un rôle décisif.

À l'égard des médecins, certains se conduisent comme une partie des infirmiers, dans une attitude docile, d'autres au contraire estiment en être les partenaires à égalité. À l'égard des équipes, certains restent dans une posture traditionnelle de contrôle des actes au quotidien et d'organisation des plannings, d'autres laissent plus d'autonomie aux équipes pour s'investir dans l'amélioration de l'organisation, des conditions du travail, des liens avec les « services supports ». La définition du périmètre des soins, de qui est soignant et qui ne l'est pas, est ici essentielle. Défini comme un processus global, qui va de l'accueil jusqu'à la sortie et les soins de suite au domicile, le périmètre d'influence des cadres peut être très large et les solidarités fortes. Ils parviennent d'autant mieux à asseoir leur légitimité qu'ils réussissent à devenir les représentants du point de vue des malades et de leurs familles.

## Vers une « démocratie en santé »

Les patients sont en effet les derniers, mais non les moindres, des acteurs à prendre en compte dans ce travail collaboratif. Les soignants sont actuellement enjoints à mettre en œuvre une « démocratie en santé », ce qui suppose qu'ils adoptent une posture moins autoritaire, pour se positionner en *« experts sociables* (1) *»* prenant en compte le point de vue de ceux qui ont une expérience irremplaçable de leur maladie : les malades eux-mêmes. La nouvelle loi de santé (2) renforce la prise en compte du point de vue des usagers, et encourage l'édification de parcours de soins *« coconstruits avec les patients et leurs associations »*. L'éducation thérapeutique des patients destinée à faciliter les hospitalisations au domicile progresse aussi. Elle déplace le centre de gravité des soins pour les maladies chroniques de l'intérieur de l'hôpital vers l'extérieur, et peut renforcer le pouvoir d'action des patients. Il ne s'agit pas de laisser le patient se soigner tout seul, mais bien de le placer au centre d'un réseau *« multiprofessionnel, interdisciplinaire et intersectoriel »* qui l'aidera à prendre sa santé en main.

Plus encore que le système scolaire, le système des soins concrétise l'égalité d'accès aux institutions, y compris pour les plus pauvres et les sans-papiers. Il traite à égalité les hommes comme les femmes, contre les tabous religieux qui prônent leur séparation. Le système des soins est laïque, basé sur la raison et la science, contre les superstitions : les maladies ne sont ni des mauvais sorts ni des punitions divines. Dans le récit de sa maladie chronique, une patiente originaire du Bénin écrit : *« Je voulais en savoir le plus possible, et plus je connaissais, mieux je savais me soigner. »* Elle conclut : *« Je remercie Dieu et les médecins* (3)*. »* Soigner, ce n'est pas seulement s'occuper des corps, c'est aussi changer les croyances. ■

(1) **Richard Sennett,** *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Albin Michel, 2010.

(2) **Loi de modernisation** de notre système de santé, Journal officiel, 26 janvier 2016.

(3) **Bérénice Geoffray,** *Derrière les maux, la vie*, Fauves, 2016.

Retrouvez l'auteur de cet article sur le site www.encadrer-et-manager.com

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# *Wikipédia* : comment ils ont réussi

**Ils sont des inconnus les uns pour les autres, mais ils ont écrit ensemble la plus grande encyclopédie du monde. Un tel projet coopératif n'aurait sans doute pu aboutir sans un surcroît de règles.**

**Dominique Cardon**

Sociologue, il est l'auteur de « Surveiller sans punir. La gouvernance de Wikipédia », *in* Lionel Barbe, Louise Merzeau et Valérie Schafer (dir.), *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2015.

Est-il possible d'écrire une encyclopédie rassemblant toutes les connaissances de l'humanité sans vérifier que ses auteurs ont les compétences et le savoir nécessaires ? C'est le défi lancé par *Wikipédia*, l'encyclopédie coopérative en ligne fondée par Jimmy Wales et Larry Sanger en 2001. Ce pharaonique projet libertaire a longtemps été tenu dans la plus grande suspicion par les professionnels du savoir. Dès 2005, une étude de la revue *Nature* montrait pourtant que *Wikipédia* était aussi fiable que l'encyclopédie *Britannica* (1). On compte aujourd'hui 291 versions de l'encyclopédie dans des langues différentes. Elles totalisent 38 millions d'articles dont 1,7 million dans sa version francophone. Une telle réussite a contribué à faire taire beaucoup de ceux qui s'étaient élevés contre une encyclopédie douteuse rédigée sans contrôle éditorial. C'est la plus éclatante des communautés d'Internet, utilisée par les journalistes, les enseignants, les écrivains et les chercheurs. Elle est devenue la principale référence des internautes qui cherchent une information et ses contenus sont mobilisés dans un nombre considérable d'autres services du Web (par exemple dans les encadrés informatifs de Google). Le premier défi relevé par *Wikipédia* est d'accepter que n'importe qui, quels que soient son statut, ses diplômes et ses compétences, ait un droit égal de participation à l'écriture et à la surveillance de l'encyclopédie. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, de donner son nom ou de prendre un pseudo pour avoir le droit d'ajouter ou d'enlever un contenu. *Wikipédia* n'a pas de comité éditorial pour juger, évaluer, corriger et valider les textes des internautes. Pour qu'un projet aussi improbable connaisse un succès d'une telle ampleur, il faut bien un secret. Celui de *Wikipédia* tient à la mise en œuvre obsessionnelle et tatillonne de procédures d'autocontrôle par la communauté.

## Contrôle local

Si tout le monde peut écrire sur Wikipédia, tout le monde peut aussi contrôler, vérifier, effacer et corriger tout le monde. *Wikipédia* met en œuvre l'une des règles les plus essentielles de la gouvernance des grands collectifs produisant des biens communs : la contribution est participative, mais la surveillance des contributions l'est aussi. Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, a décrit ces règles dans son ouvrage datant de 1990, *Gouverner les communs* (2). Pour maintenir un système de collaboration horizontal, il est essentiel que le pouvoir de sanction et de surveillance soit le plus distribué possible et localement exercé. Le secret de l'auto-organisation est de décentraliser le pouvoir de sanction et de ne pas le confier à un corps spécialisé. Sur *Wikipédia*, un clic peut effacer ce qu'un autre vient d'écrire, mais un clic permet aussi de rétablir ce qui a été effacé, tout étant enregistré dans la mémoire numérique de l'encyclopédie. Le contrôle local, lorsqu'il est effectué par les producteurs eux-mêmes, par exemple avec un système de rotation des pouvoirs de sanction sur les autres, constitue un moyen très efficace de garantir la confiance entre les membres de la communauté. L'efficacité est d'autant plus grande que la proximité entre le fautif et le surveillant permet la mise en œuvre de sanctions si graduées que leurs premières manifestations s'apparentent à un simple signalement d'erreur de comportement à la communauté. Le fautif n'est pas « puni », mais il utilise les signaux que lui adresse la communauté pour apprendre, réviser son comportement et se familiariser avec les règles communes. Surveillance et sanction, lorsqu'elles s'exercent à très bas niveau, de façon légère et publique, renforcent les liens de confiance et les valeurs de la communauté, davantage qu'elles excluent les malfaisants.

La deuxième raison du succès du modèle tient au fait que la vigilance critique qu'exercent les wikipédiens sur le travail des autres s'appuie sur des règles et des procédures. Ils ne cessent de se reprocher mutuellement de ne pas les respecter. Une insulte sera suivie d'un renvoi vers le principe « Pas d'attaque personnelle » ou « Respectez les autres », un commentaire sur un manque de source sera signalé par « Citez vos sources », une écriture subjective appellera le commentaire « Point de vue neutre ». Ces règles collectives ont été définies par les wikipédiens et peuvent

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



Ralf Roletschek

*Conférence internationale des contributeurs de la fondation Wikipédia à Londres en 2014.*

elles aussi être révisées de manière participative. Elles sont essentielles à l'organisation des débats : les affirmations doivent être accompagnées d'une source crédible ; les participants doivent respecter une « neutralité de point de vue » ; ils ne doivent pas dénoncer les personnes mais s'intéresser seulement à leurs arguments, etc. Ces règles communes permettent de pacifier la très grande majorité des conflits d'écriture qui opposent les wikipédiens. Ils parviennent ainsi, de façon locale et décentralisée, à régler leurs différends et à s'orienter vers un consensus.

Ce n'est que lorsque des fautes sont systématiquement répétées par la même personne, sans qu'il ait été tenu compte des signaux que lui a adressés la communauté, que le contrevenant sera sanctionné plus fortement et qu'il pourra avoir à comparaître devant les instances centrales de la communauté. Lorsque les conflits s'enveniment, mais seulement lorsque les débats des pages « Discussion » s'enlisent dans d'interminables querelles, les wikipédiens choisissent alors d'isoler le conflit pour soumettre son règlement à l'ensemble de la communauté. Les débats qui ont lieu dans ces espaces trouvent la plupart du temps une solution.

Cependant, s'il arrive qu'un conflit s'envenime, il sera alors soumis au Comité d'arbitrage qui réunit des administrateurs élus de *Wikipédia* pour trancher les rares litiges qui n'ont pas trouvé de solutions. Tout est mis en place dans *Wikipédia* pour que les conflits soient réglés localement et ne remontent qu'en de très rares occasions au niveau central (3).

## Nouveaux défis

*Wikipédia* est l'exemple le plus abouti de collectif auto-organisé sur le Web. Les développeurs de logiciels libres, les communautés techniques du Web sont d'autres exemples significatifs de cette manière particulière de travailler ensemble et à distance sans autorité centrale qui s'est développée dans les mondes numériques. Mais *Wikipédia* est désormais confronté à de nouveaux défis qui sont la conséquence de sa réussite. Les articles des termes les plus centraux de l'encyclopédie étant rédigés, les *Wikipédia* des principales langues connaissent aujourd'hui une stabilisation, voire une régression, de leur nombre de contributeurs actifs. L'encyclopédie compte 75 000 contributeurs actifs dans le monde (17 000 en France), mais leur niveau de contribution est extrêmement inégal : les 1 000 premiers contributeurs de l'encyclopédie sont responsables de 61 % des contenus. En s'ouvrant à des domaines jusqu'alors négligés (les cartes Pokémon, les routes de France ou les séries télévisées), *Wikipédia* peine à attirer de nouveaux contributeurs qui sachent s'adapter à ses procédures si particulières. *Wikipédia* n'a pas su réduire le décalage entre contributeurs masculins (90 %) et féminins (10 %). Le succès de l'encyclopédie a aussi attiré de nombreuses tentatives de manipulation des textes par des entreprises ou des institutions qui cherchent à assurer leur promotion. Si le succès de *Wikipédia* réside dans les procédures que chacun oblige chaque autre à respecter, le risque existe aujourd'hui d'apparaître comme une bureaucratie dont les règles sont si complexes et exigeantes qu'elles rebutent les nouveaux entrants. Sous le nom de « wikilove », les wikipédiens essayent de répandre au sein de la communauté un esprit d'hospitalité et de bienveillance qui lui permette de rester ouverte sur l'extérieur. ■

(1) **Jim Giles,** « Special report Internet encyclopeadia goes head to head », *Nature*, vol. CDXXXVIII, n° 7070, 14 décembre 2005.

(2) **Elinor Ostrom,** *Governing the Commons*, Cambridge University Press, 2015.

(3) **Dominique Cardon,** « Surveiller sans punir. La gouvernance de Wikipédia », *in* Lionel Barbe, Louise Merzeau et Valérie Schaefer (dir.), *Wikipédia, objet scientifique non identifié*, Presses universitaires de Paris Ouest, 2015.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Vers un monde plus coopératif ?

**La coopération internationale a une histoire récente, liée au processus de mondialisation. Quoique imparfaite, elle s'affirme, se sophistique, et transforme les relations entre États.**

**Guillaume Devin**

Professeur à l'IEP-Paris, il a publié *Un seul monde. L'évolution de la coopération internationale*, CNRS, 2014, et *Les Organisations internationales*, 2e éd., Armand Colin, 2016.

Issue du socialisme préconisé par Robert Owen (1772-1832), la notion de coopération vise un principe d'association : des acteurs se groupent pour résoudre des problèmes d'intérêt commun. Si au plan international cet espace d'activités n'est pas toujours facile à délimiter, il n'en existe pas moins. On peut y voir une sorte de « volontarisme organisé » : la reconnaissance de l'autre, l'action concertée, la recherche d'objectifs partagés sont autant de manières de coopérer. Elles n'excluent pas le conflit, mais elles tentent de le contenir dans un cadre accepté : une organisation internationale, des règles de droit, une négociation.

## Le début des organisations internationales

L'histoire de la coopération internationale est récente. Le 19e siècle marque un tournant majeur avec un *« décloisonnement total du monde »*, selon l'expression de l'économiste Paul Bairoch, et un resserrement spectaculaire des États et des sociétés sous la pression de l'industrialisation, de l'accélération des communications et de l'extension de la colonisation. Les contemporains prennent l'habitude de qualifier cette nouvelle configuration internationale comme « un espace d'interdépendance ». L'interdépendance des intérêts techniques, mais aussi politiques, économiques et sociaux, est au fondement de la création des premières organisations internationales. Leur caractère international ne doit pas faire illusion. Les principaux intéressés sont européens mais leurs ambitions, souvent teintées d'impérialisme, prétendent à l'universalisme. Ainsi en va-t-il des premières « Unions internationales » : télégraphique (1865), postale (1874), de la propriété industrielle (1883), de la propriété littéraire (1886), des tarifs douaniers (1890) ou les premiers réseaux de veille météorologique (1905) ou de protection internationale de l'hygiène publique (1907). Ces exemples résument insuffisamment l'effervescence des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, dans les secteurs les plus divers, pour organiser leurs intérêts à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'effroyable saignée de 1914-1918 ne met pas fin à ce processus, mais lui fait franchir une nouvelle étape avec la création en 1919 de la Société des nations (SDN), première organisation politique à vocation universelle. C'est un moment important dans l'histoire des relations internationales, quels que soient les échecs enregistrés entre les deux guerres mondiales : la paix devient un objectif en soi ; la négociation collective acquiert une valeur pour elle-même ; le droit international connaît une impulsion inconnue jusqu'alors.

Ce qu'il faut retenir de cette phase de la coopération internationale qui s'amorce au cours du 19e siècle, qui se rompt avec la Grande Guerre, reprend avec une nouvelle vigueur pour se briser à nouveau provisoirement avec la Deuxième Guerre mondiale, c'est l'émergence de nouvelles pratiques de paix. Celles-ci s'incarnent dans les innombrables solidarités institutionnelles et de fait qui s'établissent à mesure que les États et leurs sociétés entretiennent des contacts de plus en plus nombreux. On objectera que la Deuxième Guerre mondiale est un cruel démenti à cette dynamique et pourtant, il faut admettre aussi que les coopérations internationales persistent et s'approfondissent malgré les ruptures ou peut-être à cause d'elles.

## Un processus de pacification d'un monde imparfait

Ainsi, dans le sillage de la création de l'Organisation des nations unies (Onu) en 1945 prospèrent de nombreuses organisations internationales qui confortent et renforcent le mouvement : aujourd'hui, on compte plusieurs centaines d'organisations intergouvernementales et plusieurs milliers d'organisations non gouvernementales à vocation internationale. Malgré la guerre froide, le multilatéralisme est devenu l'ordinaire de l'action internationale : une méthode

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




*Scouts d'origine ethnique différente devant le Capitole à Washington en 1945.*

John Rous

collective de coordination tournée vers la recherche de solutions à des problèmes d'intérêt partagé.

Le mouvement s'est développé dans deux sens : une dynamique d'inclusion et une extension du champ de l'action. Les cercles de la coopération internationale se sont d'abord élargis aux États en faisant de l'Onu et de ses institutions spécialisées un système mondial (193 États aujourd'hui), puis ce sont les sociétés à travers de très nombreuses ONG qui se sont invitées en incluant, plus récemment, de plus en plus d'acteurs marchands à travers la multiplication de partenariats internationaux (santé, sécurité alimentaire, environnement, etc.). Parallèlement, le champ de compétence de la coopération internationale s'est étendu aux secteurs d'activité les plus divers : des opérations de paix à l'action en faveur du développement en passant par la gouvernance environnementale, la défense des droits humains et la régulation financière. L'ensemble est devenu une vaste configuration d'acteurs aux liens de plus en plus enchevêtrés.

> Le multilatéralisme est devenu l'ordinaire de l'action internationale.

Notre monde n'a jamais été aussi coopératif. L'affirmation peut sembler paradoxale alors que tant de vies demeurent exposées aux violences extrêmes, à la revanche de la force brute et aux conflits d'intérêts. Pourtant, la violence guerrière a globalement décliné et la coopération internationale a transformé les relations internationales. À la fois moins que la paix et plus que la coexistence, elle se donne comme un processus de pacification, lent et irrégulier, d'un monde imparfait. ■

## Relations internationales : la puissance ne suffit pas

**Retenir la coopération internationale** comme une clé de lecture essentielle du monde contemporain suscite d'emblée le reproche de céder à une vision idéaliste des relations internationales. La tradition dite « réaliste » est suffisamment établie dans le monde universitaire et diplomatique pour que la puissance et les rivalités entre puissances soient retenues comme les variables principales de l'analyse internationale. Ce réalisme est un peu notre sens commun. La coopération internationale y occupe un domaine résiduel totalement dominé par la volonté des plus puissants, et incapable d'effets propres. Mais ce réalisme n'est pas aussi réaliste qu'il le prétend. La puissance sans limite n'existe pas et réduire les conduites internationales à la seule question de la domination interdit de s'interroger sur les limites changeantes avec lesquelles les puissances doivent composer. Le réalisme ordinaire nous condamne à un scepticisme d'une grande pauvreté : plus cela change, moins cela change. Pour en sortir, il faut cesser d'opposer coopération et puissance. Il n'y a pas lieu de choisir entre une vision idéaliste-consensuelle et une vision réaliste-conflictuelle des relations internationales pour la bonne raison que celles-ci sont faites de conflits et de coopération, ce que Thomas Schelling (1) appelle des *« jeux à motivations mixtes »*, désignant ainsi cette relation particulière qui s'établit entre des joueurs qui sont à la fois partenaires et adversaires. Les rivalités de puissances et les conflits qu'elles provoquent sont parties prenantes des activités coopératives, tout comme celles-ci tempèrent les manifestations les plus brutales de la puissance. La véritable question ne consiste pas à choisir entre un monde de la puissance et un monde de la coopération, mais à se demander comment, dans le même monde, la puissance et la coopération ont évolué l'une par rapport à l'autre. ■ **G.D.**

(1) **Thomas Schelling**, *Stratégie du conflit*, Puf, 1986.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Carl Schmitt, la nature du pouvoir

**Carl Schmitt a pensé avant tout le monde la nature du politique, l'état d'exception, les guerres irrégulières… Sa critique du libéralisme continue de fasciner une partie de la gauche. Mais il fut l'un des juristes attitrés du régime nazi, et cela reste une tache indélébile.**

JEAN CLAUDE MONOD

Philosophe, il est l'auteur, entre autres, de *Penser l'ennemi, affronter l'exception*, nouv. éd., La Découverte, 2016.

Le 13 novembre 2015, des attentats d'une violence inouïe sont commis à Paris par des terroristes pour la plupart nés en France, mais venus d'un tout autre territoire. François Hollande décrète l'état d'urgence. Quelques jours plus tard, il déclare devant le Congrès que *« la France est en guerre »*. Il ne s'agit pas d'une guerre de civilisation, car cet ennemi *« ne représente aucune civilisation »*, précise-t-il. Cet ennemi est présenté comme un danger pour l'Europe mais aussi pour l'humanité entière. Tout lecteur de Carl Schmitt aura eu en ces quelques jours le sentiment de voir illustrer quelques-unes des thématiques et des thèses les plus fameuses du juriste et théoricien politique le plus controversé du 20e siècle.

● **Les « partisans déterritorialisés »** doivent être distingués des combattants irréguliers qui prennent les armes pour délivrer un pays d'une occupation. Ceux qui commettent des actes de guérilla ou de terrorisme *« se font les instruments d'une agressivité mondiale »*, aux dimensions d'autant plus *« illimitées »* qu'elle est ici couplée à un horizon religieux : l'imposition au monde d'un islam totalitaire.

● ***« Est souverain celui qui décide de l'état d'exception » :*** F. Hollande vient de le rappeler. Le droit et la Constitution fournissent les règles de l'état normal ; mais ce fonctionnement « normal » reste suspendu à la volonté du souverain qui peut, en raison de *« circonstances exceptionnelles »*, décréter l'état d'exception.

● **Lorsque les démocraties font la guerre,** elles la font le plus souvent « au nom du droit », au nom de l'humanité. Il s'agit d'une nouvelle figure de la « guerre juste », distincte de la « guerre juste » religieuse, repensée sur fond d'un rejet de la guerre d'agression.

Ces trois points ont été abordés par Schmitt respectivement dans *Théorie du partisan* (1963), dans *Théologie politique* (1922) et dans *Le Nomos de la Terre* (1950). On comprend donc que Schmitt soit si présent dans le champ de la théorie politique contemporaine : ses objets forment, pour le pire, la trame de notre actualité politique. Mais qui est Schmitt ? Et pourquoi la référence à sa pensée, surtout de la part de penseurs de gauche ou d'extrême gauche, est-elle si controversée ?

Né en 1888 en Westphalie (Allemagne), catholique dans une ville – Plettenberg – majoritairement protestante, d'un milieu modeste, Schmitt a fait des études de droit, notamment à Strasbourg, tout en ayant un goût prononcé pour « la bohème », les cafés, le mouvement dada. Il fit un premier mariage tumultueux avec une jeune femme serbe qui s'enfuit avec leurs biens, après quoi Schmitt tenta de divorcer, ce qui lui vaut d'être excommunié. Après un ouvrage plutôt érudit sur le romantisme politique, il devient un juriste et un théoricien politique reconnu dans les années 1920.

## Théorie de la souveraineté

Sa réflexion porte la marque du contexte de violence et d'instabilité politique qui l'a vu naître. Il écrit ainsi *La Dictature* (1921) dans le sillage de la Première Guerre mondiale, époque marquée par des pratiques de censure, de tribunaux d'exception, de suspension de certains droits constitutionnels. C'est sur fond d'une affirmation de la puissance de l'exécutif à suspendre une partie, voire la totalité de la Constitution qu'il publie *Théologie politique*. Quatre chapitres pour une théorie de la souveraineté. *Théorie de la Constitution* (1928) paraît dans le contexte de la jeune République de Weimar. C'est enfin dans un climat de quasi-guerre civile, entre une extrême gauche révolutionnaire qui tente de rééditer la Révolution russe en ▶

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



AKG

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

Allemagne et une extrême droite nationaliste décidée à barrer la route au communisme et à venger l'humiliation de la défaite, que Schmitt élabore sa définition du politique par le critère ami/ennemi (*Le Concept de politique*, 1927).

Durant toute la période de Weimar, Schmitt apparaît comme un critique de droite de la nouvelle République, dont il démonte la constitution hétérogène (un peu de libéralisme, un peu de socialisme, beaucoup de compromis et peu de substance politique). Il s'impose comme un opposant de premier plan à l'interprétation du droit comme *«pyramide de normes»*, développée par le positiviste Hans Kelsen, l'un des plus importants juristes du 20e siècle. Selon Schmitt, le droit n'est pas seulement une affaire de normes rationnelles, il est profondément dépendant du politique *(encadré ci-contre)*.

## Le ralliement au nazisme

L'insistance de Schmitt sur les limites du rationalisme juridique a un tour polémique : c'est le libéralisme qui est visé, ainsi que le parlementarisme en tant qu'il reposerait sur une foi en la discussion infinie. La valorisation libérale de la discussion apparaît comme le pôle opposé à la décision souveraine. Le louvoiement, le rejet des alternatives tranchées, du «ou bien… ou bien…», font du libéralisme, aux yeux de Schmitt, une politique antipolitique au service des intérêts économiques : une façon d'éviter les affrontements décisifs au profit d'une négociation sans fin entre partenaires dans la discussion.

Cette critique du libéralisme a une certaine force, qui a pu séduire des théoriciens de gauche. Mais elle était également lourde de dangers. La thèse selon laquelle la décision et la personnalité seraient des éléments inhérents au politique et incontournables était, en elle-même, une observation juste, dans le sillage de Max Weber. Mais là où Weber réfléchissait, au sortir de la Grande Guerre, à un équilibre nouveau entre le Parlement et le «chef» politique, Schmitt donna un tour résolument antiparlementaire à sa critique de Weimar. Et alors même qu'il avait pu mettre en garde, en 1932, contre les «partis totaux» (Parti communiste et Parti national-socialiste) qui ne joueraient le jeu de la concurrence démocratique que pour mieux abolir celle-ci s'ils parvenaient au pouvoir, Schmitt se rallia au régime nazi en 1933.

Sa compromission avec le IIIe Reich est profonde : Schmitt a épousé l'antisémitisme du régime au point d'ouvrir un colloque sur «La science du droit allemand en lutte contre l'esprit juif» par une communication où il recommandait de faire précéder le nom de tout auteur juif par la mention «le Juif…» ; il a présenté les lois de Nuremberg (1935) comme une «Constitution de la liberté» ; il a soutenu les mesures les plus discriminatoires à l'égard des Juifs ; il a présenté le *Führer* comme source de tout droit ; il a justifié la politique annexionniste de l'Allemagne, et après avoir usé de la formule «guerre totale» sur un mode descriptif, il a prôné une telle guerre contre un «ennemi total» qui a pris, selon les circonstances, le visage de l'Angleterre ou de la Russie soviétique.

## Une influence considérable et politiquement variée

S'il a été écarté des cercles dirigeants à la faveur d'une campagne d'idéologues nazis qui lui reprochaient son catholicisme et ses attaques passées contre le parti nazi, il est bien difficile de considérer cet éloignement forcé comme le signe d'une lucidité sur l'un des pires régimes politiques de l'histoire. Interdit d'enseignement après 1945, Schmitt est loin de se repentir après-guerre : consignées dans son *Glossarium* (1947-1951), publié en 1991, nombre de notations rageuses pré-

## Droit et politique : la querelle Carl Schmitt/Hans Kelsen

**Au tournant des années 1930,** Carl Schmitt entame un débat très âpre avec Hans Kelsen (1881-1973), juriste et théoricien du droit autrichien, proche de la social-démocratie. Selon Kelsen, le droit n'est qu'un système de normes qu'il prétend pouvoir décrire objectivement, à partir d'une «norme fondamentale», sans faire appel à des valeurs morales. Or, Schmitt réplique que la norme présuppose une situation normale qu'il revient au politique de réaliser ou de déclarer suspendue, lors de circonstances exceptionnelles. Prenant à revers ses collègues juristes, il rappelle que le droit est foncièrement soumis au politique, et que la politique, en dernière instance, est affaire de décision – d'où l'appellation de «décisionnisme» pour caractériser la position de Schmitt. La rationalité bute là sur sa limite : la décision *ex nihilo* du gouvernant. Aussi va-t-on chercher dans la théologie des modèles pour penser l'articulation entre la décision personnelle (du souverain) et la loi (dont le souverain garantit ou suspend l'exercice) : une analogie fonctionne ainsi entre le miracle, par lequel Dieu ou son représentant rompt soudainement l'ordre régulier de la nature (Yahvé ouvre les eaux de la mer Rouge…), et «l'état d'exception» décrété par le souverain qui déroge, par sa décision, aux lois habituelles dont il est par ailleurs le garant. Contre cette transcendance du souverain, Kelsen fait valoir – dans Dieu et l'État – que l'idée d'un Dieu extérieur au monde est une projection fantasmatique, et qu'au plan juridique, le souverain doit être intégré au système de droit pour que se forme un État «de droit», c'est-à-dire un État où la norme, la Constitution, s'impose même au souverain. ■ J.-C.M.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




Yoan Valat/EPA/MaxPPP

*Policiers place de la République à Paris deux jours après les attentats du 13 novembre 2015.*

sentent l'Allemagne comme la victime des «criminalisateurs» américains et… juifs. Pourquoi, au vu de cet accablant bilan politique et moral, continuer de lire celui que son ancien disciple, Waldemar Gurian, présenta comme *«le juriste de la couronne»* du III[e] Reich ?

C'est que l'œuvre ne se réduit pas à l'engagement de son auteur. Élaborée dans les années 1920, où Schmitt publie ses textes majeurs, elle est reconnue comme une contribution importante à la pensée du droit, même par son grand adversaire H. Kelsen. *Théologie politique* a ouvert un sillon de réflexion prolongé par Leo Strauss ou Giorgio Agamben. *Le Concept de politique* est l'un des rares textes de théorie politique du 20[e] siècle qui a acquis le statut de classique en avançant comme critère du politique la distinction entre ami et ennemi, approche discutée aussi bien par des libéraux comme Raymond Aron que par des penseurs de gauche ou d'extrême gauche comme Toni Negri, Étienne Balibar ou Jacques Derrida. Cette pensée se prolonge après-guerre dans deux essais qui restent marquants pour penser les relations internationales : *Le Nomos de la Terre* et *Théorie du partisan*.

## Un penseur des phénomènes exceptionnels

On peut dire, de façon générale, que la force de la pensée de Schmitt tient à ce qu'elle a accordé une attention poussée à des phénomènes «exceptionnels» tenus pour marginaux par les juristes et par les philosophes – l'état d'exception, la dictature, l'hostilité radicale ou «absolue», le combattant irrégulier, la guerre «pour l'humanité»… – et qui, pourtant, à certains moments, deviennent centraux et questionnent l'ensemble des constructions «normales» prévues pour régler la vie en commun des sociétés.

Qu'est-ce qu'un souverain ?
*« C'est celui qui décide de (ou dans) la situation d'exception. »*

### L'état d'exception

Le premier apport de Schmitt est d'abord éclairé la nature du pouvoir politique. Qu'est-ce qu'un souverain ? La réponse tombe dans *Théologie politique* : c'est *«celui qui décide de (ou dans) la situation d'exception»*. D'où l'analogie entre, d'un côté, Dieu et les lois de la nature, de l'autre, le souverain politique et les lois politiques : les métaphysiciens se demandaient si Dieu pouvait ou non suspendre certaines lois de la nature, les légistes si le souverain politique peut suspendre une partie, voire la totalité de la Constitution. Quelle portée donner à cette analogie ? Pour Schmitt, elle est considérable : elle montre que la pensée moderne de l'État reste profondément dépendante d'une théologie que l'on croit souvent, dans le sillage des Lumières, avoir dépassée. La possibilité de suspendre la Constitution pour sauver l'État est envisagée par la théorie politique voire, depuis le droit romain, par le droit lui-même : c'est le *iustitium*, cette «éclipse du droit» destinée à sauvegarder le «salut public». Tout régime politique peut être confronté à une situation d'exception lorsqu'un péril intérieur ou extérieur guette son existence même. Le problème surgit alors de savoir s'il faut encadrer juridiquement l'exception dans la Constitution ou s'il faut laisser à l'état d'exception – ou à «l'état d'urgence» – son statut de «mesure» gouvernementale. On a vu en France, après le 13 novembre, ce débat resurgir avec la tentative avortée de constitutionnaliser l'état d'urgence. L'exception reste un élément déstabilisateur pour une pensée de l'État de droit.

### La discrimination entre ami et l'ennemi

Comme le remarque J. Derrida dans *Politiques de l'amitié* (1994), la philosophie ▶

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

## Les deux figures du partisan

**Dans *Théorie du partisan* (1963), Carl Schmitt définit le partisan comme celui qui se désigne un ennemi et lui «fait la guerre», sans être une autorité publique légale. Il fait place à une distinction intéressante.**

- **Les «partisans telluriques» ne font que défendre leur terre, leur pays. Leur hostilité cesse lorsqu'ils auront «bouté l'envahisseur» hors du pays, comme Jeanne d'Arc en 1431 ou Charles de Gaulle en 1940.**
- **Les «partisans déterritorialisés», porteurs d'une violence sans limite parce que littéralement sans borne, visant à créer un nouveau monde, une nouvelle communauté mondiale.**

**Schmitt a alors à l'esprit l'exemple du «foyer» révolutionnaire mobile, que Che Guevara a conçu comme une façon de greffer le projet d'une révolution prolétarienne globale sur des conflits locaux.**

**Il peut y avoir une combinaison entre le motif tellurique et l'illimitation de l'hostilité : c'est l'idéologie de la «terre» et du «sang» ou de «l'espace vital», dans son orientation génocidaire.**

**Le théoricien du droit international et du «retour de la guerre juste»** ■ J.-C.M.

▶ politique a finalement donné peu de définitions du politique. Chez Schmitt, la recherche du «concept de politique» prend son départ, dans le texte éponyme, dans un problème juridique : les tribunaux allemands devaient réserver un traitement différent aux associations «politiques» et aux associations dont les buts ne relèveraient pas de la politique (mais de la religion, de la culture, etc.). Cela suppose que l'on puisse cerner le politique. Or, remarque Schmitt, on se contente souvent de définir le politique en le renvoyant à la «cité» et à «l'État». Mais, au début du 20e siècle, on voit bien que des mouvements de masse, comme le mouvement ouvrier, sont «politiques» bien qu'ils ne soient pas «étatiques». Ce qui confère au mouvement communiste ou anarchiste un caractère politique, ce n'est pas tant le fait qu'ils visent la prise du pouvoir d'État ou la destruction de l'État que la polarisation, la désignation d'un ennemi. D'où la caractérisation fameuse du politique par Schmitt comme partage entre amis et ennemis.

Le politique, ainsi, n'est pas vu comme une substance ou comme une sphère à part, mais comme une ligne de partage mouvante, sans cesse renaissante à partir de n'importe quelle sphère sociale (l'économie, la religion, les mœurs…), qui crée des groupements antagonistes.

Cette approche converge avec l'antilibéralisme de Schmitt : celui-ci voit dans le libéralisme une «politique de dépolitisation» qui vise à désamorcer les conflits pour imposer la domination de l'économie sur la politique. Faut-il y discerner une valorisation à peine masquée de la guerre ? Ce qui rendrait aisément compréhensible l'attrait exercé sur Schmitt, dès le début des années 1920, par le fascisme, et son ralliement ultérieur au régime militaire nazi, d'autant plus qu'une figure «évidente» de l'ennemi est, pour Schmitt, «l'étranger».

### La théorie du partisan

Dans un corollaire au *Concept de politique*, Schmitt suggère que des efforts ont sans cesse été fournis pour tenter de trouver un «terrain neutre» qui permettrait de mettre fin à l'hostilité entre les hommes – la religion, la morale, l'économie… – et que c'est précisément sur ce terrain que ressurgissent de nouvelles lignes d'hostilité, de nouveau clivages. Par exemple, beaucoup de beaux esprits des 18e et 19e siècles ont cru que l'économie, le *«doux commerce»*, favorisait la concorde entre les hommes ; or c'est du cœur même de l'activité économique, de la production, que devait germer la ligne de fracture de la lutte des classes, le clivage entre communisme et capitalisme qui allait devenir, au 20e siècle, une forme majeure de l'hostilité politique. Cette «fatalité» de l'hostilité est analysée sous un autre angle dans *Théorie du partisan*. L'une des intuitions fondamentales du texte est que le déploiement de la puissance technico-militaire et la supériorité en ce domaine ne suffisent pas pour décider de l'issue de l'hostilité politique : le combattant irrégulier surgit là où une armée régulière a été défaite, il «continue le combat» ou le déplace. Du Viêtnam défiant l'hyperpuissance américaine à l'Afghanistan refoulant l'invasion soviétique, ce rapport de force s'est vérifié. Mais de ce fait, la volonté de contenir la guerre entre les bornes d'une «déclaration» et d'une «capitulation», d'un «armistice», bref l'idée d'un début et d'une «fin des hostilités» se heurte à un élément non étatique qui brouille les cartes.

En mettant l'accent sur cette figure du partisan, qui peut prendre les traits du révolutionnaire, du guérillero ou du terroriste, Schmitt questionne à nouveaux frais, après Clausewitz, les nouvelles guerres irrégulières, mettant des États aux prises avec des insurgés.

*Théorie du partisan* est assurément un texte aigu au regard de la situation actuelle. Schmitt y dessine l'image d'un combattant irrégulier «visant la révolution mondiale» et dont l'hostilité, ainsi déterritorialisée, technicisée et «théologique», devient sans limite. N'en avons-nous pas sous les yeux une nouvelle et terrifiante incarnation, avec les combattants disséminés de Daesh ?

### Le «retour de la guerre juste»

Parallèlement, Schmitt a fait le diagnostic d'un «retour de la guerre juste» sous l'égide des puissances démocratiques libérales. Pour saisir le sens polémique de cette interprétation, il faut l'inscrire dans l'analyse historique de l'ordre du monde – le *nomos* de la Terre – qui se met en place à la fin du Moyen Âge entre États européens. Le «droit des gens européens» est un droit bâti par des légistes sur la base de la reconnaissance réciproque des sou-

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016



DR

*Les révolutionnaires cubains Ernesto Che Guevara et Camilo Cienfuegos à Cuba vers 1957-1958. Carl Schmitt y voit des archétypes de «partisans déterritorialisés»: leur but n'est pas de défendre leur terre ou d'éteindre leur pays, mais d'impulser une révolution mondiale.*

verainetés. Ce processus passe alors par une transformation dans l'idée de «guerre juste»: la justice n'est plus référée à la «juste cause», théologique ou autre, mais au respect des formes et à la reconnaissance de l'autre État comme un souverain digne de respect, même dans la défaite, avec lequel on doit aussi s'interdire certains comportements dans la guerre. C'est le théoricien suisse du droit des gens Emer de Vattel (1714-1767) qui exprime avec le plus de netteté cette transformation lorsqu'il écrit que la *«guerre en forme est juste de part et d'autre»*. On arrive ici à une forme de justesse formelle, dissociée de la «question douteuse» de la «juste cause». Cette neutralisation permet une limitation effective de l'hostilité pendant quelques siècles. Mais elle est brisée par les visions libérales qui prétendent dépasser la structuration des nations souveraines en autorisant des guerres «pour l'humanité» contre des ennemis absolus, placés alors «hors de l'humanité». C'est la nouvelle doctrine de la «guerre juste», celle de l'ère de l'impérialisme libéral-démocratique, qui ouvre la voie à une série indéfinie d'«interventions» contre des États dont le souverain n'est plus reconnu comme un égal mais comme un monstre à abattre.

Schmitt vise juste: s'appropriant politiquement la prérogative de représenter «l'humanité», on traite alors certains États – dont la liste est souvent fonction d'intérêts économiques et stratégiques – comme des États barbares, terroristes ou «voyous»: cela a pu être le cas, ces dernières décennies, de la Serbie, de l'Afghanistan, de l'Irak, de la Libye, de la Syrie… La pression économique, le blocus, cède parfois la place à l'intervention militaire, éventuellement pour ouvrir des marchés ou faire main basse sur des richesses nationales, mais aussi dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme», en invoquant la mauvaise gouvernance, le caractère de dictature de régimes qui avaient pu être précédemment soutenus. Sur ce point, Schmitt s'inscrit dans le fil d'une critique de l'impérialisme libéral qui a ses sources marxistes comme ses sources «souverainistes» et nationalistes.

## La critique de l'impérialisme anglo-saxon

Schmitt a eu le mérite de mettre en lumière le détournement impérial du droit international au nom même d'un discours invoquant souvent «l'humanité» et le «droit». Mais cette critique, souvent pertinente, ne peut faire fi des leçons de l'histoire, et notamment des expériences génocidaires du 20e siècle. En 1950, Schmitt évite soigneusement de revenir sur ce qui accompagnait chez lui, sous le IIIe Reich, cette critique de l'impérialisme libéral «anglo-saxon»: une défense du «grand espace» allemand, puissance «terrienne» rayonnant sur les pays voisins avec «interdit d'intervention» pour les puissances extérieures, donc toute latitude pour traiter à sa guise ses «minorités». On sait ce qui en résulta: l'expérience du génocide, du crime contre l'humanité. Après la Seconde Guerre mondiale s'est imposée l'idée que le principe du respect de la souveraineté ne suffit pas et que la communauté internationale doit parfois intervenir pour empêcher un génocide, comme le stipule la Charte de l'Onu. Il est vrai que Schmitt n'a jamais cru à la possibilité d'une «communauté internationale», laquelle serait toujours le masque de l'hégémonie de quelques puissances. Les événements lui ont souvent donné raison à cet égard, mais il faut garder à l'esprit (ce que les admirateurs progressistes de Schmitt semblent oublier) que cette critique n'était pas énoncée au nom de l'égalité entre les peuples, tout aussi illusoire et trompeuse selon Schmitt. La réalité du *«nomos de la Terre»*, c'est-à-dire de sa loi concrète, de son partage, sera toujours celle de «centres» dominant des «périphéries». Mais cet antiuniversalisme a eu un prix, dans le cas de Schmitt: ce fut le soutien non seulement aux visées annexionnistes de l'Allemagne, mais à la domination européenne sur ses colonies et à l'idée d'une inégalité foncière entre les peuples… et les hommes.

On voit que cette réflexion ramifiée est indéniablement féconde, mais qu'il s'agit aussi d'une pensée critique que l'on ne peut recevoir sans critique. ■

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# Les marchés du travail en Europe

**Le taux de chômage est deux à quatre fois plus faible dans le Nord de l'Europe que dans le Sud. Quel est donc le secret des modèles allemand, néerlandais, suédois et britannique ?**

Jean-François Dortier

En matière de chômage, l'Europe est coupée en deux. Dans le Nord, les taux de chômage (4,5 % en Allemagne, 5 % en Grande-Bretagne, 6 % au Danemark) sont deux fois moindres qu'en l'Italie ou en France (environ 10 % et 11 %) et quatre fois moindres qu'en Espagne (21 %) ou en Grèce (25 %). Comment comprendre un tel différentiel ?

Le constat est d'autant plus déconcertant qu'*a priori*, tous les pays sont soumis aux mêmes contraintes économiques : concurrence internationale des pays à bas salaires, révolution technologique en cours, vieillissement des populations données ; tous aussi ont subi la grande crise financière de 2008. Quel est donc leur secret ? Quelles recettes ont-ils mis en œuvre ?

Commençons par une petite visite guidée de quelques-uns de ces « modèles » – avec souvent leur face cachée –, avant d'essayer de présenter quelques projets de réforme du marché du travail qui s'en inspirent.

● **Le « modèle allemand ».** À tout seigneur tout honneur : commençons par le « modèle allemand » qui fait figure de référence obligée aujourd'hui. La première raison du faible taux de chômage tient d'abord au dynamisme économique du pays.

Pour expliquer son taux de chômage, plus faible qu'en France, on invoque parfois une donnée démographique : la natalité étant plus faible en Allemagne depuis une génération, le nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année y est moins élevé. Mais ce phénomène réel est contrebalancé par d'autres données : le taux d'activité des femmes est plus élevé (73 % en Allemagne contre 67,5 % en France), de même que celui des seniors : dans la tranche d'âge des 55-64 ans, deux sur trois (66 %) sont encore actifs alors que la proportion entre France est de un sur deux (47 %) (1).

La démographie ne suffit donc pas à expliquer les raisons du faible taux de chômage allemand. Aussi la tentation est-elle grande d'attribuer les vertus du modèle allemand aux grandes réformes du marché du travail impulsées par Gerhard Schröder en 2003. Après sa réélection, le chancelier sociodémocrate a réussi à imposer une série de mesures – les lois Hartz – qui relevait d'une logique libérale associée à une sévère cure d'austérité. Les procédures d'embauche et de licenciement ont été modifiées. Le montant des allocations-chômage a été réduit ainsi que leur durée (passée de 32 à 12 mois). Les chômeurs doivent désormais accepter les emplois proposés par l'agence pour l'emploi même s'ils sont moins payés que l'indemnité chômage : tout refus entraîne une réduction drastique (de 30 %) de cette indemnité. Une des mesures phare a été la création de « minijobs » : des emplois à court terme et moins taxés. Enfin, l'âge de la retraite a été reculé (en 2012, il a été porté à 67 ans). Cette cure d'austérité a porté ses fruits : le nombre de chômeurs a été réduit de 2 millions entre 2005 et 2012. Mais les effets de cette politique ont été très brutaux pour une partie de la population. Les minijobs ont conduit à l'apparition d'une couche grandissante de travailleurs pauvres. Résultat : en Allemagne, le taux de chômage est inférieur à la France, mais le taux de pauvreté y est supérieur (20 % contre 15 %).

● **Le « modèle suédois ».** Allons voir maintenant du côté de la Suède. Le pays affiche à la fois une bonne santé économique (2 % de croissance en 2015) et un taux de chômage plus bas (moins de 7 % en 2015). Quel est son secret ? Dès les années 1990, en proie à une crise de son modèle, la Suède avait engagé de grosses réformes de l'État (baisse drastique des

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




Clément Quintard/Sciences Humaines

dépenses) sous l'impulsion des socialistes (comme en Allemagne). La réforme du marché du travail a été opérée également dans les années 2000 sur la base d'une tradition de négociation (patrons-syndicats) plus constructive que la traduction conflictuelle française. Le taux de syndicalisation est 10 fois supérieur en Suède qu'en France (70 % contre 7 %). La Suède a adopté le principe de la flexisécurité pour réformer son marché du travail. Le principe de la flexisécurité est d'associer une grande souplesse dans l'embauche et le licenciement (la flexibilité), mais en sécurisant le parcours du salarié *via* des indemnités de chômage associées à un volet de formation qui permet une plus grande mobilité. Autrement dit, la flexibilité accrue du marché du travail ne se fait pas au détriment d'une sécurisation du salarié. Cela dit, la flexisécurité n'est certes pas exempte de critiques : on a signalé l'ambiguïté d'une notion qui a été instrumentalisée au service d'intérêts traditionnels. Et il n'est pas sûr qu'elle explique vraiment les succès et les échecs sur les marchés du travail des pays européens (2).

● **Le « modèle néerlandais ».** Du côté des Pays-Bas, le taux de chômage de 7 % place le pays dans le peloton des bons élèves de l'Europe. Mais la particularité du cas néerlandais est que le temps de travail partiel y est très élevé : une personne sur deux contre une sur cinq en France. Conclusion : les Néerlandais ne travaillent en moyenne que 30 heures par semaine. Une partie de ces emplois à temps partiel sont choisis par des salarié(e)s qui souhaitent limiter leur engagement professionnel au profit de leur vie privée. Mais il y a aussi beaucoup de minijobs à l'allemande, avec peu d'heures de travail… et peu de revenus. Des jeunes sont obligés d'accepter des emplois à 500 ou 600 euros par mois.

● **Le Grande-Bretagne** est un cas à part. Hors de la zone euro (comme la Suède), son modèle est de type « anglo-saxon », beaucoup plus libéral que les autres pays du continent. La flexibilité y est donc la règle. Non seulement on y embauche aussi facilement que l'on débauche en fonction des besoins de l'entreprise, mais il existe même des « contrats zéro heure » (*zero hour contract*) : l'employeur a le droit de n'y faire figurer aucune mention de durée minimum de travail. Le travail peut être réduit à quelques heures (ou même pas de travail du tout) une semaine et à 40 heures la semaine suivante. C'est en fonction de la demande. En 2015, 1,3 million de contrats zéro heure étaient recen- ▶

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

sés en Grande-Bretagne. Ils s'ajoutent au 1,5 million de contrats avec seulement quelques heures par mois. Pour autant, la Grande-Bretagne n'est pas non plus le royaume de la flexibilité absolue : le salaire minimum a été fortement revalorisé (de 40 % !) en avril 2016 et se rapproche du smic français. Par ailleurs, le salaire moyen y est supérieur à la moyenne française (3). Cette flexibilité associée à la vitalité de l'économie explique que le taux de chômage soit si bas et que la Grande-Bretagne exerce donc une attraction forte sur les migrants (y compris les jeunes diplômés français).

## Vers une convergence des marchés européens

C'est en référence aux « pays modèles » du Nord de l'Europe que la plupart des autres pays européens tentent de réformer leur marché du travail. À vrai dire, les réformes ne sont pas nouvelles. Dans la plupart des pays, la réforme du marché du travail se pratique en continu : l'âge de la retraite, les conditions d'embauche et de licenciement, le salaire minimum, le contrat de travail, la formation professionnelle, les assurances chômage, etc. Ce sont les rythmes et la profondeur des réformes qui changent d'un pays à l'autre. En Italie, le « *job act* » lancé par Matteo Renzi en 2015 se veut un électrochoc. Il a d'ailleurs inspiré le projet de réforme El Khomri, présenté par la ministre du Travail en avril 2016, et qui a déclenché de gros remous.

Un apport du Cop (Conseil d'orientation pour l'emploi) daté de novembre 2015 (4) note que depuis la crise de 2008, une série de mesures communes a été mise en place, allant vers une forme de convergence des marchés européens. Cette convergence concerne plusieurs axes de réformes : la première tendance est l'assouplissement des contrats de travail. La procédure de licenciement a été assouplie dans plusieurs pays (Espagne, Portugal ou Royaume-Uni), avec une baisse des indemnités légales de rupture (Portugal, Espagne, Pays-Bas) et un plafonnement des indemnités en cas de licenciement jugé abusif, *via* une limitation des possibilités de réintégration (Espagne, Italie). Les réformes visent aussi à privilégier la conciliation plutôt que le recours au juge (Italie, Royaume-Uni, Irlande) et à développer des formes de rupture du contrat de travail par consentement mutuel (Italie).

La décentralisation de la négociation collective et un assouplissement des mécanismes de flexibilité en fonction des branches et des entreprises sont d'autres tendances générales observées dans plusieurs pays européens. Chacun cherche à faire baisser le coût du travail, par la modération des salaires ou la réduction des charges sociales.

## Formation professionnelle et apprentissage

De fait, la période 2009-2014 s'est traduite par un net frein aux hausses de salaires, qui passe par le gel du salaire minimum légal (Portugal, Irlande), le plafonnement des revalorisations (Italie, Espagne, Danemark) et surtout l'allégement des charges sociales et fiscales pesant sur le travail (Italie, Suède, Espagne). Le tout se trouve parfois accompagné d'incitations à l'embauche en CDI (Italie, Espagne).

Les services publics de l'emploi ont été réformés dans l'objectif d'un suivi et accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi (Suède, Allemagne, Danemark, Portugal, Pays-Bas, Irlande), parfois en externalisant certaines fonctions (Suède, Espagne, Royaume-Uni, Portugal, Irlande, Italie).

Une autre tendance commune concerne l'impulsion de politiques ciblées en direction des personnes jugées fragiles (jeunes et chômeurs de longue durée

## Les thérapies de choc en Espagne et en Italie : premiers bilans

### La *reforma laboral* en Espagne

En 2011, quand le Parti populaire (de droite) de Mariano Rajoy remporte les élections, le chômage pointe à 25 %. Le nouveau gouvernement entreprend de réformer le marché du travail.

Parmi les mesures chocs de la réforme du travail : assouplissement des conditions de licenciement, réduction des indemnités de chômage, possibilité pour les entreprises en difficulté de baisser les salaires ou de modifier le temps de travail.

Quatre ans plus tard, les effets semblent positifs. Le chômage a fortement baissé. En 2015, le taux de chômage est revenu à 20,5 %, passant de 5 à 4 millions de chômeurs.

Faut-il pour autant considérer les remèdes de M. Rajoy comme une recette miracle ?

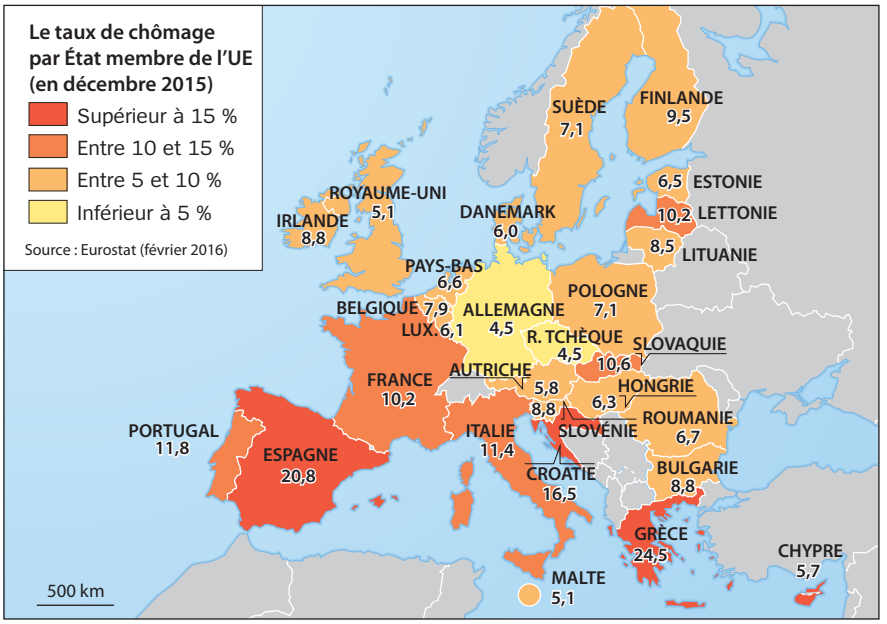
Pas forcément. Le nombre d'emplois créé est lié avant tout à un redémarrage de l'économie. En 2015, la croissance de 3,2 % est très au-dessus de la moyenne européenne. Mais ce redressement spectaculaire de la croissance et de l'emploi est à la mesure de l'effondrement de la production et de la hausse vertigineuse du chômage après la crise de 2008, doublé d'une crise immobilière spécifiquement espagnole.

### Le *Jobs Act* a l'italienne

Le *Jobs Act* est la grande réforme du travail lancée par le gouvernement italien de Matteo Renzi en 2014. L'une des mesures phare est de remplacer la distinction entre CDD et CDI par la mise en place d'un contrat de travail unique à garanties croissantes en fonction de l'ancienneté.

Un an plus tard, le chômage a reculé d'un point passant de 12,5 % en 2014 à 11,5 % en 2015. Mais la baisse du chômage doit sans doute autant à une forte réduction des charges qu'à l'instauration du nouveau CDI. ■ J.-F.D.

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




Légende Cartographie

en particulier). Enfin, les politiques des pays européens convergent aussi vers l'essor de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Paradoxalement, l'Allemagne et la Grande-Bretagne semblent aujourd'hui aller à contre-tendance. En Allemagne, un salaire minimum a été instauré depuis le 1er janvier 2015. De même, le régime des minijobs a été corrigé. En Grande-Bretagne, les « contrats zéro heures » sont désormais mieux encadrés après leur flambée récente.

Quel a été l'effet de toutes ces réformes sur l'emploi et le chômage ? Selon le COE, les pays qui avaient engagé des réformes avant la grande crise de 2008 ont *« été moins touchés et se rétablissent plus facilement : c'est le cas de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Autriche, du Danemark et de la Suède. »*

## Les réformes sont-elles efficaces ?

Ces tendances communes sont loin de conduire à une uniformisation des marchés du travail. Les écarts de salaires, le taux de temps partiel, l'âge de la retraite, les conditions de négociation salariale, les contrats de travail divergent fortement entre groupes de pays. Selon le rapport, la principale différence dans les taux de chômage est liée à la rapidité et la profondeur des réformes engagées. Après la crise de 2008-2011, *« les pays qui n'ont pas ou peu engagé de réformes actives ont enregistré une dégradation à la fois plus forte et plus durable de la situation de l'emploi »*. Inversement, les pays qui connaissent une nette amélioration de l'emploi (Irlande, Espagne, Italie, Portugal) sont ceux dans lesquels les réformes récentes ont été les plus poussées.

Toute la question est alors de savoir si les réformes du marché du travail ont un tel effet sur le taux de chômage ? Le rapport du COE note qu'au final, le retour de la croissance a sans doute eu un plus fort impact sur l'emploi que la réforme du marché du travail. Il se trouve que les pays du Nord de l'Europe sont également ceux qui ont les meilleurs taux de croissance *(graphique ci-dessus)*. ■

(1) Insee, 2015.
(2) Maarten Keune et Philippe Pochet, « Flexicurité en Europe : une approche critique », *La Revue de l'Ires*, n° 63, 2009/4.
(3) Hélène Haus, « La Grande-Bretagne, royaume de la flexibilité absolue », *La Tribune*, 6 août 2013. www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20130805trib000779073/la-grande-bretagne-royaume-de-la-flexibilite-absolue.html
(4) COE, « Les réformes des marchés du travail en Europe », La Documentation française, 5 novembre 2015. http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/164000157/index.shtml
(5) Romaric Godin, « Espagne : les dessous du "miracle" de l'emploi », *La Tribune*, 1er février 2016. www.latribune.fr/economie/union-europeenne/espagne-les-dessous-du-miracle-de-l-emploi-547626.html

## Chômage et croissance en Europe

**En décembre 2015, le taux moyen de chômage dans l'Europe des 28 est de 9%. La situation par pays est très contrastée avec un écart de 20 points entre les extrêmes : au plus bas, l'Allemagne et la République tchèque (4,5%), le Royaume-Uni (5,1%) et Malte. Au plus haut : la Grèce culmine à presque 25% (24,5% en novembre 2015), puis l'Espagne (20,8%) et la Croatie (16,5%).**

**Durant l'année 2015, le taux de chômage a baissé dans 23 des 28 États membres. Les baisses les plus marquées concernent l'Espagne (de 23,6% à 20,8%), la Slovaquie (de 12,4% à 10,6%) et le Portugal (de 13,6% à 11,8%).**

**Par comparaison, le taux de chômage aux États-Unis s'est établi à 5%, stable par rapport à novembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 5,6% enregistré en décembre 2014.** ■ J.-F.D.

Source : Eurostat.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Changer le travail
Enquête collaborative

- **Sur le site Changer le travail.fr Accéder à des contenus, participer à l'enquête collaborative Travailler chez soi :** Témoignages, enquêtes,
- **Conférences, séminaires, formations** http://www.scienceshumaines.com/formation-sciences-humaines ou écrire à : formations@scienceshumaines.fr

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# La Méditerranée par ses langues

Au moins cinq grandes familles de langues parlées et écrites se sont rencontrées au fil du temps sur les rives de la Méditerranée, rivalisant et se mêlant aussi. Quels furent leurs destins, et pour quel équilibre aujourd'hui ?

Nicolas Journet




**LA MÉDITERRANÉE**
**Mer de nos langues**
**Louis-Jean Calvet**
*CNRS, 2016, 327 p., 25 €.*

Ce qui se dit *olio* en italien, se dit *ladi* en grec moderne, huile en français, et *aceite* en espagnol. Or c'est d'un même fruit, dont les rives de la Méditerranée sont si riches, que tous ces mots proviennent : l'olive, qui se dit *olea* en latin, *elaia* en grec ancien et *zitoun* en arabe. L'olivier et les produits que l'on en tire font tellement partie du paysage méditerranéen que leur présence se rit des frontières entre les langues. Voilà qui les unit, mais pas seulement cela, car migrations, conquêtes et échanges ont aussi brassé populations et langues. C'est ainsi que celle de Cervantes a hérité bon nombre de mots et expressions arabes comme *aceituna* (*zitoun*) et *ojalá* (*Inch Allah*), tandis qu'au Levant arabophone, on extrait du *bitrol*, du latin *petroleum*, ou « huile de pierre ». Selon Louis-Jean Calvet, si les langues ont une histoire, et donc changent, ce n'est pas seulement au rythme de leurs propres mutations mais aussi parce qu'elles se frottent les unes aux autres et à un environnement politique et social changeant. La Méditerranée, prise dans toute son étendue, forme un écosystème linguistique particulièrement riche et ancien. Ses rivages ont attiré des peuples parlant des langues différentes, qui sont toujours vivantes : le grec, l'hébreu, les langues romanes, l'arabe et le turc. Des migrations et des colonisations anciennes ont vu naître et se répandre les alphabets : grec (qui donnera les cyrilliques), latin et arabe. Quatre empires au moins s'y sont succédé, propageant l'usage de langues, celles du pouvoir, du commerce ou de la religion, dont certaines n'ont pas survécu.

Regarder la Méditerranée comme un territoire habité par des langues et façonné par elles autant qu'il les a travaillées amène L.-J. Calvet à tirer les fils d'une histoire longue, en se saisissant d'abord de quelques cas problématiques, tels que le phénicien et l'hébreu. Du punique, on ne sait pas grand-chose, si ce n'est qu'il fut entre le 9e et le 2e siècle av. J.-C. la langue parlée par les colonisateurs venus de Phénicie qui ont fondé et développé Carthage et d'autres cités sur la côte du Maghreb. C'est une langue sémitique oubliée, mais dont certains pensent qu'elle est présente dans les arabes parlés au Maghreb, thèse qui tend à ennoblir ces derniers. L.-J. Calvet, quant à lui, considère qu'entre les substrats berbères, les apports latins et les origines diverses des conquérants arabes, il y a suffisamment pour expliquer les différences importantes qui existent entre l'arabe maghrébin parlé et l'arabe classique écrit. L'hébreu, qualifié de « langue à éclipses », très tôt ne fut plus qu'une langue liturgique, pour renaître brillamment au seuil du 20e siècle et devenir ce qu'il n'avait jamais été : la langue d'un État. Mais on se perd aussi en conjectures : l'hébreu a-t-il connu une survie discrète à Jérusalem ou ailleurs ? Menait-il une existence cachée dans les « langues juives », comme le yiddish

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016


Luc Josia-Albertini

**LOUIS-JEAN CALVET**

**Auteur de nombreux ouvrages, dont *La Sociolinguistique*, Payot, 2013, *Il était une fois 7000 langues*, Fayard, 2011, *Le Jeu du signe*, Seuil, 2010, et *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, 1999.**

et le ladino ? Autant de langues, autant de destins différents, et parfois mystérieux, comme cette « *lingua franca* » signalée dès le bas Moyen Âge que l'on attribue aux bourlingueurs et commerçants portuaires méditerranéens. En fait, ce n'était peut-être qu'une « *no man's* langue », un usage sans cesse réinventé d'un pot-pourri de langues romanes.

Parmi ces histoires de langues, L.-J. Calvet accorde une attention plus soutenue à deux cas : celui des langues dites latines et celui de l'arabe, ou plutôt des arabes parlés sur le pourtour du *mare nostrum*. L'espagnol, le catalan, le français, l'italien, petites filles de l'Empire romain, ont accédé aux honneurs nationaux, supplantant bon nombre de langues régionales qui pouvaient être des variantes, ou des substrats anciens comme le breton ou le basque. En France, une longue rivalité a opposé les parlers d'« oc » aux parlers d'« oïl », et la victoire de ces derniers doit tout à la politique : celle d'un royaume, puis d'une république plutôt jacobine. Ces langues latines ont en commun d'être aussi celles qui se parlent et s'écrivent le plus dans leurs frontières nationales. Ce n'est pas le cas des arabes du Maghreb et du Levant, pour lesquelles une situation plus clivée existe : d'un côté, une multiplicité de variantes dialectales, parlées à l'échelle nationale, de l'autre, un arabe dit « classique », qui s'écrit mais ne se parle pas. Une configuration que L.-J. Calvet qualifie de « schizoglossique », mais qui s'explique historiquement.

Dans le tableau « écosystémique » qu'il dresse de la Méditerranée des langues, quatre cadrans apparaissent correspondant aux états successifs des empires qui se sont succédé. Le Nord-Est, foyer de l'Empire grec, a répandu sa langue dans tout l'Orient méditerranéen, hellénophone jusqu'au 7e siècle. Le Nord-Ouest, romanophone, s'est lui aussi répandu dans le Maghreb jusqu'à la même époque. Puis la conquête arabe a balayé, au Sud, la partition est-ouest, qui a subsisté au Nord : la chute de Byzance (1453) n'a fait que remplacer un pouvoir hellénophone par un nouveau venu, l'Empire turc, qui, pour autant, n'imposera pas sa langue, et finira, au seuil du 20e siècle, par se replier en Anatolie. Cette confrontation entre de grands « blocs » linguistiques n'a pas empêché, bien au contraire, la mer de jouer son rôle d'autoroute fluide, et L.-J. Calvet prend un certain plaisir à traquer les mots voyageurs qui émaillent les lexiques périméditerranéens : mots arabes et turcs en français, toponymes grecs et latins au Levant et au Machrek, mots italiens au Maghreb. On le suit sans peine sur ce terrain, mais cet éloge du « doux commerce » des mots n'empêche pas l'auteur de revenir à des réalités plus brutales. Si l'écologie linguistique qu'il propose invite à considérer les langues comme autant d'« espèces » qui se partagent les ressources d'un milieu, il ne faut pas oublier que ce partage n'est pas toujours pacifique, mais plutôt « darwinien ». De plus, cette concurrence « naturelle » se double, en particulier depuis que les empires ont cédé la place à des nations, de politiques linguistiques volontaristes, où les parlers minoritaires ont rarement à gagner. Aussi, il rappelle que le poids des langues ne tient pas seulement à leur nombre de locuteurs, mais aussi à leur usage écrit ou parlé, à leur statut officiel ou populaire, à leur littérature… et à leurs prix Nobel. Il revient donc sur une comparaison qui lui est chère entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Autant la situation des langues nationales au Nord lui semble stabilisée, autant la difficile arabisation postcoloniale du Sud le laisse perplexe : les trois niveaux d'arabe (classique, médiatique et dialectal-national), dont seuls les premiers sont écrits et enseignés, et le dernier parlé, sans compter les langues régionales (berbère, amazigh) fort mal défendues, lui semblent incarner une politique « paralysante », peu propice à lutter contre le poids véhiculaire du français, langue du dernier colonisateur en date (un peu curieusement, soit dit en passant, il n'est guère question de cette période dans ce livre).

> À Malte, la langue officielle est l'anglais, mais dans les rues, on ne parle qu'un arabe teinté d'araméen et d'italien.

La Méditerranée est une mer chargée d'histoire, dont les traces jouent parfois avec de bien pires paradoxes : saviez-vous qu'à Malte, la langue officielle est l'anglais, mais que dans les rues, on ne parle qu'un arabe teinté d'araméen et d'italien ? ■

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# SOCIOLOGIE




## L'ORDRE DE LA DETTE

**Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché**

**Benjamin Lemoine**

*La Découverte, 2016, 312 p., 22 €.*

La dette publique est aujourd'hui assimilée à un fardeau dont il reviendrait aux citoyens de réduire le poids au minimum. À défaut, nos enfants ne seront-ils pas gravement pénalisés ? Ce discours de l'évidence, affirme Benjamin Lemoine, est en fait le produit d'une lente conversion des esprits. L'auteur, politiste et sociologue, veut démontrer qu'en réalité l'ordre de la dette est avant tout le résultat d'un choix politique. Pour nous en convaincre, il tire le fil de l'histoire et entre dans la complexité des mécanismes budgétaires. Il montre par exemple que, lorsqu'il était ministre des Finances en 1962, Valéry Giscard d'Estaing a joué un rôle déterminant en introduisant une dose de marché (*via* le financement obligataire) dans la gestion de la trésorerie de l'État. Les décennies suivantes, y compris lorsque la gauche sera au pouvoir, ne permettront pas de faire marche arrière. Examinant, septennat après septennat, les choix opérés par les hauts fonctionnaires pour combler les déficits, l'auteur montre que la marchandisation de la dette est inséparable de la transformation de l'État en « stratège ». Au début du 21e siècle, l'affaire est désormais entendue : être performant dans le jeu de la compétition financière internationale et maîtriser sa politique monétaire et budgétaire sont les deux objectifs qui ont définitivement remplacé la recherche du plein-emploi et celle de la croissance économique. Lesquelles, il y a quelques décennies encore, orientaient l'action publique. La conséquence d'une telle évolution est que la dette est désormais sous surveillance : des techniques comptables nouvelles ont été inventées, surtout au profit des créanciers privés, pour mesurer son évolution ; la dette, placée sous contrôle européen, fait l'objet de discussions publiques pour mieux persuader l'opinion que son explosion serait néfaste à tous. En dépit des « discours pédagogiques » contestables que relaient certains médias, il faut prendre conscience, estime B. Lemoine, que l'ordre de la dette est adossé à une poudrière sociale. À trop vouloir l'ascétisme, ce sont les inégalités que l'on fait exploser et les conflits sociaux que l'on risque de réveiller. ■

**Clément Lefranc**




## TEMPS ET POLITIQUE

**Les recompositions de l'identité**

**Anne Muxel (dir.)**

*Presses de Sciences Po, 2016, 204 p., 18 €.*

Désengagements, revirements, votes par intermittence…, les identités politiques n'ont jamais été si volatiles. Variant au gré des temps individuels et collectifs, comment pourraient-elles retrouver du sens et générer du collectif ? Mêlant les réflexions de sociologues, de politistes, de philosophes, d'historiens et de psychologues, l'ouvrage dirigé par Anne Muxel invite le lecteur à approfondir ce problème. La philosophe Myriam Revault d'Allonnes reprend la définition de Paul Ricœur : une identité ni substantielle, ni permanente, mais vécue comme une *« reprise de soi par soi »*. Elle préfère ainsi parler d'*« identité narrative »* : les individus peuvent changer d'opinion encore et encore, l'identité demeure dans la cohérence de l'histoire qui nous est racontée. Pascal Perrineau en donne un bon exemple. Le politologue aborde un cas *a priori* peu compréhensible : comment des individus venus de l'extrême gauche se retrouvent-ils au Front national ? Il pointe la constance de certaines aspirations (désir de communion dans l'action collective, critique du monde libéral, etc.), puis il évoque les récentes fractures entre la gauche « embourgeoisée » et la gauche « incomprise » comme point culminant du basculement vers le discours des « soucis quotidiens ».

S'appuyant sur la littérature, notamment les thrillers de Caryl Férey, Janine Mossuz-Lavau montre que notre identité est la résultante de deux temporalités : l'une qui est celle de nos origines, l'autre vécue. Elle nous invite ainsi à considérer les liens entre nos histoires familiales et nos propres métamorphoses d'individu, de citoyen, d'activiste, de travailleur, etc.

L'ouvrage est un puissant outil pour comprendre les liens existant entre l'identité individuelle et l'identité politique et pour envisager de recréer un nouveau collectif. Dont la forme reste inconnue… ■

**Julia Bihl**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




**PRÉCAIRE !**
**Nouvelles édifiantes**
**Mustapha Belhocine**
*Agone, 2016, 144 p., 9,50 €.*

Armé de son carnet et d'une lecture « bourdieusienne » du monde, Mustapha Belhocine raconte ses expériences du monde du travail précaire. Pour lui, le cycle de la précarité est une fatalité : il se réveille chaque jour avec une motivation à toute épreuve, prêt à décrocher n'importe quel emploi. Après un parcours semé d'embûches et des tests de recrutement à répétition, il parvient à se faire employer comme agent d'entretien, manutentionnaire ou agent d'accueil, des fonctions peu gratifiantes mais *« il faut bien faire bouillir la marmite »*, comme il dit. Puis les rapports de domination deviennent insoutenables. Souvent, c'est l'employeur avant Mustapha lui-même qui décide de mettre un terme au contrat. Il crée trop de liens avec les autres employés et surtout, il n'est pas assez soumis. L'agence le renvoie alors rapidement à sa condition de chômeur : *« Bonjour Monsieur, Prit-intérim* (au téléphone). *Voilà, ce n'est pas que vous n'avez pas fait du bon travail mais l'entreprise souhaite interrompre votre mission. Elle préfère employer des femmes, elles sont plus efficaces (surtout les Asiatiques). »* Et c'est dans un premier temps le soulagement qui étreint Mustapha. Puis, la réalité le rappelle à l'ordre : il faut manger. Le cycle reprend de plus belle. L'auteur décrit les souffrances et les humiliations quotidiennes du précaire. Si la sociologie le sauve de ses échecs répétitifs, son estime de soi reste mise à mal. Résultat : il ne parvient pas à se voir comme un « vrai » sociologue. Pourtant, après une dizaine d'années d'inscriptions désordonnées à l'université, il est bel et bien titulaire d'un master de sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) depuis 2012. Et à 42 ans, il livre son premier ouvrage, issu de la révision de son mémoire : « Une expérience littéraire en milieu précaire ». Une approche différente et très personnelle de la sociologie… ■ **J.B.**




Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# ÉDUCATION




## ENSEIGNER L'ESPRIT D'ENTREPRISE À L'ÉCOLE

**Lucie Tanguy**
*La Dispute, 2016, 224 p., 15 €.*

***«Les élèves se prennent très au sérieux. L'année dernière, l'un d'entre eux a été licencié de la mini-entreprise parce que trop perturbateur.»*** **Tels sont les propos d'une professeure d'anglais pour justifier l'intérêt de ses élèves pour ce «jeu sérieux» qui consiste, en une année scolaire, à simuler la création d'une entreprise en vue de commercialiser un produit. C'est l'une des illustrations que propose Lucie Tanguy, sociologue de l'éducation et du travail, pour décrire l'introduction de l'esprit d'entreprise au sein de l'enseignement public français. À partir d'entretiens et d'observations directes, elle montre combien *«nous sommes loin d'un simple jeu de rôle inoffensif»*: implantée dans l'école, la mini-entreprise *«se réduit à ses dirigeants»*, tout ce qui concerne le travail et les travailleurs en étant exclu (syndicats, comités d'entreprise, etc.). *«L'esprit d'entreprise tant exalté comme synonyme d'esprit d'initiative, de dépassement de soi, de créativité, se confond chez ces jeunes élèves avec l'esprit de subordination requis pour atteindre l'objectif fixé: créer une entreprise rentable.»* La sociologue retrace l'histoire et les mécanismes qui ont permis à ce qu'elle nomme une «idéologie» de s'installer à l'école. Elle décrit les multiples «partenariats» à l'œuvre, tous impulsés par de grandes entreprises, lesquelles opèrent par l'intermédiaire des associations qu'elles financent (100 000 entrepreneurs, Entreprendre pour apprendre, etc.). Elle revient également longuement sur l'apprentissage en entreprise, dont le développement fait l'objet d'un consensus politique depuis trente ans en dépit d'effets mitigés. Elle montre enfin, dans deux chapitres très descriptifs et institutionnels, que ce «renoncement de l'État» au principe de neutralité du service public s'est opéré sous le coup de facteurs concomitants: l'essor du pouvoir des Régions et la mise en œuvre d'une doctrine européenne, les deux bouts de l'échelle s'accordant à promouvoir une conception adéquationniste de l'éducation aux besoins des entreprises. ■**

**Anne Mascret**



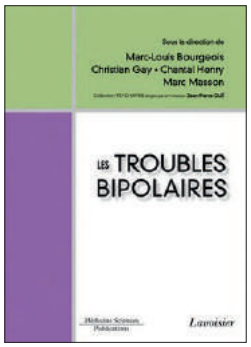

## QUELLE EXCELLENCE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

**Jean-Marie De Ketele, Bernard Hugonnier, Philippe Parmentier, Laurent Cosnefroy (dir.)**
*De Boeck, 2016, 228 p., 34 €.*

Partout dans le monde, en matière d'enseignement supérieur, les décideurs politiques n'ont qu'une idée en tête depuis une dizaine d'années: grimper dans les classements internationaux des universités. Ils affichent pour cela le même objectif, celui de «l'excellence». La France n'est pas en reste, comme en témoigne le programme d'investissements d'avenir lancé en 2010, qui ne cesse de labelliser l'excellence des laboratoires, des campus, des équipements scientifiques et des formations. C'est précisément le jury international constitué en 2012 pour évaluer les formations innovantes françaises, qui est à l'origine de cet ouvrage collectif. Ces dix-sept chercheurs (dont quatorze du jury), de onze nationalités différentes, ont constitué en 2013 un groupe de recherche international (Network for Excellence in Higher Education) afin d'approfondir la réflexion sur cette notion d'excellence. Si les auteurs ne refusent pas une part d'*«excellence élitiste»*, estimant qu'il s'agit d'un *«phénomène normal et positif quand il contribue à tirer vers le haut l'ensemble»*, ils appellent à lui adjoindre *«une excellence sociale et sociétale»*. L'excellence élitiste rencontre deux limites selon eux: il s'agit d'un *«système de rente qui encourage la reproduction sociale»* alors que l'enseignement supérieur devrait être un *«vecteur d'émancipation personnelle et de cohésion sociale»*. L'élitisme, également, *«participe à une vision essentiellement utilitariste de l'enseignement supérieur»* (production de biens valorisables), *«nécessaire mais non suffisante pour rendre compte des autres dimensions sociétales de l'enseignement supérieur»*. Au-delà de la thèse défendue, l'intérêt de cet ouvrage est aussi de proposer une synthèse des politiques d'excellence menées dans onze pays d'Europe et d'Amérique (Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, France, Italie, Québec, Angleterre et Suisse). ■ **A.M.**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# PSYCHOLOGIE




## LES TROUBLES BIPOLAIRES

**Marc Masson**

*Puf, coll. «Que sais-je ?», 2016, 128 p., 9 €.*

Faire son *coming out* de bipolaire est devenu une mode dans le milieu du *show-biz* ces dernières années. Catherine Zeta-Jones, Jim Carrey, ou encore Mel Gibson pour ne citer qu'eux, se sont prêtés à cet exercice. Pour le psychiatre Marc Masson, cette médiatisation a un double effet positif. D'une part, elle participe à la déstigmatisation de cette pathologie autrefois nommée « psychose maniaco-dépressive », terme certes beaucoup moins glamour. D'autre part, elle facilite la démarche d'aller consulter pour ceux qui se reconnaissent dans ces symptômes. Dans cet ouvrage compact, M. Masson fait le tour de la question bipolaire, abordant ses expressions diverses et variées, ses déterminants neurologiques et psychologiques, ainsi que les traitements médicamenteux et autres thérapies qui existent, le tout dans un style concis et efficace, illustré par des témoignages qui rendent l'ensemble très accessible. Cette maladie touche 1 % de la population dans sa forme typique, et 2 à 3 % si l'on y ajoute ses formes atténuées. Elle se caractérise par la survenue en alternance de périodes dépressives et maniaques. Dans les premières, le désespoir et la tristesse sont au premier plan, dans les secondes, ce sont plutôt la désinhibition, l'euphorie, la logorrhée et l'hyperactivité. Le trouble bipolaire apparaît en général au moment du passage de l'adolescence à l'âge adulte. Il concerne autant d'hommes que de femmes. Le risque suicidaire est élevé et l'espérance de vie réduite d'une dizaine d'années, notamment en raison de nombreuses maladies somatiques associées. Mais l'auteur termine son tour d'horizon sur une note positive pour les bipolaires. Leur plus grande flexibilité cognitive, leur capacité de mémoire supérieure à la moyenne et leur vie émotionnelle plus intense favoriseraient aussi leur potentiel créatif. Il semblerait en effet qu'on retrouve plus de bipolaires chez les artistes, en particulier chez les poètes. ■

**Marc Olano**

Édition entièrement revue et augmentée en 2016

Des relations interpersonnelles aux réseaux sociaux
La communication, état des savoirs

Sous la direction de
Jean-François Dortier



La Communication
Des relations interpersonnelles aux réseaux sociaux

Éditions Sciences Humaines
Ouvrages de synthèse

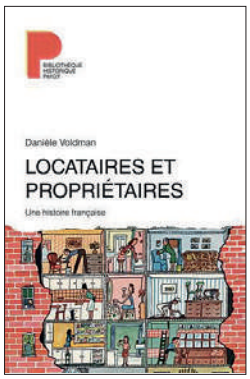
Sortie en librairie le 26 mai

Éditions Sciences Humaines
En librairie, et sur commande à :
editions.scienceshumaines.com
ou par téléphone au 03 86 72 07 00
Livraison sous 72 heures en France métropolitaine

978-2-36106-362-7 - 400 pages - 25,40 €

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# HISTOIRE




## LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES
**Une histoire française**
**Danièle Voldman**
*Payot, 2016, 366 p., 22 €.*

Quel bel objet d'étude pour les sciences humaines ! Le logement est le cadre de la vie intime, puisqu'il abrite les familles, c'est un enjeu social, puisqu'il oppose les propriétaires aux locataires, et c'est un objet du politique enfin puisque, dès le milieu du 19e siècle, les pouvoirs publics encouragent la construction et tentent de loger les sans-abri. Pour unifier ces éléments, l'histoire, ce livre le démontre, fédère les approches, donne profondeur à l'ensemble et intelligibilité au présent. Une première période, de 1789 à la IIIe République, installe les protagonistes : les anciens propriétaires affrontent les nouveaux « notables », ceux qui ont inventé le lien entre propriété et citoyenneté. Dans les villes règnent les propriétaires « vautours » et les concierges, « pipelets » et « pipelettes », que l'haussmannisation a favorisés. Puis, l'État tente de trouver un équilibre entre la protection de la propriété et la défense des locataires. C'est le temps du logement social et de ses différentes réalisations, visibles encore dans les paysages urbains. Aujourd'hui, le « droit au logement » peine à trouver son efficacité. Chemin faisant, Danièle Voldman appuie sa démonstration sur de nombreux exemples, sur la littérature et sur l'image. Elle s'arrête sur des moments particuliers : la Commune de Paris, les guerres mondiales, le temps de l'abbé Pierre… Le livre se clôt sur l'immeuble de la rue du Corbillon à Saint-Denis : une quarantaine de familles, des « marchands de sommeil » et leurs locataires, des squatters et des auteurs présumés des attentats de novembre 2015. Au bout du compte, on constate la constitution d'une nation de propriétaires (58 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale), un nombre grandissant de mal-logés (3,5 millions de personnes) et plusieurs dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent dans la rue. L'histoire est bien française mais elle rejoint une évolution générale qui est européenne. ■

**Dominique Borne**




## PLUS JAMAIS ESCLAVES !
**De l'insoumission à la révolte, le grand récit d'une émancipation (1492-1838)**
**Aline Helg**
*La Découverte, 2016, 424 p., 26 €.*

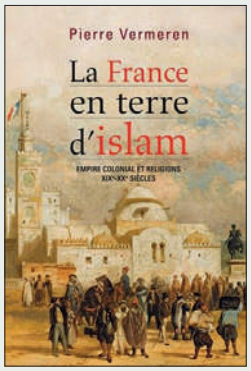
L'esclavage a été aboli dans les Amériques au cours du 19e siècle. Pendant longtemps, cette émancipation a été attribuée aux abolitionnistes et à eux seuls. Privés de tout moyen d'action politique, les esclaves n'étaient que les témoins passifs de leur libération. Pourtant, selon Aline Helg, l'histoire de l'abolition de l'esclavage ne peut se comprendre sans les efforts qu'ils entreprirent pour se libérer eux-mêmes. Cette historienne distingue ainsi trois manières que les esclaves eurent de retrouver leur liberté et donc de contester l'ordre établi.

D'abord, la fuite. Surtout lors des premiers siècles de la colonisation, un nombre important d'esclaves, environ 10 %, réussit à s'enfuir dans les endroits non encore colonisés. Parfois, ils arrivèrent même à former des communautés suffisamment bien organisées pour que les monarchies anglaise et espagnole signent des traités avec elles et reconnaissent leur liberté. Une autre façon de retrouver la liberté fut de l'acheter. Là encore, cette possibilité était courante jusqu'au 18e siècle et même au-delà dans les colonies hispano-portugaises. Les affranchis étaient surtout les femmes qui, en raison des tâches qui leur étaient attribuées, pouvaient plus facilement constituer un pécule. Mais, du coup, toute leur descendance était libre aussi. Enfin, la dernière façon de se libérer passa par la révolte. Elle s'est peu exprimée. L'exemple de Saint-Domingue reste une exception. Mais elle était toujours crainte.

Ces différentes modalités de libération, décrites ici dans le détail, font qu'une partie importante de la population noire des Amériques n'était pas esclave. Avant même que le mouvement en faveur de l'abolition commence vers les années 1760, des esclaves ont ainsi réussi à imposer leur désir de liberté. Ils ont créé un état de fait qui a renforcé l'abolitionnisme. Ils ont même été, jusqu'à un certain point, les acteurs de leur propre histoire. D'où l'intérêt de ce livre de revenir sur cette facette peu connue de l'histoire de l'esclavage. ■

**Thomas Lepeltier**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016




## LA FRANCE EN TERRE D'ISLAM

**Empire colonial et religions, 19e-20e siècle**

**Pierre Vermeren**

*Belin, 2016, 431 p., 23 €.*

Ce livre est construit à partir d'une excellente problématique : questionner l'expérience historique coloniale de la France pour dévoiler notre vieille familiarité avec l'islam méditerranéen. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, en effet, cette expérience a été refoulée. S'en emparer aujourd'hui aide au déchiffrement de ce fait religieux, l'islam, qui, comme naguère, fait aujourd'hui partie de l'ensemble français. Pierre Vermeren a donc choisi d'analyser une vingtaine de moments historiques des 19e et 20e siècles. Citons par exemple : « Le choc militaire avec l'islam confrérique », « La laïcité de 1905 et l'Algérie », les chapitres consacrés au décret Crémieux, aux pères blancs, à Hubert Lyautey, à Charles de Foucauld. Divers développements traitent des responsabilités françaises dans les pays du Levant. En conclusion, P. Vermeren souligne très justement combien l'illusion rétrospective de la neutralité de l'État et de la laïcité républicaine vis-à-vis des religions nous abuse. La démonstration est parfois un peu rapide. Il est dommage, par exemple, d'évoquer la conquête de l'Algérie sans citer les analyses de Tocqueville. Mais ces moments d'histoire, bien choisis, éclairent attitudes et politiques. Les éléments sont donc là, il manque cependant un liant, il manque une intrigue d'ensemble, une histoire. La justesse du diagnostic initial laissait espérer une analyse globale. Comment reconstruire un passé français qui depuis le Moyen Âge n'a cessé de rencontrer l'islam ? Nous avons besoin de raconter une histoire de la France en Méditerranée et de restituer dans la longue durée les affrontements et les échanges avec l'islam. Pour instituer ce passé, les moments éclairés par P. Vermeren seront nécessaires, mais il faudra les nouer avec une autre histoire : celle du mouvement des hommes en Méditerranée. L'étude du religieux est inséparable de celle des migrations… ■ D.B.

SCIENCES HUMAINES
Comprendre *l'humain* et *la société*

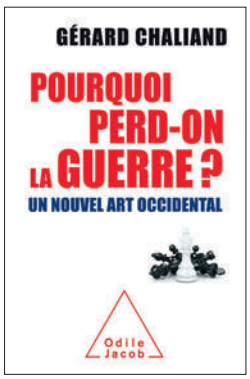
- *Plasticité, comment le cerveau se transforme*
- *Épigénétique : notre ADN sous influence*
- *Comment la culture agit sur notre évolution*
- *La nature sous l'oeil des anthropologues*




chez votre marchand de journaux

Sur commande page 74
ou par téléphone au 03 86 72 07 00
Sur Internet www.scienceshumaines.com

# SCIENCE POLITIQUE




**POURQUOI PERD-ON LA GUERRE ?**
**Un nouvel art occidental**
**Gérard Chaliand**
*Odile Jacob, 2016, 178 p., 21,90 €.*

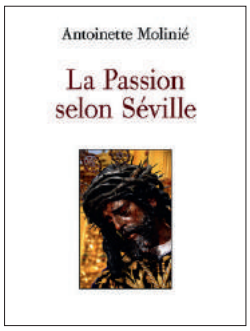
Depuis la chute au 16e siècle de l'Empire aztèque face à quelques centaines d'Espagnols, les armées occidentales ont pu se prévaloir d'une supériorité technique et militaire qui leur a permis de triompher de la plupart des autres peuples. Mais, depuis la guerre du Viêtnam, les démocraties occidentales, au premier rang desquelles les États-Unis, perdent – à quelques exceptions près – les guerres qu'elles mènent. Pourquoi ces résultats alors que l'avantage technologique leur reste largement favorable ?

Reprenant certains arguments développés dans ses précédents ouvrages (la faiblesse démographique des Européens, le temps qui joue contre eux en temps de guerre du fait du poids de leurs opinions publiques), Gérard Chaliand analyse la situation actuelle dans le Moyen-Orient ainsi que le contexte créé par les attentats islamistes. Ce qui était une faiblesse pour les peuples vaincus et colonisés est devenu le talon d'Achille des Occidentaux : ils ne connaissent pas leur adversaire. Le traiter de barbare n'aide pas à comprendre ses motivations.

Et surtout, la technologie ne suffit plus. La psychologie, en contexte de guerre asymétrique, est décisive : *« L'asymétrie majeure est idéologique. C'est ce que l'on entend habituellement par le facteur moral. C'est moins le contenu de l'idéologie qui importe que la motivation totale que celle-ci provoque. »* Les erreurs commises au Viêtnam par les Américains (l'absence de plan pour l'après-guerre, la méconnaissance à peu près totale de la culture et du pays, la sous-estimation de la force insurrectionnelle, l'inaptitude à se concilier les populations locales) ont été reproduites en Afghanistan et en Irak. Quant à la France, elle n'est pas vraiment « en guerre ». Mais la diffusion en boucle par les médias d'images angoissantes participe d'une mise en scène qui fait le jeu de Daesh. La solidité psychologique, tant des soldats que des civils est mise à l'épreuve. De même qu'est défaillante la volonté politique de désigner et de frapper l'ennemi. ■

**Thierry Jobard**

# ANTHROPOLOGIE




**LA PASSION SELON SÉVILLE**
**Antoinette Molinié**
*CNRS, 2016, 380 p., 27 €.*

S'il vous plaît de croire que la célébration de la Passion à Séville, avec ses pénitents encagoulés, ses vierges en pleurs et ses dorures ruisselantes est une sorte de pieux carnaval à l'usage des touristes, vous ne refermerez pas ce livre sans avoir radicalement changé d'avis. Car, à Séville, la saison des festivités non seulement dure trois mois, mais mobilise, tout au long de l'année, l'énergie et les ressources de près de 200 000 de ses habitants, répartis en 179 confréries chargées de préparer et d'assurer la tenue de quatre grands moments du cycle local : les processions de la Semaine sainte, la première corrida de Pâques, le pèlerinage de la vierge du Rocio et la fête de l'Eucharistie (Corpus Christi), en juin. En s'attelant à la description minutieuse, vécue et non dépourvue d'émotion de chacun de ces événements débordants de faste solennel et d'effervescence populaire, Antoinette Molinié ne se contente pas d'ajouter à la connaissance des traditions andalouses. Elle en produit une analyse qui s'écarte notablement du récit évangélique pour emprunter ses clés à un autre mythe, plus universel, à la fois plus ancien et plus moderne : celui du triangle œdipien et de sa résolution, théâtrale et collective pour le coup. À Séville, en effet, les ferventes processions et fêtes taurines ne sont pas des paraphrases de l'écriture sainte, mais célèbrent la mise à mort du « père Jésus », l'attrait quasi érotique des figures mariales, la virilité et sa contention violente, l'intouchabilité de la Vierge, assortie d'un rappel solennel de la « loi du père ». Cet autre récit, montre l'auteure, est l'expression, construite par le rite, et parfois *« délirante par rapport au dogme »*, d'une geste qui est à la fois celle, annuelle, de la ville tout entière et celle du psychisme individuel. Qu'on s'en réjouisse ou non, on suit sans peine l'auteure sur le terrain freudien, et sa restitution des magnificences et des passions qui s'expriment dans le cycle festif sévillan vaut à elle seule une lecture intégrale. ■

**Nicolas Journet**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

# SCIENCE




## LA SILHOUETTE DE L'HUMAIN

**Quelle place pour le naturalisme dans le monde d'aujourd'hui ?**

**Daniel Andler**

*Gallimard, 2016, 560 p., 29 €.*

Le programme naturaliste des neurosciences vise à combler l'écart qui sépare le cerveau de la pensée, et au-delà, du monde social. Extrêmement ambitieux, il ne peut, selon le philosophe Daniel Andler, faire l'objet ni d'une adhésion totale, ni d'un rejet inconditionnel, et l'auteur tente, dans ce livre touffu, de dépasser le dialogue de sourds entre défenseurs et pourfendeurs du naturalisme. La branche des sciences cognitives qui projette d'établir la naturalité de l'ensemble des processus mentaux constitue le premier paradigme structurant ce courant. Cependant, pour l'auteur, il n'existe à ce jour aucun consensus sur l'architecture de l'esprit ni sur le fonctionnement de la conscience. En outre, les théories existantes ont du mal à prendre en compte le corps, les affects, les émotions. Enfin, l'innéisme reste le « maillon faible » des sciences cognitives. L'étape suivante a été celle des neurosciences, fondées sur un outil spécifique, la neuroimagerie fonctionnelle, qui permet d'observer la variation du débit sanguin dans le cerveau en fonction de la tâche effectuée par le sujet. Outre le fait que les mesures sont aujourd'hui peu fiables, des critiques internes à la discipline rejettent l'idée que les fonctions cognitives possèdent une localisation stricte dans le cerveau (modularisme), car le cerveau est un dispositif non linéaire qui « pense » sur plusieurs échelles à la fois. À la différence d'un ordinateur, cet organe traite les informations de façon parallèle, sans processeur central. Enfin, dernier volet du naturalisme, la psychologie évolutionniste vise à décrire le cerveau comme une collection d'aptitudes héritées de l'évolution et remontant au Pléistocène. En s'appuyant sur des mécanismes évolutifs simplistes, elle propose des scénarios agréables à lire, mais non réfutables. On le voit, tout en se déclarant favorable à un « naturalisme critique », D. Andler expose surtout, de façon pédagogique, les difficultés inhérentes à ce programme, de sa création à aujourd'hui. ■

**Régis Meyran**




## DE LA VÉRITÉ DANS LES SCIENCES

**Aurélien Barrau**

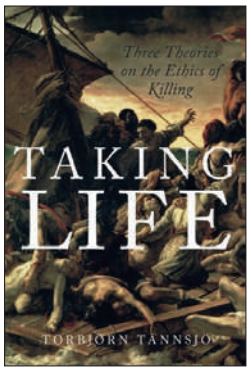
*Dunod, 2016, 96 p., 11,90 €.*

**Les sciences auraient-elles un rapport privilégié avec la vérité ? Pour Aurélien Barrau, cosmologiste très féru de philosophie, la réponse est tout simplement négative. Dans ce petit livre, il déploie une vision très roborative de l'activité scientifique et n'hésite pas à réhabiliter un certain relativisme. Bien sûr, il n'est pas question de considérer que toutes les approches du monde se valent. Les théories scientifiques actuellement dominantes ont leurs mérites : elles sont plus cohérentes, plus robustes et plus étayées que les explications concurrentes. Mais A. Barrau estime qu'elles seront un jour remplacées sans qu'aucune théorie définitive vienne clore le travail des chercheurs. Il souligne aussi que toute théorie n'a de sens que dans un cadre conceptuel particulier et ne peut prétendre refléter la réalité telle qu'elle est. Enfin, il met en avant la dimension créative de l'activité scientifique : avec leurs modèles et leurs théories, les scientifiques créent des mondes, un peu comme les artistes, les poètes, les écrivains, etc. Les créations des premiers sont juste plus contraintes par le réel que celles des seconds. Mais aucun monde n'est plus vrai que les autres : l'univers musical de Franz Schubert n'est pas moins vrai que le monde de la théorie des cordes. Chaque création nous permet d'appréhender une facette différente de la réalité.**

**Bien sûr, cette approche soulève des questions. A. Barrau en est conscient. Mais il assume la situation inconfortable où nous conduit sa position. Elle serait en effet propice à la réflexion. Le relativisme tel qu'il le conçoit nous oblige d'ailleurs à interroger non seulement la pertinence de nos théories de prédilection mais également celle du cadre dans lequel elles sont formulées. En ce sens, c'est un relativisme à la fois exigeant intellectuellement et porteur d'humilité vis-à-vis de nos propres constructions théoriques. ■ T.L.**

INTERNATIONAL

# Comment justifier le meurtre




**TAKING LIFE**
**Three theories on the ethics of killing**
**Torbjörn Tännsjö**
*Oxford University Press, 2015, 310 p., 19 €.*

En septembre 2012, Jacqueline Sauvage abat de trois coups de fusil son mari qui la battait depuis des années. En décembre 2015, elle est condamnée à dix ans de prison pour ce meurtre. Le verdict suscite de nombreuses réactions. Des associations de défense des victimes de violences conjugales pétitionnent en faveur de la condamnée. Face à cet émoi d'une partie de l'opinion, François Hollande, président de la République, lui accorde une grâce partielle en janvier 2016. Derrière ce fait divers se pose la question de savoir si, dans certaines circonstances, il peut être moralement légitime de commettre un meurtre. Sans aborder l'affaire Jacqueline Sauvage, mais en discutant de cas très similaires, cet ouvrage tente d'y répondre en comparant trois grandes doctrines éthiques : le déontologisme, la théorie des droits et l'utilitarisme.

Selon la première approche, tuer est toujours inacceptable, sauf en cas de légitime défense. Ne pas tuer est un devoir. Selon la deuxième, toute personne a le droit de vivre. Tant qu'elle y tient, il n'est pas moralement légitime de la priver de sa vie. En revanche, vous pouvez l'euthanasier à sa demande, ce qui n'est pas acceptable pour la précédente doctrine. Enfin, selon la troisième, la moralité d'une mise à mort s'évaluera à ses conséquences. Comme le mari de Jacqueline Sauvage ne menaçait pas directement la vie de sa femme et qu'il tenait à la sienne, seule cette troisième approche permet de justifier son geste. Un monde sans un mari violent et tyrannique n'est-il pas meilleur qu'un monde où il sévit ? Les adversaires de l'utilitarisme objectent que cette position fait courir le risque, entre autres, de laisser à chacun le choix de se faire justice lui-même. Pas forcément, répondent les utilitaristes : on peut légiférer contre le meurtre pour le bon fonctionnement de la société sans toujours le condamner moralement. Mais cette distinction entre le moral et le légal implique qu'il pourrait être justifié de mettre en prison une personne sans qu'elle ait commis d'acte moralement répréhensible…

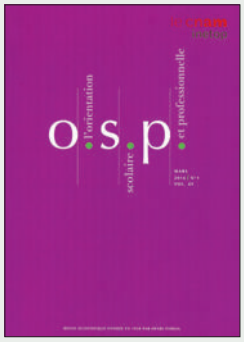
Ce genre d'imbroglio se retrouve dans d'autres situations, comme le montre l'auteur à propos de la peine de mort, du suicide, de l'euthanasie, de l'avortement, de la guerre et de la mise à mort des animaux. Par exemple, si on est tenté par l'utilitarisme, on ne peut plus s'opposer par principe à la peine de mort, sauf à démontrer que les exécutions capitales jouent un rôle dissuasif. De même, l'utilitarisme ne peut trancher catégoriquement à propos du suicide : il y a des cas où la fin des souffrances psychologiques du suicidé ne compense pas les dégâts causés dans son entourage par son acte. Un suicide peut donc être moralement répréhensible. Si l'on affirme au contraire que tout le monde a le droit de disposer de sa propre vie, on doit rejeter l'approche utilitariste. Et ce rejet soulève d'autres problèmes : par exemple, il n'est plus justifiable de tuer un innocent pour en sauver plusieurs autres. Pourtant, n'est-ce pas ce que l'on est tenté de faire en temps de guerre ? Bref, même si l'utilitarisme a les faveurs de l'auteur, le mérite de son livre est de montrer que chaque doctrine a ses défauts et qualités, et il n'y a donc pas de position éthique cohérente et simple à la fois. ■ T.L.

**À signaler**

**THE ETHICS OF KILLING ANIMALS**
**Tatjana Visak et Robert Garner**
*Oxford University Press, 2016.*

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

## LA REVUE DU MOIS




### L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

**« Varia »**

*Vol. XLV, n° 1, 2016, 122 p., 45 €.*

Pour les étudiants, les sources de stress ne manquent pas, entre le travail à fournir, les attentes de la famille, la compétition avec les pairs… Mais tous ne perçoivent pas la situation de la même manière, comme le montre ce numéro de la revue *L'Orientation scolaire et professionnelle*, au contenu très varié. Isabelle Faurie, Charlotte Thouin et Céline Sauvezon ont évalué le sentiment d'efficacité personnelle d'une centaine d'étudiants durant une année universitaire. *« Plus l'estime de soi est élevée, plus le stress perçu est faible »*, soulignent-elles. Autre constat, le stress en début d'année universitaire peut produire des effets délétères. Les chercheuses suggèrent d'apporter une aide non pas ponctuelle (au moment des examens), mais continue, par exemple avec des exercices renforçant l'estime de soi.

Un autre article remet en question les idées reçues sur l'enseignement professionnel. Alessandro Bergamaschi, Catherine Blaya et Solange Ciavaldini-Cartaut ont conduit une enquête auprès d'élèves de six lycées des métiers. Première surprise, les adolescents interrogés ont confiance en eux, ce qui contredit la thèse d'une faible estime de soi des élèves de ces filières professionnelles. Autre constat, le chômage *« paraît une préoccupation mineure »*. Néanmoins, l'optimisme de ces jeunes s'amoindrit s'ils cumulent des échecs scolaires ou si l'un de leurs proches se retrouve sans emploi. Enfin, les lycéens qui vivent dans des familles stables se soucient moins de l'insertion professionnelle que les autres, notamment parce que leurs parents peuvent davantage les aider à trouver à un stage. Une remarque à méditer par les familles… ■

**Diane Galbaud**

**ET AUSSI…**

**« DÉMOCRATIE EN AFRIQUE : QUELS DÉFIS ? »**
**Revue Projet** - *N° 351, 2016/2, 96 p., 13 €.*

**« PRATIQUES DES LANGUES EN FRANCE. LES ENQUÊTES STATISTIQUES »**
**Langage et société** - *N° 155, 2016, 150 p., 16,50 €.*

### « ÉCOSOCIALISME ET HISTOIRE »

**Les Cahiers d'histoire** - *N° 130, 2016, 220 p., 17 €.*

Le réchauffement climatique et le creusement des inégalités apparaissent aujourd'hui à certains comme les corollaires d'un même phénomène. Pour ceux-là, associer la critique marxiste du capital à la critique écologique du productivisme est devenu une évidence. Pourtant, comme le relève la revue *Les Cahiers d'histoire*, *« l'histoire de l'écosocialisme reste à écrire »*. Ce numéro propose d'en poser la première pierre.

Certains articles retracent le parcours de précurseurs de l'écosocialisme : celui de Walter Benjamin, penseur marxiste du premier 20e siècle qui assimilait la révolution à un frein salvateur qui arrêterait l'humanité dans sa course vers une modernité destructrice ; ou celle de René Dumont, premier candidat écologiste à la présidentielle en 1974. D'autres articles se penchent sur le cas de l'Amérique latine, terre de tous les excès en matière de spoliation économique et de destruction environnementale. S'y inventent des manières de lutter qui conjuguent le socialisme, l'écologie et l'anti-impérialisme. N'est-ce pas Hugo Chavez qui avait déclaré que le socialisme du 21e siècle serait *« nécessairement écologique »* ? ■

**Chloé Rébillard**

### « POLITIQUES DE LA COMMUNAUTÉ »

**Chimères. Revue des schizoanalyses fondée par Gilles Deleuze et Félix Guattari** - *N° 87, 2016, 214 p., 20 €.*

Longtemps opposée à la société, la communauté en ferait pleinement partie aujourd'hui, à en croire ce numéro de la revue *Chimères*. Comment se crée-t-elle ? Comme un corps constitué d'une pluralité d'organes, un individu appartient simultanément à plusieurs communautés, défend le philosophe Jean-Clet Martin. Son confrère, André Duarte, perçoit la « subjectivation » foucaldienne (l'appropriation par l'individu d'une expérience) comme le fondement des communautés en quête de droits, tels les groupes LGBT. L'expérience partagée des discriminations lie les individus. La culture, même réduite au partage d'une langue, permet elle aussi de fonder une communauté, rappelle Marco Dell'Omodarme à partir de la lecture du sociologue des *cultural studies*, Stuart Hall.

Des exemples empiriques le confirment : chez les Roms où les mères transmettent par l'éducation la culture du groupe à leurs enfants, ou à travers le « coerrance système » des vagabonds… L'expérience de la survie dans la rue amène à considérer l'individu non seulement en tant qu'être humain isolé, mais aussi en relation avec son environnement. Il s'agit alors de protéger celui qui ne souhaite pas cohabiter avec ceux qu'il n'a pas choisis, afin de préserver sa liberté. Finalement, vivre en communauté, c'est découvrir ce qui peut blesser l'autre, pour l'en préserver. ■

**Maud Navarre**

LE 22 MAI
● **PARIS 4E**

### LES ARCHIVES DISPONIBLES SUR LE GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA : CARTOGRAPHIE ET TYPOGRAPHIE

La construction de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda est menacée par deux phénomènes qui le caractérisent : la prédominance de l'oralité dans l'ordonnance des actes à perpétrer les crimes et la tentative d'effacement des preuves par les bourreaux. Vingt-deux ans après les événements, la création d'un fonds rassemblant l'ensemble des informations relatives à cette histoire s'avère indispensable. Cette journée permet de faire le point sur les possibilités d'accès des archives publiques et privées, un bilan des sources disponibles et tente de définir les critères qui permettront de construire ce fonds documentaire.

***Mémorial de la Shoah,***
*17, rue Geoffroy-l'Asnier.*
*Tél. : 01 42 77 44 72.*
*contact@memorialdelashoah.org*
*www.memorialdelashoah.org*

DU 20 MAI
AU 8 JANVIER 2017
● **GENÈVE**

### AMAZONIE
Le chamane et la pensée de la forêt

Chatoyantes parures de plumes, sarbacanes, arcs et flèches au curare, objets usuels, instruments de musique, ou nécessaires pour la prise d'hallucinogènes utilisés par les chamanes, l'exposition présente près de 500 objets, photographies et films se déployant sur 1 000 m². Tout illustre les cultures amérindiennes telles qu'elles ont été observées du 18e au 21e siècle. La culture de certaines sociétés précolombiennes est également évoquée par des céramiques raffinées du Marajó et d'étonnantes pierres polies.

***Musée d'ethnographie,***
*65-67, bd Carl-Vogt.*
*Laurence Berlamond-Equey, tél. : 41 22 418 45 73 - 41 796 618 366.*
*laurence.berlamond-equey@ville-ge.ch*
*www.meg-geneve.ch*

DU 21 MAI AU 29 AOÛT
● **STRASBOURG**

### DERNIÈRE DANSE
L'imaginaire macabre dans les arts graphiques

Cette exposition, basée sur les collections des musées strasbourgeois augmentées d'emprunts significatifs, propose de décliner les variantes iconographiques de ce genre que l'on a pu appeler « danses macabres » depuis ses formes primitives jusqu'aux crises et conflits ayant ponctué le 20e siècle. Elle réunit les noms de ses principaux représentants depuis les maîtres de l'histoire de la gravure Hans Holbein, Albrecht Dürer, Heinrich Aldegrever, Hans Sebald Beham jusqu'aux grands noms associés aux arts graphiques des 19e et 20e siècles : Alfred Rethel, Alfred Kubin, Joseph Sattler, George Grosz, Otto Dix, et, plus près de nous, Tomi Ungerer.

***Galerie Heitz,*** *2, pl. du Château.*
*Julie Barth, tél. : 03 68 98 74 78.*
*julie.barth@strasbourg.eu*
*www.musees.strasbourg.eu/*

DU 27 AU 29 MAI
● **BORDEAUX**

### FESTIVAL CINOPSY'S - LA TRAVERSÉE DU TEMPS

Pour la première fois, les praticiens de la psychothérapie mettent le 7e art à l'honneur, à travers un événement original et populaire qui vise à démocratiser et rendre accessibles au grand public le monde de la psychothérapie, les différentes approches et le métier de psychopraticien. Cette première édition explorera « La traversée du temps », en nous invitant à réfléchir sur les différents passages de la vie. Au programme : des projections de films de réalisateurs talentueux, dont les scénarios mettent en lumière ces différents moments de la vie, les questions qui se posent parfois, les crises qui adviennent, les obstacles affrontés… Mais aussi : des rencontres, des débats, des conférences avec des professionnels, des praticiens de la thérapie pour discuter avec le public.

***UGC Cité-Ciné,*** *13-15, rue Georges-Bonnac.*
*www.cinopsys.com*

DU 31 MAI AU 5 JUIN
● **VANDŒUVRE-LÈS-NANCY**

### XVIIE FESTIVAL DU FILM DE CHERCHEUR

Comment la recherche s'inscrit-elle aujourd'hui dans notre quotidien ? Quelles sont les questions scientifiques soulevées par les chercheurs ? Quel est le quotidien des chercheurs ? Tels sont les points abordés en images au cours des projections du festival. Ces films nous montrent la recherche en train de se faire : un point de vue rarement abordé à l'écran et rarement présenté au grand public. Venir au festival est donc une occasion exceptionnelle de découvrir la science mais aussi de rencontrer les chercheurs et les réalisateurs.

***Domaine du Charmois.***
*Vincent Hénin, tél. : 03 83 50 94 73.*
*contact@filmdechercheur.eu*
*www.filmdechercheur.eu*

DU 3 AU 5 JUIN
● **FONTAINEBLEAU**

### FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

Le Festival a pour ambition de faire voir et d'apprendre à voir, éclairer les inspirations, les correspondances et les signes de toute création artistique, qu'elle prenne la forme d'un film, d'une œuvre musicale, d'un objet ethnographique ou d'un édifice aperçu tous les jours sans qu'il soit possible de le replacer dans son temps. Cette année, le thème en sera les liens entre l'art et le rire, et le pays invité, l'Espagne.

***Florence Barreto :*** *tél. : 01 40 15 87 56.*
*florence.barreto@culture.gouv.fr*
*www.festivaldelhistoiredelart.com/*

DU 17 AU 20 JUIN
● **PARIS 7E**

### LES ARTISTES FÊTENT LES 80 ANS DES CONGÉS PAYÉS

Depuis 80 ans, les Français bénéficient des congés payés, fruit de la loi votée le 20 juin 1936, qui fut l'une des initiatives marquantes du Front populaire. Chacun des 36 peintres et photographes vivant en France a créé une œuvre originale sur une toile de tente recyclée, dans un même format, faisant un clin d'œil à l'imaginaire collectif de cette avancée sociale et culturelle relative aux loisirs et aux vacances.

***Assemblée nationale,***
*pl. du Palais-Bourbon.*

**Retrouvez l'agenda complet sur www.scienceshumaines.com**

Si vous souhaitez faire connaître une manifestation, merci d'adresser votre annonce directement à :
**www.scienceshumaines.com/agenda.do**

Pour tout renseignement :
**Renaud Beauval (sh.agenda@wanadoo.fr)**

Ce document est la propriété exclusive de (jp.cabos@loisireduc.org) - 20-07-2016

SCIENCES HUMAINES

5 magazines achetés, le 6e offert

# MAGAZINES SCIENCES HUMAINES

## SCIENCES HUMAINES (mensuel)

Prix unitaire : 5,50 € hors frais de port

25 ❑ **Les défis des sciences humaines**
50 ❑ **Tiers-monde :** la fin des mythes
57 ❑ **Où va le commerce mondial ?**
62 ❑ **L'esprit redécouvert**
67 ❑ **Nouveaux regards sur la science**
71 ❑ **Comment nous voyons le monde**
80 ❑ **Les sciences humaines sont-elles des sciences ?**
82 ❑ **La lecture**
83 ❑ **Du signe au sens**
84 ❑ **Médiations et négociations**
85 ❑ **Nouveaux modèles féminins**
86 ❑ **La liberté**
87 ❑ **L'émergence de la pensée**
88 ❑ **Anatomie de la vie quotidienne**
89 ❑ **Violence :** état des lieux
90 ❑ **L'imaginaire contemporain**
91 ❑ **L'individu en quête de soi**
92 ❑ **Les ressorts de la motivation**
93 ❑ **Échange et lien social**
94 ❑ **La vie des groupes**
95 ❑ **Aux frontières de la conscience**
96 ❑ **Le destin des immigrés**
97 ❑ **Rêves, fantasmes, hallucinations**
98 ❑ **Apprendre**
99 ❑ **Normes, interdits, déviances**
100 ❑ **Les sciences humaines**
101 ❑ **La parenté en question**
102 ❑ **Les récits de vie**
103 ❑ **L'altruisme**
104 ❑ **Un monde de réseaux**
106 ❑ **Les sagesses actuelles**
107 ❑ **Souvenirs et mémoire**
108 ❑ **Homme/animal :** des frontières incertaines
109 ❑ **Les logiques de l'écriture**
110 ❑ **Cultures**
111 ❑ **L'école en mutation**
112 ❑ **Les hommes en question**
113 ❑ **Freud et la psychanalyse aujourd'hui**
114 ❑ **Travail, mode d'emploi**
115 ❑ **Les nouvelles frontières du droit**
116 ❑ **L'intelligence :** une ou multiple ?
117 ❑ **Autorité :** de la hiérarchie à la négociation
118 ❑ **La pensée orientale**
119 ❑ **La nature humaine**
120 ❑ **L'enfant**
121 ❑ **Quels savoirs enseigner ?**
122 ❑ **Le changement personnel**
123 ❑ **Criminalité**
124 ❑ **Société du risque**
125 ❑ **Organisations**
126 ❑ **Les premiers hommes**
127 ❑ **Le monde des jeunes**
128 ❑ **Les représentations mentales**
129 ❑ **La fabrique de l'information**
130 ❑ **La sexualité aujourd'hui**
132 ❑ **Le souci du corps**
133 ❑ **Les métamorphoses de l'état**
134 ❑ **La littérature, une science humaine ?**
135 ❑ **Manger, une pratique culturelle**
136 ❑ **Les nouveaux visages des inégalités**
137 ❑ **Les savoirs invisibles**
138 ❑ **Les troubles du moi**
139 ❑ **Les mondes professionnels**
140 ❑ **Les nouvelles frontières de la vie privée**
141 ❑ **La force des passions**
142 ❑ **L'éducation,** un objet de recherches
143 ❑ **Cultures et civilisations**
144 ❑ **Les mouvements sociaux**
145 ❑ **Voyages, migration, mobilité**
146 ❑ **Hommes, femmes.** Quelles différences ?
147 ❑ **Où en est la psychiatrie ?**
148 ❑ **Contes et récits**
149 ❑ **Les nouveaux visages de la croyance**
150 ❑ **Amitié, affinité, empathie…**
151 ❑ **Aux origines des civilisations**
152 ❑ **À quoi sert le jeu ?**
153 ❑ **L'école en débat**
155 ❑ **Où en est la psychanalyse ?**
156 ❑ **Où va la famille ?**
157 ❑ **Qui sont les travailleurs du savoir ?**
158 ❑ **Les nouvelles formes de la domination au travail**
159 ❑ **Pourquoi parle-t-on ?** L'oralité redécouverte
160 ❑ **Dieu ressuscité**
161S ❑ **Enquêtes sur la lecture**
163 ❑ **La sexualité est-elle libérée ?**
165 ❑ **Où est passée la société ?**
166 ❑ **De Darwin à l'inconscient cognitif**
167S ❑ **La pensée éclatée**
169 ❑ **L'intelligence collective**
170 ❑ **Qui a peur de la culture de masse ?**
172 ❑ **La lutte pour la reconnaissance**
173 ❑ **Art rupestre**
174 ❑ **Qu'est-ce que l'amour ?**
175S ❑ **Agir par soi-même**
176 ❑ **Comment devient-on délinquant ?**
177 ❑ **Le souci des autres**
178S ❑ **La guerre des idées**
179 ❑ **Travail.** Je t'aime, je te hais !
180 ❑ **10 questions sur la mondialisation**
181 ❑ **Le nouveau pouvoir des institutions**
182 ❑ **Conflits ordinaires**
183 ❑ **Imitation**
184 ❑ **Les lois du bonheur**
185 ❑ **Des Mings aux Aztèques**
186 ❑ **Que vaut l'école en France ?**
187 ❑ **D'où vient la morale ?**
188 ❑ **Faut-il réinventer le couple ?**
189S ❑ **Géographie des idées.**
190 ❑ **Au-delà du QI**
191 ❑ **Inégalités :** le retour des riches
192 ❑ **Enseigner :** L'invention au quotidien
194 ❑ **Les animaux et nous.**
195 ❑ **Le corps sous contrôle**
196 ❑ **Nos péchés capitaux**
197 ❑ **Les rouages de la manipulation**
198 ❑ **Les neurones expliquent-ils tout ?**
199 ❑ **Psychologie de la crise .**
200S ❑ **Pensées pour demain**
201 ❑ **Les troubles de la mémoire**
202 ❑ **Pauvreté.** Comment faire face ?
203 ❑ **École.** Guide de survie.
204 ❑ **Démocratie.** Crise ou renouveau ?
205S ❑ **Changer sa vie**
206 ❑ **Repenser le développement**
207 ❑ **La nouvelle science des rêves**
208S ❑ **L'enfant violent.** De quoi parle-t-on vraiment ?
209 ❑ **L'art de convaincre.**
210 ❑ **Le travail en quête de sens.**
211S ❑ **Le clash des idées : 1989 à 2009**
212 ❑ **De l'enfant sauvage à l'autisme.**
213 ❑ **L'énigme de la soumission**
214 ❑ **L'ère du post-féminisme**
215 ❑ **L'analogie moteur de la pensée**
216S ❑ **Les épreuves de la vie**
217 ❑ **Les secrets de la séduction**
218 ❑ **La littérature** : fenêtre sur le monde.
219S ❑ **À quoi pensent les enfants ?**
220 ❑ **L'autonomie, nouvelle utopie ?**
221 ❑ **Imaginer, créer, innover…**
222S ❑ **20 ans d'idées, le basculement**
223 ❑ **Le retour de la solidarité**
224 ❑ **La course à la distinction**
225 ❑ **Sommes-nous rationnels ?**
226S ❑ **Le monde des ados**
227 ❑ **Conflits au travail**
228 ❑ **L'état, une entreprise comme une autre ?**
229S ❑ **Nos vies numériques**
230S ❑ **Pourquoi apprendre ?**
231 ❑ **Tous accros ?**
232 ❑ **Comment être parent aujourd'hui ?**
233S ❑ **Et si on repensait TOUT ?**
234 ❑ **Inventer sa vie**
235 ❑ **Les identités sexuelles**
236 ❑ **Dans la tête de l'électeur.**
237S ❑ **Qui sont les Français ?**
238 ❑ **Comment naissent les idées nouvelles ?**
239 ❑ **Peut-on ralentir le temps ?**
240S ❑ **L'imaginaire du voyage**
241S ❑ **L'intelligence** peut-on augmenter nos capacités ?
242 ❑ **Le travail.** Du bonheur à l'enfer
243 ❑ **L'autorité.** Les nouvelles règles du jeu
244S ❑ **2012-2013.** Les idées en mouvement
245 ❑ **Vivre en temps de crise**
246 ❑ **Le langage** en 12 questions
247S ❑ **Violence** Les paradoxes d'un monde pacifié
248 ❑ **Comment pensons-nous ?**
249 ❑ **La fin de l'homme ?** Quand les migrants changent le monde
250 ❑ **Faut-il se fier à ses intuitions ?**
251 ❑ **L'ère culinaire** 15 questions sur l'alimentation
252S ❑ **Générations numériques des enfants mutants ?**
253 ❑ **Écrire** Du roman au SMS
254 ❑ **Reprendre sa vie en main**
255S ❑ **La bibliothèque des idées d'aujourd'hui**
256 ❑ **L'Individu** Secrets de fabrication
257 ❑ **Apprendre par soi même**
258 ❑ **Le climat fait-il l'histoire ?**
259S ❑ **Psychologie de l'enfant** État des lieux
260 ❑ **Peut-on vivre sans croyances ?**
261 ❑ **Devenir garçon, devenir fille**
262 ❑ **15 questions sur nos origines**
263 ❑ **Éduquer au 21e siècle**
264 ❑ **Les clés de la mémoire**
265 ❑ **L'art de négocier**
266 ❑ **Les grandes questions de notre temps**
267 ❑ **Inégalités**
268 ❑ **La motivation**
269 ❑ **Vieillir, pour ou contre ?**
270S ❑ **La philosophie aujourd'hui**
271 ❑ **La confiance** Un lien fondamental
272 ❑ **Le sport, une philosophie ?**
273 ❑ **Les pouvoirs de l'imaginaire**
274 ❑ **L'enfant et le langage**
275 ❑ **Liberté** Jusqu'où sommes-nous libres ?
276 ❑ **Aimer au 21e siècle**
277S ❑ **25 ans** Numéro anniversaire
278 ❑ **Les lois de la réputation**
279 ❑ **Violence** 15 questions pour comprendre
280 ❑ **Passions** quand la passion nous embarque
281S ❑ **Nature culture** la fin des frontières ?
282 ❑ **Apprendre à coopérer**



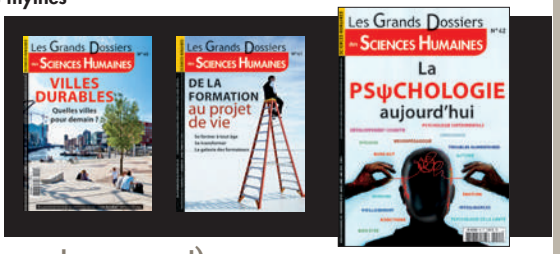

>> Sommaires et commandes sur www.scienceshumaines.com

# MAGAZINES SCIENCES HUMAINES

## GRANDS DOSSIERS des sciences humaines (trimestriel)

Prix unitaire : 7,50 € (hors frais de port)

1 ❑ L'origine des cultures
2 ❑ La moralisation du monde
3 ❑ Les nouvelles psychologies
4 ❑ France 2006
5 ❑ L'origine des religions
6 ❑ Peut-on changer la société ?
7 ❑ Psychologie
9 ❑ L'origine des sociétés
11 ❑ Entre image et écriture
12 ❑ Malaise au travail
13 ❑ Paroles d'historiens
14 ❑ Idéologies
15 ❑ Les psychothérapies
16 ❑ Les ressorts invisibles
17 ❑ Villes mondiales
18 ❑ France 2010
19 ❑ Les pensées vertes
20 ❑ Les troubles mentaux
21 ❑ Freud, droit d'inventaire
22 ❑ Consommer
23 ❑ Apprendre à vivre
24 ❑ L'histoire des autres mondes
25 ❑ Affaires criminelles
26 ❑ Guide des cultures pop
27 ❑ Transmettre
28 ❑ L'histoire des troubles mentaux
29 ❑ Un siècle de philosophie
30 ❑ Les penseurs de la société
31 ❑ Histoire des psychothérapies
32 ❑ L'amour un besoin vital
33 ❑ Vers un nouveau monde
34 ❑ L'art de penser
35 ❑ Le bonheur
36 ❑ Changer le travail
37 ❑ Les grands mythes
38 ❑ Innovation et créativité
39 ❑ Élever ses enfants
40 ❑ Villes durables
41 ❑ De la formation au projet de vie
42 ❑ La psychologie aujourd'hui







## HORS-SÉRIE des Grands Dossiers (hors abonnement)

Prix unitaire hors frais de port

| | | non abonnés | abonnés |
|---|---|---|---|
| 1 | ■ La guerre des origines à nos jours | 12,00 € | 7,20 € |
| 2 | ■ La nouvelle histoire des empires | 8,50 € | 4,50 € |
| 4 | ■ La grande histoire de l'Islam | 8,50 € | 4,50 € |

## HORS-SÉRIE de Sciences Humaines (option d'abonnement)

Prix unitaire hors frais de port

| | | non abonnés | abonnés |
|---|---|---|---|
| 2 | ❑ Comprendre le monde | 12,00 € | 7,20 € |
| 4 | ❑ Femmes, combats et débats | 7,90 € | 4,50 € |
| 5 | ❑ L'école en questions | 7,90 € | 4,50 € |
| 7 | ❑ La grande histoire de la psychologie | 8,50 € | 4,50 € |
| 8 | ❑ Comprendre Claude Lévi-Strauss | 8,50 € | 4,50 € |
| 9 | ❑ Les grands philosophes | 8,50 € | 4,50 € |
| 10 | ❑ Le sexe dans tous ses états | 8,50 € | 4,50 € |
| 11 | ❑ La grande histoire du capitalisme | 8,50 € | 4,50 € |
| 12 | ❑ Une autre histoire des religions | 8,50 € | 4,50 € |
| 13 | ❑ À quoi pensent les philosophes ? | 8,50 € | 4,50 € |
| 14 | ❑ À la découverte du cerveau | 8,50 € | 4,50 € |
| 15 | ❑ L'œuvre de Pierre Bourdieu | 8,50 € | 4,50 € |
| 16 | ❑ La philosophie en quatre questions | 9,80 € | 4,50 € |
| 17 | ❑ De la pensée en Amérique | 8,50 € | 4,50 € |
| 18 | ❑ Edgar Morin | 8,50 € | 4,50 € |
| 19 | ❑ Michel Foucault | 8,50 € | 4,50 € |
| 20 | ❑ Les grands penseurs des sciences humaines | 8,50 € | 4,50 € |




## HORS-SÉRIE de Sciences Humaines (ancienne formule)

Prix unitaire : 7,50 € hors frais de port

1 ❑ Les nouveaux nouveaux mondes
3 ❑ Le marché, loi du monde moderne?
6 ❑ La société française en mouvement
8 ❑ Régions et mondialisation
10 ❑ Qui sont les Français ?
11 ❑ Les métamorphoses du pouvoir
14 ❑ Vers la convergences des sociétés ?
17 ❑ La mondialisation en débat
18 ❑ L'histoire aujourd'hui
19 ❑ La psychologie aujourd'hui
21 ❑ La vie des idées
22 ❑ L'économie repensée
23 ❑ Anthropologie
24 ❑ La dynamique des savoirs
25 ❑ À quoi servent les sciences humaines?
26 ❑ La France en mutation
28 ❑ Le changement
29 ❑ Les nouveaux visages du capitalisme
31 ❑ Histoire et philosophie des sciences
32 ❑ La société du savoir
33 ❑ Vivre ensemble
34 ❑ Les grandes questions de notre temps
35 ❑ Les sciences de la cognition
37 ❑ L'art
38 ❑ L'abécédaire des sciences humaines
39 ❑ La France en débats
40 ❑ Former, se former, se transformer
41 ❑ La religion
43 ❑ Le monde de l'image
44 ❑ Décider, gérer, réformer
45 ❑ L'enfant
46 ❑ L'exception française
47 ❑ Violences
49 ❑ Sauver la planète?
50 ❑ France 2005

## HORS-SÉRIE (hors abonnement)




### PSYCHO

Prix unitaire (non abonnés) : 8,50 €
Prix unitaire (abonnés) : 4,50 €
Hors frais de port - 124 pages

VIENT DE PARAÎTRE




### PHILO

Prix unitaire (non abonnés) : 9,80 €
Prix unitaire (abonnés) : 4,50 €
Hors frais de port - 160 pages

**>> Sommaires et commandes sur www.scienceshumaines.com**

# le cercle psy MAGAZINES CERCLE PSY

SCIENCES HUMAINES

## CERCLE PSY (trimestriel)

Prix unitaire : 7,90 € hors frais de port

1 ❑ Les psys vus par leurs patients
2 ❑ Trop d'enfants chez le psy ?
3 ❑ Quand la tête soigne le corps
4 ❑ Le bébé, sa vie, son œuvre
5 ❑ Autisme. La guerre est déclarée
6 ❑ Les vertus de la manipulation
7 ❑ Les dessous du sexe
8 ❑ Addictions
9 ❑ Maladies mentales
10 ❑ Violences familiales
11 ❑ La nouvelle science des rêves
12 ❑ TCC Les meilleures thérapies ?
13 ❑ Muscler son cerveau
14 ❑ La nébuleuse des « dys »
15 ❑ Peut-on vraiment changer ?
16 ❑ La société en burn-out ?
17 ❑ Homosexualité
18 ❑ Le boom des troubles alimentaires
19 ❑ Les patients dangereux
20 ❑ L'enfant difficile

## HORS-SÉRIE du Cercle Psy

Prix unitaire : 8,50 € - hors frais de port

1 ❑ Toute la psycho de A à Z
2 ❑ Qui sont (vraiment) les psychologues ?
3 ❑ La parole aux patients !
4 ❑ Mille et une façons de guérir



**>> Sommaires et commandes sur www.le-cercle-psy.fr**

# BON DE COMMANDE LIVRES - ÉDITIONS SCIENCES HUMAINES

Éditions Sciences Humaines

## SCIENCES HUMAINES

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❑ | **La Bibliothèque idéale des sciences humaines** | 416 p | **14,70 €** |
| ❑ | **Le Dictionnaire des sciences humaines** | 832 p | **19,80 €** |
| ❑ | **Le Dictionnaire des sciences humaines** | 888 p | **49,70 €** |
| ❑ | **Une Histoire des sciences humaines** | 400 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Une Histoire des sciences humaines** (Édition 2012) | 320 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Cinq siècles de pensée française** | 192 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Littérature et sciences humaines** | 160 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Le Dictionnaire des sciences sociales** | 464 p | **17,00 €** |
| ❑ | **Histoire et philosophie des sciences** | 312 p | **12,70 €** |
| ❑ | **La science en question(s)** Les entretiens d'Auxerre | 304 p | **22,30 €** |
| ❑ | **Les penseurs de la société** Nouveauté | 160 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Les Sciences humaines.** Panorama des connaissances N^lle éd. | 480 p | **25,40 €** |

## SCIENCES SOCIALES

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❑ | **Pierre Bourdieu,** son œuvre, son héritage | 128 p | **10,20 €** |
| ❑ | **La Culture,** de l'universel au particulier | 384 p | **23,40 €** |
| ❑ | **Familles,** permanence et métamorphoses | 336 p | **23,40 €** |
| ❑ | **Identités,** l'individu, le groupe, la société N^lle édition | 352 p | **25,40 €** |
| ❑ | **L'Individu contemporain,** regards sociologiques N^lle édition | 256 p | **25,40 €** |
| ❑ | **L'Intelligence de l'enfant,** l'empreinte du social | 304 p | **22,30 €** |
| ❑ | **La Religion,** unité et diversité | 368 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Les Sciences sociales en mutation.** | 640 p | **29,40 €** |
| ❑ | **La Sociologie.** Histoire, idées, courants | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Le Travail sous tensions** | 128 p | **10,20 €** |
| ❑ | **La Santé,** un enjeu de société | 352 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Violence(s) et société aujourd'hui** | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **La parenté en question(s).** | 236 p | **12,70 €** |
| ❑ | **La reconnaissance.** | 128 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Le sexe d'hier à aujourd'hui** | 248 p | **16,00 €** |
| ❑ | **La révolution végétarienne** | 160 p | **12,00 €** |
| ❑ | **Au cœur des autres** | 160 p | **12,00 €** |
| ❑ | **Quotidien heureux d'un père et de son bébé** | 144 p | **12,00 €** |
| ❑ | **L'école française de socioanthropologie.** Nouveauté | 304 p | **19,00 €** |

## COMMUNICATION/INFORMATION/ORGANISATIONS

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❑ | **La Communication.** Relations interpersonnelles …N^lle édition | 400 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Les Organisations.** État des savoirs N^lle édition | 464 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Le Management.** Fondements et renouvellements | 360 p | **25,40 €** |
| ❑ | **La Société numérique en question(s)** | 128 p | **10,20 €** |
| ❑ | **L'Entreprise.** Nouveauté | 344 p | **22,00 €** |

## HISTOIRE/ÉCONOMIE/GÉOPOLITIQUE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❑ | **L'Économie repensée** | 400 p | **23,40 €** |
| ❑ | **Géopolitique de l'alimentation** (Édition 2012) | 128 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Histoire Globale.** Un autre regard sur le monde | 288 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Une histoire du monde Global.** | 352 p | **25,40 €** |
| ❑ | **La Mondialisation.** Émergences et fragmentations | 168 p | **10,20 €** |
| ❑ | **La Planète disneylandisée.** Pour un tourisme responsable | 312 p | **15,00 €** |
| ❑ | **Le Pouvoir.** Concepts, Lieux, Dynamiques Nouveauté | 352 p | **25,40 €** |
| ❑ | **L'Argent.** Les entretiens d'Auxerre | 256 p | **22,30 €** |
| ❑ | **Se Nourrir.** Les entretiens d'Auxerre | 288 p | **22,30 €** |
| ❑ | **Le Peuple existe-t-il ?** Les entretiens d'Auxerre | 288 p | **22,30 €** |
| ❑ | **La Démocratie** | 352 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Paix et guerres au XXI^e siècle** | 160 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Rendre (la) justice.** Les entretiens d'Auxerre | 288 p | **22,30 €** |
| ❑ | **La cinquième république** | 416 p | **19,00 €** |
| ❑ | **La guerre,** des origines à nos jours Nouveauté | 272 p | **19,00 €** |
| ❑ | **Dix questions sur le capitalisme aujourd'hui.** Nouveauté | 224 p | **12,70 €** |
| ❑ | **L'Afrique est-elle si bien partie ?** Nouveauté | 288 p | **19,50 €** |
| ❑ | **Le dictionnaire du développement durable.** Nouveauté | 504 p | **18,50 €** |
| ❑ | **L'Avenir.** Les entretiens d'Auxerre. Nouveauté | 280 p | **23,00 €** |

## ÉDUCATION ET FORMATION

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❑ | **Éduquer et Former.** Nouveauté | 496 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Nos Enfants.** Les Entretiens d'Auxerre | 296 p | **22,30 €** |
| ❑ | **Une Histoire de l'éducation et de la formation** | 288 p | **22,30 €** |
| ❑ | **Lire et Écrire** | 336 p | **22,30 €** |
| ❑ | **Les Mutations de l'école** | 288 p | **22,30 €** |
| ❑ | **À la découverte de la lecture** | 192 p | **15,20 €** |
| ❑ | **Le Guide du jeune enseignant** | 296 p | **17,50 €** |
| ❑ | **Apprendre** Pourquoi ? comment ? | 160 p | **10,20 €** |

## PHILOSOPHIE/PSYCHOLOGIE/SCIENCES COGNITIVES

| | | | |
|---|---|---|---|
| ❑ | **Le Cerveau et la Pensée** N^lle édition | 480 p | **25,40 €** |
| ❑ | **Comment Homo est devenu sapiens** | 320 p | **25,40 €** |
| ❑ | **L'Homme, cet étrange animal** | 408 p | **15,00 €** |
| ❑ | **Les Humains mode d'emploi** | 256 p | **15,20 €** |
| ❑ | **L'Intelligence de l'enfant** | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Le Langage.** Nature, histoire et usage | 352 p | **23,40 €** |
| ❑ | **Le Moi.** Du normal au pathologique | 384 p | **23,40 €** |
| ❑ | **Philosophies de notre temps** | 376 p | **23,40 €** |
| ❑ | **La Psychanalyse.** Points de vue pluriels | 336 p | **25,40 €** |
| ❑ | **La Psychologie** | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Qu'est-ce que l'adolescence ?** | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Le Langage** | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Abécédaire scientifique pour les curieux, vol. 2** | 288 p | **17,30 €** |
| ❑ | **Philosophies et pensées de notre temps** | 192 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Les patients de Freud.** Destins | 128 p | **14,20 €** |
| ❑ | **Histoire de la psychologie** | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Philosophie.** Auteurs et thèmes | 256 p | **12,70 €** |
| ❑ | **Initiation à l'étude du sens** | 256 p | **16,00 €** |
| ❑ | **La morale** | 400 p | **25,40 €** |
| ❑ | **La fabrique des folies** | 360 p | **16,00 €** |
| ❑ | **Pensées rebelles.** Foucault, Derrida, Deleuze | 192 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Jung et les archétypes.** | 456 p | **19,00 €** |
| ❑ | **Masculin - Féminin - Pluriel.** Nouveauté | 288 p | **19,00 €** |
| ❑ | **Les clés du langage.** Nature, Origine, Apprentissage Nouveauté | 128 p | **10,20 €** |
| ❑ | **L'enfant et le monde.** Nouveauté | 128 p | **10,20 €** |
| ❑ | **Le changement personnel.** Nouveauté | 288 p | **19,00 €** |
| ❑ | **Un fœtus mal léché.** Nouveauté | 168 p | **15,00 €** |
| ❑ | **Révolution dans nos origines.** Nouveauté | 288 p | **19,00 €** |
| ❑ | **Freud et la psychanalyse.** Nouveauté | 168 p | **10,20 €** |

**Cochez la case devant chaque livre commandé**

Nb. de livres : _____ Total Livres : _____ €

**Reporter le total « Livres » sur le bon de commande général au verso et joindre à votre règlement le recto et le verso de cette page.**




**>> Sommaires et commandes sur http://editions.scienceshumaines.com**

# SCIENCES HUMAINES — Bon de commande

À RETOURNER À **SCIENCES HUMAINES - BP 256 - 89004 AUXERRE**






**5 magazines achetés, le 6e offert**

## 1 MAGAZINES ET RELIURE Sciences Humaines

**SCIENCES HUMAINES (mensuel)** — Prix Unit. — Quant. — soit
Inscrire les numéros commandés
5,50 € x ____ = ____

**GRANDS DOSSIERS (trimestriel)** — Prix Unit. — Quant. — soit
Inscrire les numéros commandés
7,50 € x ____ = ____

**HORS-SÉRIE des Grands Dossiers** — Prix Unit. — Quant. — soit
(abonné, indiquez votre n° ci-dessous)
N° ____
------ € x ____ = ____

**HORS-SÉRIE de Sciences Humaines** — Prix Unit. — Quant. — soit
(abonné, indiquez votre n° ci-dessous)
N° ____
------ € x ____ = ____

**HORS-SÉRIES (ancienne formule)** — Prix Unit. — Quant. — soit
Inscrire les numéros commandés
7,50 € x ____ = ____

**GUIDES** — Prix Unit. — Quant. — soit
(abonné, indiquez votre n° ci-dessous)
N° ____
------ € x ____ = ____

**RELIURE** — Prix Unit. — Quant. — soit
Cette reliure peut contenir 15 numéros
14 € x ____ = ____

## 2 MAGAZINES Cercle Psy

**CERCLE PSY (trimestriel)** — Prix Unit. — Quant. — soit
Inscrire les numéros commandés
7,90 € x ____ = ____

**HORS-SÉRIE CERCLE PSY** — Prix Unit. — Quant. — soit
Inscrire le numéro commandé
8,50 € x ____ = ____

## 3 LIVRES des Éditions Sciences Humaines

**Report du bon de commande livres qui figure au recto de cette page.**

Nb. de livres : ____ Total Livres : ____ €

**N'oubliez pas de joindre le recto et verso de cette page si votre commande comporte des livres.**

## 4 CALCUL DE VOS FRAIS DE PORT

| | Magazines seuls | Livres ou reliures | Magazines + livres |
|---|---|---|---|
| France | 2,50 € | 2,50 € | 2,50 € |
| Europe, Afrique, Dom-Tom | 4,50 € | 9,00 € | 9,00 € |
| Amérique, Asie, Océanie | 7,00 € | 12,00 € | 12,00 € |

## TOTAL DE MA COMMANDE

1 Total Magazines + reliure Sciences Humaines ..... ____ €
2 Total Magazines Cercle Psy ..... ____ €
3 Total livres ..... ____ €
4 Frais de ports ..... ____ €

**MONTANT TOTAL** ____ €

**GAGNEZ DU TEMPS ! Commandez par téléphone 03 86 72 07 00**

**PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE CODE 281**

**ou sur www.scienceshumaines.com**

BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT À RETOURNER À **SCIENCES HUMAINES - BP 256 - 89004 AUXERRE**

**Adresse de livraison** **(écrire en lettres capitales)**

☐ Mme ☐ M.

NOM .....
PRÉNOM .....
ADRESSE .....
.....
CODE POSTAL ..... PAYS .....
VILLE .....
TÉL ..... FAX .....
PROFESSION .....
E-MAIL .....

☐ Je désire recevoir une facture acquitée

**Paiement**

Ci-joint mon règlement de ____ € par :

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Sciences Humaines »

☐ Virement CCP N° 0522594 A 025 à Dijon

☐ C.B. n° ____ ____ ____ ____

Expire le : ____ Cryptogramme ____ (3 derniers chiffres verso CB)

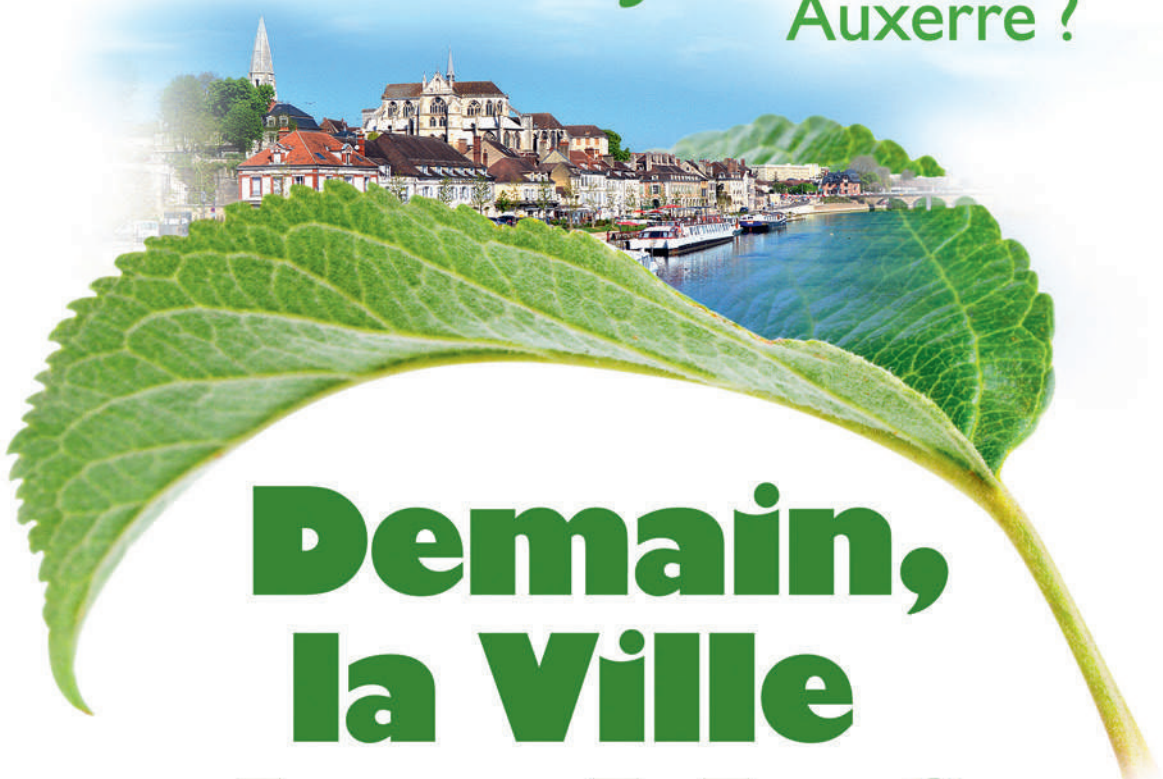
Date et signature obligatoires :

282

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6/01/78, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, et vous opposer à leur transmission éventuelle à d'autres sociétés, en nous écrivant.

# rencontres auxerroises du développement durable

Et si on **réinventait** Auxerre ?



# Demain, la Ville durable ?

Conception STUDIO FLAMAND Appoigny 03 86 53 23 04 - Photos Flamand / Fotolia

## LE SILEX
## 9, 10, 11 Juin 2016

Plus d'infos ?
**radd89.canalblog.com**

Films, concerts, visites, ateliers, conférences... *Invité :* **Dominique Bourg**

AUXERRE · communauté de l'auxerrois · SCIENCES HUMAINES · Bourgogne Conseil régional · LE SILEX · elior · Germinal · CGR CINEMAS AUXERRE CASINO · TRANSDEV RAPIDES DE BOURGOGNE



# MASTERS
## EN SCIENCES HUMAINES

psychologie | sciences sociales | ressources humaines | métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation | encadrement éducatif | développement des capacités d'apprentissage | infocom | management culturel | histoire | langues | sciences politiques

## UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Faculté des Sciences humaines et sociales | Faculté d'Éducation | Faculté des Humanités

Formations universitaires et professionnalisantes | Acompagnement personnalisé | Excellents taux d'insertion

### FACULTÉ DES **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

- Master Psychologie clinique : pathologies, âges et transitions
  - > *parcours* : Psychopathologie clinique
  - > *parcours* : Psychologie clinique développementale
- Master Psychologie sociale et du travail : accompagnement, transitions et ressources humaines
  - > *parcours* : Accompagnement des transitions et des parcours professionnels
  - > *parcours* : Gestion de la ressource humaine
- Master Métiers du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire
  - > *parcours* : Organisation, développement et gestion des entreprises d'économie sociale et solidaire
  - > *parcours* : Conception, animation évaluation des projets de développement
  - > *parcours* : Communication publique et animation des territoires
- Master Ingénierie des ressources humaines

CONTACT : shs@uco.fr

### FACULTÉ D'**ÉDUCATION**

- Master Enseignement, éducation et formation
  - > *mention* 1er degré
  - > *mention* 2nd degré
  - > *mention* encadrement éducatif
- Master Développement des capacités d'apprentissage : insertion et réinsertion professionnelles
- DU Neurosciences et apprentissage tout au long de la vie (réservé aux professionnels dans le cadre de la formation continue).

CONTACT : education@uco.fr

### FACULTÉ DES **HUMANITÉS**

- Master Information et communication dans l'espace local et régional
- Master Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle
- Master Conflictualités et médiation
- Master Langues, communication interculturelle et stratégie d'entreprise
- Master Langues, relations internationales et sciences politiques

CONTACT : humanites@uco.fr

L'UCO propose également des licences, des DU et des titres RNCP.

UCO
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

www.uco.fr

3 place André Leroy | 49000 ANGERS